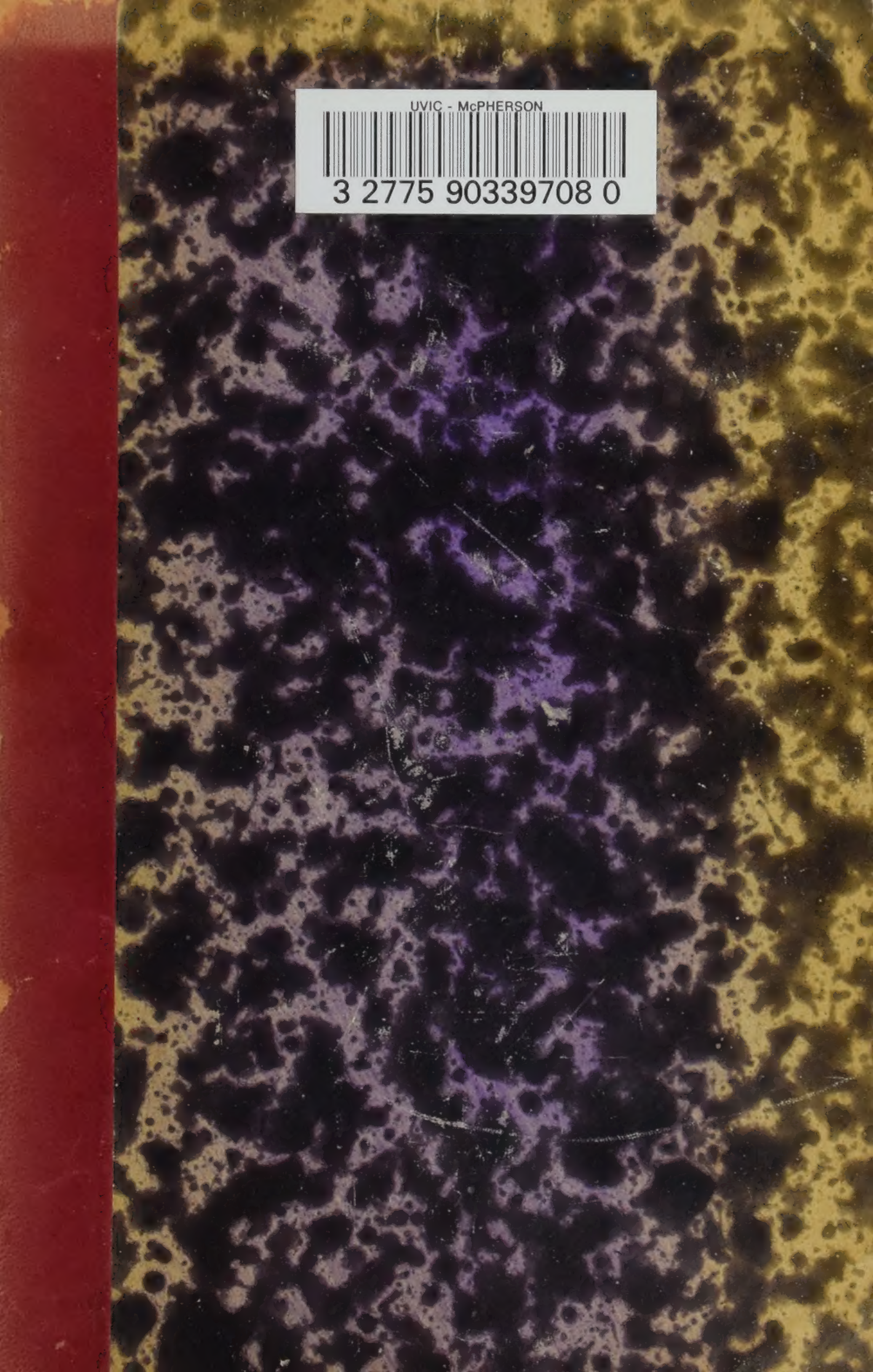

UVIC - McPHERSON
3 2775 90339708 0





CHOSES ET AUTRES.

Ouvrages du même Auteur :

ÉDITION GRAND IN-18 JÉSUS.

A la Brunante.—Contes et récits.—*Les blessures de la vie.*—Une histoire de tous les jours - - - - 1 volume

De Québec à Mexico.—Souvenirs de voyages, de garnison, de combats et de bivouacs. Edition complète - - - - - - - - - - - - - - 2 —

Choses et autres.—Conférences, études, fragments - 1 —

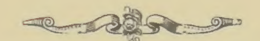
Prix des quatre volumes brochés, quatre dollars.—
S'adresser franco à l'auteur.—Conseil Législatif, Québec,

Montréal—Typographie de Duvernay, Frères & Dansereau,
212 & 214 Rue Notre-Dame.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

CHOSES ET AUTRES

ETUDES ET CONFERENCES.





Montréal :

DUVERNAY, FRERES ET DANSEREAU, EDITEURS.

1874



M. Arthur Dansereau.

Notre cher ami Provencher m'écrivait hier, du fond des solitudes du Nord-Ouest :

— " *Celui qui dans ce temps de trouble et de combats — si rarement à armes courtoises — concentre son intérêt sur le passé, trouve son contentement á redire les vieilles histoires, à compulser les antiques bouquins, à faire de l'esthétique : celui qui peut ainsi se soustraire à toutes ces luttes d'où le courage sort toujours affaibli et souvent la conscience moins timorée, celui-là, a trouvé la plus grande somme de bonheur que puisse lui offrir notre pays.* "

Ce bonheur entrevu par Provencher, j'y ai touché du doigt en écrivant à loisir, au jour le jour, sans hâte d'arriver, surtout sans amertume, les pages suivantes, et ma fidèle affection — qui peut être presque de la reconnaissance — les dédie à l'éditeur de ce volume.

Faucher de Saint-Maurice.

CHOSES ET AUTRES.

L'HOMME DE LETTRES.

SA MISSION DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE. (1)

Un écrivain, que pour la pureté du style et l'élégance de la pensée, on dirait perdu et voletant loin du ciel de Rome ou des portiques d'Athènes,

(1) Cette conférence faite devant la société littéraire et historique de Québec, le soir du 26 décembre 1866, a valu à son auteur le témoignage suivant de Monseigneur Dupanloup.

Nice, le 30 janvier 1867.

MONSIEUR,

Je reçois votre bonne lettre et votre charmant envoi à Nice, où l'état de ma pauvre santé m'a obligé à venir chercher quelque repos.

M. Arsène Houssaye laissait échapper, il y a une dizaine d'années, dans un de ses plus charmants ouvrages, ce sombre cri du cœur :

— " Notre siècle est arrivé sans foi en lui-même à la moitié de sa course. Le moment est venu pour l'art et la littérature de jeter un regard en arrière, de s'interroger la conscience et de se demander :

— Où allons-nous ? "

Où allons-nous, en effet, emportés sur ce flot terrible et grondeur de romans, de contes, de nouvelles que la librairie fait déborder depuis soixante-quatorze ans ? Où nous mènent ces écoles de beaux penseurs, fantaisistes échevelés qui, ne pouvant se tenir dans un juste milieu, nous montrent d'une main la vie réelle, à travers un faux prisme faisant rayonner sur elle des couleurs châtoyantes qu'elle n'a pas, et de l'autre dissèquent froidement, à grands coups de scalpel, muscles par muscles, lambeaux par lambeaux, toutes les monstruosités de la nature humaine ?

Certainement, ce n'est pas en nous faisant croire à des choses qui ne sont pas, ou en nous asphyxiant

---

Dès mon retour à Orléans je m'empresserai de relire encore l'excellent travail que vous avez voulu me faire parvenir.

Je ne mérite pas tout ce que vous voulez bien m'y dire, mais je n'en suis que plus touché et reconnaissant.

Veuillez agréer l'assurance de mon profond et religieux dévouement.

† FÉLIX, Evêque d'Orléans.

Monsieur Faucher de Saint-Maurice,
ex-capitaine d'Infanterie,
Québec (Canada.)

avec les chairs violacées de leurs cadavres, qu'ils pénètreront plus avant les fibres du cœur de l'homme, et qu'ils nous conduiront vers ce qui a été et vers ce qui sera toujours le but de toute saine littérature ; le vrai, le bon et le beau. Non, ce n'est pas en donnant la blancheur du lys au mal, en imprégnant des senteurs parfumées du myosotis et du muguet le vice et le crime, que l'écrivain de notre époque parviendra à faire oublier à son siècle l'ornière fangeuse où il se plonge et se roule de plus en plus tous les jours. Ce n'est pas surtout en s'engageant sur les traces de leur sœur aînée, la littérature parisienne moderne, que nos lettres naissantes pourront façonner et modeler notre génération sur la forme de l'amour du travail et de la vie tranquille et chrétienne, au sein de la famille.

Un danger réel gît pour nos écrivains et pour nos penseurs futurs sous ces amas de bouquins bleus, ambres, lilas, que jette sur nos quais chaque paquebot d'outre-mer ; et, ce danger, c'est la tentative probable d'imitation.

De tous temps, les routes battues, les larges chemins parsemés de jalons et d'hôtelleries ont eu plus d'attraits que les sentiers abruptes et sauvages qui s'enfoncent vers l'inconnu. Peut-être quelque voyageur novice serait-il tenté de s'y engager, sur la foi de ceux qui s'en sont revenus chargés d'or et de réputation, et pour garder l'attention contre pareil malheur, j'ai pris sur moi de me rendre à la gracieuse invitation du savant et brave

officier de marine qui préside la société littéraire et historique de Québec, (1) et je suis venu vous esquisser rapidement ce soir ce qui va s'oubliant et se perdant d'heure en heure, la mission de l'homme de lettres dans la société moderne.

On saisira probablement cette occasion pour me rappeler que jeunesse n'est que souvent synonyme d'inexpérience, et mes idées, je le crains fort, paraîtront à quelques-uns prématurées ou prétentieuses ; mais, aux yeux d'un grand nombre, elles seront justes, parce qu'elles recèlent le secret de notre avancement social.

D'ailleurs, du moment que le mal se pose crânement en face du bien, le poing sur la hanche, la provocation à la bouche, le fleuret à la main, il n'y a plus de transaction possible. J'ai le tort d'avoir été quelque peu militaire, ce qui veut dire que je suis terriblement entêté, et je me suis mis en l'idée de suivre, n'importe où il me conduirait, le drapeau que je vais dérouler ici. Tant que l'on ne parviendra pas à me prouver que j'ai tort, je galoperai ferme à ses côtés, et par amour pour lui, je consentirai à tout ce que l'on voudra, même à être entaché d'exclusivisme.

(1) Le Commandeur Ashe, de la marine royale, chargé par le gouvernement anglais de la surveillance de l'observatoire de Québec.

I.

Plus poseuse, plus sceptique, plus profondément impie que le dix-huitième siècle, notre époque a produit des milliers de volumes devant la signature desquels Voltaire lui-même, le cynique Voltaire, aurait reculé.

Jamais histoire littéraire n'offrira plus tard d'aussi violents contrastes, d'aussi monstrueuses antithèses.

A côté de George Sand, cette femme-homme qui, oublieuse de la sainte mission confiée par Dieu à ses sœurs, n'a su trouver au fond d'un cœur fait pour aimer et pour se dévouer que des accents de haine et de malédiction contre le côté divin de la société — la vie de famille — se dessineront les figures angéliques et rayonnantes de chaste poésie, de madame Desbordes - Valmore, de Delphine Gay, d'Anaïs Segalas, de madame Swetchine, d'Eugénie de Guérin, de madame Augustus Craven et de tant d'autres.

En face du profil austère de Lamennais, torse de bronze aux pieds d'argile, s'affaissant dans

l'ombre sous le poids de son propre orgueil, se détacheront en pleine lumière les mains de Lacordaire, de Mgr. Dupanloup, de Mgr. Pie, de Mgr. Bautain, des pères de l'Eglise moderne de France, toujours prêtes à bénir et à consoler. Au bas de cette chaire, Proudhon entassera volumes sur volumes, brochures sur brochures, pour prouver que la propriété c'est le vol, que Dieu c'est le mal. Henri Taine chuchottera que " la supposition de l'existence de Dieu, est *incapable* de produire une morale naturelle. (1) Ernest

(1) Henri Taine, philosophes français, page 274.

Dès que la science et la philosophie moderne s'éloignent de Dieu, on ne saurait s'imaginer à quel point on peut les surprendre à divaguer.

Un dictionnaire de sciences médicales, à l'article *Homme*, dit :

L'homme est un animal mammifère, de l'ordre des primates—classe de singe—famille des bimanes, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares !

Un professeur de philosophie allemande, M. Virchow, s'écrie :

— Vivre n'est qu'une forme particulière de la mécanique.

Un autre professeur à l'Université de Turin, M. Moleschot :

— Sans phosphore point de pensée !

Puis, partant de ce principe, il ne voit dans nos cimetières que du sulfate de chaux et laisse tomber le regret suivant dans un ouvrage sur " *La circulation de la vie.*"

—" Quel n'était pas le prix de cette poussière que les anciens " déposaient dans les urnes cinéraires au fond des tombeaux ! " *Elles contenaient la matière qui donne aux plantes le pouvoir* " *de créer des hommes !*"

M. Bouteville est meilleur enfant ; il admet, avec circonstances atténuantes, l'existence de Dieu :

—" Il n'est pas possible que Dieu punisse *une créature qui* " *n'a* pas sanctionné la loi tout arbitraire qu'il a plu à ce Dieu " de lui imposer !"

Néanmoins un peu plus loin, il se fâche et fermant le poing, il crie à qui veut l'entendre :

—" Nous protestons, au nom des droits de l'amour, contre le " préjugé chrétien qui condamne la femme galante et la cour- " tisane."

Renan cherchera à grimper plus haut : il niera, en termes on ne peut plus scientifiques et élégants, la divinité du Christ, et Théophile Gautier, laissant loin derrière lui ces deux piètres démolisseurs, souffletera dans un de ses romans les plus en vogue — *Mademoiselle de Maupin* — la femme qui gravissait jadis les pentes du calvaire pour venir y sceller par sa douloureuse présence le sanglant sacrifice qui devait un jour faire oublier l'œuvre satanique des hommes dévoyés. Paris, le Paris savant, le Paris lettré, trouvera fort spirituelle cette insulte à la Vierge, et l'inoffensif volume aura quarante éditions successives. (1)

En face de ces impossibilités où les voix qui viennent d'en haut sont étouffées par les blasphêmes de la foule, le critique à qui il incombera un jour de transcrire la relation exacte de ces abominations, s'arrêtera effrayé et pris de vertige pour se frapper le front et se demander quel était le mobile qui poussait vers cette démence.

Hélas ! la clef mystérieuse de cette folie morbide est cet esprit de matérialisme inhérent à la nature

---

Un matérialiste écrit :

—" La jouissance est *divine* comme la conscience."

Enfin pour revenir à Henri Taine par qui j'ai commencé :

—" Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le " vitriol !"

(1) Le rapport officiel de la commission du colportage au ministre de l'intérieur contenait cette effrayante révélation :

" Sur neuf millions de livres vendus en France au public des villes, des villages et des campagnes, au moyen du colportage, HUIT MILLIONS étaient avant 1862 plus ou moins des livres immoraux !

humaine, que l'on a fait déteindre sur tout ce qui pouvait toucher à l'art et à la littérature.

Un romancier qui a péché lui-même plus d'une fois, et qui est presque toujours tombé dans les illusions du panthéïsme, ne pouvait s'empêcher de laisser échapper ce franc aveu :

— On a compromis les destinées de l'art moderne en l'arrachant ainsi du sanctuaire, et en le jetant avec violence dans toutes les passions de la foule ! (1)

Si cet écrivain s'était donné la peine de pousser un peu plus loin, il aurait pu se rendre compte des motifs qui avaient conduit à cet acte de vandalisme.

Pour satisfaire à cette fièvre dévorante de sensualisme qui leur carie les os, les auteurs de nos jours ont eu besoin d'un peu de célébrité et de beaucoup d'argent.

Voilà le secret.

Or, ces deux choses, dont l'une est si futile et l'autre si nécessaire, ne s'obtiennent plus maintenant qu'en devenant original quand même, et personne, j'aime à le croire, ne se levera pour leur crier qu'ils ne l'ont pas été. Reste à savoir ce que pourront inventer les retardataires qui arriveront au vingtième siècle, et surtout quelle sera l'expiation que porte avec elle cette épouvantable épidémie d'impiété littéraire.

---

(1) Arsène Houssaye; préface de l'Histoire du 41ème fauteuil de l'académie française.

De l'encrier de Diderot, de d'Alembert, du baron d'Holbach, de Voltaire, ont bondi, bras nus et carmagnole aux lèvres, les septembriseurs de l'Abbaye et des Carmes ! Et pourtant l'encrier de Voltaire n'était qu'un encrier, tandis qu'aujourd'hui c'est l'abîme qui est là devant notre génération, avec son insondable obscurité et ses étranges rumeurs. On s'y dirige avec nonchalance, les yeux fermés, effleurant légèrement les mœurs outragées, appuyé tranquillement sur le bras de la poésie mal comprise, du journalisme grossier et soudoyé, et guidé par la main si rose et si mignonnement gantée du roman et du feuilleton.

Le roman ! c'est là surtout que l'écrivain moderne a abjuré sa mission, a oxydé sa plume. Oublieux de ce que le roman honnête pouvait avoir d'amusant et d'instructif, il a voulu créer le roman de bas étage, le roman barbu, où sont prodigués à droite et à gauche les grands coups de poignards, les duels, les suicides, les assassinats ; où sonnent bien haut, avec les allures d'une danseuse faisant craqueter ses castagnettes, la mauvaise foi, les instincts fangeux, l'adultère ; où se traîne enfin toute une mascarade de vices déguisés et attifés en gandins et en lionnes du boulevard. Tous ces héros du meurtre et du carrefour, toutes ces héroïnes créées pour s'empoisonner elles-mêmes ou pour empoisonner la vie de leurs camarades, ont trouvé depuis longtemps des éditeurs complaisants pour imprimer leurs ébouriffantes aventures sur papier velin, où elles dorment sournoisement enveloppées dans leurs couvertures satinées, jusqu'au

jour où un flâneur curieux, attiré par ce faux air de bonhomie sous lequel s'est réfugié le mal de nos jours, sent un je ne sais quoi au bout de ses doigts qui l'attire vers la fatale brochure, le pousse à l'ouvrir, à la feuilleter, à la lire, et quelques heures après, à la refermer en se disant :

— Après tout, ce n'est pas aussi mauvais qu'on veut bien nous le dire.

Puis, le brave homme continue paisiblement son chemin, sans se douter de la subtilité du poison qu'il vient de s'infiltrer dans les veines.

Tout-à-coup de mari bon et affectueux qu'il était, il devient sans pouvoir s'en rendre compte, morose et inquiet. Il prend de petits airs blasés et roués. Son chez soi le dégoûte, car il a lu ce matin que la famille n'était qu'un mot. Son bonheur domestique lui paraît fade, à côté de ces rondes fantastiques de viveurs et de bohêmes joyeux, qui lui passent rapidement sous les yeux, et petit à petit, à force de se figurer que son sort est insupportable, il se plonge dans une vie idéale impossible, qui n'a existé que dans les conceptions nauséabondes où il puise, à tout instant, le sang vicié qui dessèche son cœur et tient son cerveau en ébullition.

De son côté, la femme, peu habituée à un semblable isolement, s'enferme dans son boudoir, loin de ses enfants — ces ombres que font ici-bas les anges en voltigeant là-haut — et, pour se consoler, pleure sur les malheurs imaginaires de MM. Athos, Aramis, Porthos et d'Artagnan.

Voilà une pauvre famille d'où vont bientôt déménager la paix, l'amour et la confiance mutuelle !

Peut-être le mal ne s'arrêtera pas là. En poussant une pointe au fond de la cuisine, qui sait si l'on n'y découvrirait pas, caché derrière ses fourneaux, un marmiton fougueux et enthousiaste, rêvant à ces beaux temps de la révolution française décrits et chantés sur tous les tons par mille et un de nos romanciers, âge d'or où l'on pouvait encore s'appeler Brutus, Manlius ou Scénola, et ceignant entre collègues l'écharpe tricolore, on mettait officiellement à la broche marquis, comtes et barons que l'on dépeçait ensuite en famille. Probablement le farouche cordon bleu en herbe est en train de se dire que si l'occasion se présentait de ressaisir encore la bascule de la guillotine, il se garderait bien de manquer à ce lucratif rendez-vous, et soyez certain qu'au train où leur inondation d'encre monte et se gonfle, ces occasions ne manqueront pas.

On ne saurait s'imaginer combien ces productions indigestes incrustent au fond de l'âme un acide qui corrode et ronge les aspirations les plus pures. Elles donnent une fausse direction au jugement, ouvrent une carrière trop vaste à l'imagination et à l'enthousiasme — ces compagnes folles de toute jeunesse — font pencher mélancoliquement l'âme vers le mal, la jettent petit à petit dans la dégradation, et conduisent la plupart de leurs adeptes à l'irréligion, aux entreprises insensées, au désespoir, au déshonneur, et quelquefois malheureusement, au bagne.

Alfred de Musset, dans un jour de triste retour sur lui-même, le comprenait si bien qu'il s'écriait, les larmes dans la voix :

— " Empoisonné, dès l'adolescence par les écrits des encyclopédistes, j'y avais sucé de bonne heure le lait stérile de l'impiété. L'orgueil humain, ce dieu de la folie et de l'égoïsme, fermait ma bouche à la prière. Quels misérables sont les hommes qui ont jamais fait une raillerie de ce qui peut sauver un être ! Je suis né dans un siècle impie, et j'ai beaucoup à expier. Pardonne, ô Christ, à ceux qui blasphèment !"

Oh ! oui, pardonne, ô Christ, car jamais en France, jamais le suicide n'est devenu plus en vogue que depuis le jour où le roman à vil prix a été mis par la librairie et par la presse à la portée des masses.

Jamais en Europe, le pied ne s'est posé sur autant de couronnes tombées sous le vent des révolutions, sur autant de débris d'églises et de croyances emportées dans le tourbillon de l'esprit du mal, que depuis l'heure où la littérature s'est mise en tête de faire lire ses émouvantes péripéties, à 50 centimes la livraison.

Jamais depuis que la terre gravite dans l'espace, le cœur ne s'est mieux vendu, les opinions et les amitiés n'ont été à meilleur marché, la démangeaison de dire quelque chose de neuf n'a plus poussé au mensonge et à la diffamation, l'âme n'a plus oublié sa céleste origine ! De tout ce qui était saint et sublime, talents, intelligence, dévouement, affection, on en a fait une marchandise, et même on a voulu pousser ces

choses si loin, si loin, qu'un jour Louis Veuillot en était réduit à se demander à quoi la France pouvait employer ses gloires ?

Après avoir longtemps cherché en vain, il terminait en appliquant ce vigoureux coup de cravache sur les épaules de tous ces fastidieux répétiteurs de mélodrames hystériques.

— " Vous vivez d'emprunts faits à des plagiaires récents ! Votre religion ou votre philosophie vient d'Allemagne, votre morale est encore à fabriquer, votre littérature . . . mais pour avoir une littérature, il faut d'abord avoir une langue : vous ne savez pas ce que c'est qu'une littérature. Vous prenez Eugène Sue et Pigault-Lebrun pour des écrivains, car il vous faut quelque chose de vulgaire et d'un peu clandestin, qui aille en bas, qui achève d'aveugler l'ignorance, qui achève d'envenimer la jalousie, qui fasse mépriser les autorités spirituelles, haïr les autorités civiles, détester toute subordination, perdre tout respect. Voilà pourquoi vous aimez tant Voltaire, Eugène Sue et vos autres feuilletonistes. Tout ce qu'ils touchent, tout ce qu'ils gâtent, se détache de la vieille France, vient à vous et pour vous ! Vous régnez sur ces captifs de l'incrédulité religieuse, morale et civile, vous les remplissez de vos idées, ils entendent votre langue, et c'est là le mépris le plus absolu qui se puisse faire de toutes les gloires du nom français."

A côté du solide polémiste, et vers le même temps, Proudhon, en touchant du doigt une des plaies de ce

temps n'hésitait pas à donner une opinion qui paraîtra peu suspecte :

— " Quant aux faits et gestes du socialisme, je renonce à vous en entretenir : la tâche serait au-dessus de ma patience, et ce serait dévoiler trop de mystères, trop de turpitudes. Comme homme de réalisation et de progrès, je répudie de toutes mes forces le socialisme vide d'idées, impuissant, immoral, *propre seulement à faire des dupes et des escrocs.*

" Pour moi, je le déclare, en présence de cette propagande souterraine, en présence de ce sensualisme éhonté, de cette littérature fangeuse, de cette mendicité sans frein, de cette hébétude d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs, je suis pur des infamies socialistes."

Ces puissants témoignages ne sont pas les seuls, et plus d'un romancier consciencieux a été frappé de ce terrible état de choses. Balzac lui-même, avec son gros ventre, ses joues rebondies et son énorme bagage de la *Comédie Humaine*, envisageant le mal sous son côté grotesque, l'appelait caustiquement la *littérature crapaud.*

— " Semblable aux Chinois, disait-il, qui, partis du beau idéal peut-être, sont parvenus aux magots et aux chimères, nos hommes d'esprit se sont mis dans leurs productions à considérer le crapaud sous toutes les formes et sous tous les aspects." (1)

(1) Balzac.—Complaintes satiriques sur les mœurs du temps.

Il riait de cette immense désolation, comme on a pris maintenant l'habitude de rire de tout ce qui est nâvrant, et de tout ce qui s'en va tombant.

II.

Au milieu des trônes croulants, des trahisons, des cris d'anathème, des sarcasmes cyniques, oubliés et semés derrière elles par ces plumes de guinguettes et de barrières, il ne faut pourtant pas se laisser trop aller au découragement. L'écrivain qui, debout parmi ces fracas et cette poussière, veut rester franc, honnête et catholique, peut encore donner une éclatante réparation aux infamies d'un siècle qui, s'il continue à marcher pareil chemin, ne trouvera plus bientôt, comme Jean Jacques Rousseau au jour de son agonie, que les œuvres de son esprit pour reposer son front, et cherchera en vain dans la ruelle de son lit " les œuvres de son cœur, ce dernier oreiller qui donne le sommeil sous le nom de la mort." (1)

Pour ramener le goût parti avec la vérité, les mœurs et le cœur, pour remplir dignement et saintement ce rôle de phare et de guide qui lui est

(1) Arsène Houssaye.—*J. J. Rousseau.*

assigné dans la société moderne, l'homme de lettres n'a qu'à se pencher, qu'à laver, qu'à bien sonder la profondeur des plaies qui couvrent le corps inanimé gisant à ses pieds, et qu'à y verser le baume purificateur du Samaritain de la Bible.

Autour de lui, l'enfant du peuple, l'enfant de l'ouvrier est là qui croupit dans l'impasse du faubourg, jouant avec deux camarades favoris, l'oisiveté et la paresse. Dans son désœuvrement, il voit passer à toutes heures du jour des hommes qui fredonnent le célèbre refrain :

La nature n'a fait ni serviteurs ni maîtres !

Dans les causeries du soir, il n'entend parler que de mise en grève, que de cherté du pain due à la morgue des bourgeois. Toutes ces paroles, toutes ces sourdes haines suintent lentement, goutte à goutte, avec le sang de ses veines, jusqu'au jour où ne pouvant plus y tenir, l'enfant devenu homme, grimpe, le fusil de chasse au poing, sur le talus d'une barricade, et au nom des libertés populaires compromises, couche en joue et assassine son pasteur et son évêque. (1)

A ce terrible moutard il faut mettre en main un livre où il puisse apprendre par cœur toutes les joies mystérieuses qu'apporte le soir d'un jour de

(1) Denis Auguste Affre, archevêque de Paris, blessé mortellement sur une barricade, le 25 juin 1848. Il ne faut pas oublier que ces choses étaient dites en 1866. Depuis, monseigneur Darboy et les ôtages sont venus prendre place à côté de l'illustre martyr de 1848.

travail, lorsqu'il est passé tranquillement au coin du feu à écouter les voix suaves et toujours bonnes conseillères de la famille. En le lisant attentivement, en le méditant souvent, il se convaincra un jour qu'il n'y a pas à rougir de manier un rabot et une tarière, et que la longue liste de ses pairs s'ouvre par le nom de Christ qui, avant de se faire martyr, a voulu se faire charpentier.

Au paysan qui, le front penché et soucieux, ouvre péniblement le sillon d'où va sortir un pain doublement arrosé de sa sueur, il doit souffler ce pur amour du sol qui fait de lui, à certains moments de crise et d'oubli, un peuple de géants. Il doit lui enseigner surtout à ne pas laisser détruire ces traditions de simplicité et d'honneur qu'on cherche depuis si longtemps à saper à grands coups de ridicule ; et, à ceux qui voudraient porter la main sur cette arche sainte, il doit prouver que les braves gens qui manient la charrue ont été de tout temps ceux qui ont " le mieux cru en Dieu, et qui ont eu le moins peur du canon." (2)

A l'écolier qui ronge impatiemment son frein entre les quatre murs gris de son collége, il doit faire connaître de bonne heure les maux, les calamités qu'a jetés sur terre cette éducation superficielle du siècle qui touche à tout et n'approfondit rien, qui excite au degré le plus intense les passions des sens et enfouit tout ce que l'âme peut avoir de bon, sous les

(2) J. de Maistre. — Discours.

eaux stagnantes du sensualisme. A force de leur multiplier ses sages avis et ses paternels conseils, sous une forme agréable et élevée, ces imberbes qui se croient des grands hommes incompris, ces casseurs d'assiettes finiront par rentrer dans l'ordre et dans le silence. Du fond de leurs classes ou de leurs cours, ils apprendront, sans qu'il faille que ce soit à leurs propres dépens, et moins encore sans être obligés de prendre le train qui se rend au congrès libre-penseur de Liége, que toute révolte contre l'ordre établi, que toute rébellion contre l'autorité, sous quelque nom qu'elle existe, religieuse ou civile, paternelle ou conjugale, entraîne toujours avec elle une parcelle de cette éternelle malédiction que Dieu a fait tomber un jour, de toute la hauteur de sa colère, sur le front humilié de Satan, ce premier jeune-penseur.

Au soldat qui, la guêtre maculée de la boue de l'étape, la capote chaudement serrée autour de la taille, voit passer, à travers le feu mourant des bivouacs de la frontière, l'image vaporeuse du clocher de son village, les sourires bénis de sa mère et de sa fiancée, il viendra rappeler ce qu'une autre mère, ce qu'une autre fiancée attend de son cœur et de son bras aux jours de l'épreuve. Dans un de ces petits livrets qui trouvent toujours le moyen de forcer la consigne et de se caser parmi les bibelots du havresac, entre le brûle-gueule tout culotté et les ordonnances de Sa Majesté pour l'armée, il lui parlera de Dieu, d'honneur, de patrie, et plus tard les ennemis de notre race, en feuilletant notre histoire, sauront jusqu'où

ces trois mots magiques, tombés du bout d'une plume inspirée, peuvent mener à la pointe d'une baïonnette.

Au père malheureux et fourvoyé qui s'attache à la remorque de l'habitude et s'en va chercher au fond d'un verre d'eau-de-vie, ou près des tables en acajou d'une salle de billard, un peu de ce cœur qui lui manque, il révèlera les saintes et nobles vertus qui vivent ignorées et méconnues sous son toit déserté. Il fera passer à travers les fauves reflets de l'orgie, le souvenir doux et pur de cette pauvre femme qu'il a laissée seule auprès de son foyer éteint, le cœur tenaillé par l'abandon et par le désespoir. Il lui amènera, un par un, tous ces chers petits enfants, et lui fera lire dans leurs grands yeux étonnés que Dieu n'a pas détaché l'intelligence de sa divinité pour qu'elle se traîne ainsi au milieu des bouchons et de l'abrutissement. Si cet homme a encore quelques sentiments d'honneur, il se lèvera ; il suivra la sainte vision jusqu'au seuil de sa porte, et toutes les gouttelettes d'encre qui se sont évaporées depuis le commencement de l'époque moderne, n'auraient-elles eu pour effet que de ramener une de ces âmes perdues aux pieds de l'ange gardien de sa maison, la mission de l'écrivain serait encore sacrée, car elle serait parvenue à réaliser l'idéal de Turquety :

—" Raviver le respect et l'admiration que l'on doit à la femme, à la femme dont le cœur sauverait le monde, si le monde devait encore naufrager dans les abîmes du sensualisme et de l'orgueil. "

Aux femmes de toutes les conditions, il développera le sublime programme qui nous a valu un chef-d'œuvre d'Anaïs Ségalas. Il leur montrera que leur rôle est " de venir panser et guérir les grandes plaies de la sociéte, de les combattre sans autres armes que l'amour et l'affection, d'essuyer le sang et les pleurs, de briser les chaînes, de détruire l'esprit mercantile pour ramener la poésie partie, au moyen de leur triple influence d'épouse, de mère, de femme du monde," et, si elles habitent le chaume, d'inculquer au laboureur cette foi naïve, en lui disant de joindre quelquefois ses grosses mains qui sèment le blé, pour prier celui qui le fait mûrir."

Que chacune fasse son profit et garde en sa mémoire ces deux beaux vers :

Une femme a perdu le monde
Mais une femme l'a sauvé. (1)

Sur le portefeuille de l'homme d'état, il gravera ce principe de sage politique, bonheur assuré des peuples qui s'y conforment : " Ne fais pas à ton voisin ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît." Il lui enseignera à brider les passions turbulentes de la foule ; il lui dira de se guider sur les exemples d'énergie, de loyauté et de désintéressement qui fourmillent dans notre passé ; il lui criera, à chaque heure du jour, que l'autorité a le pouvoir de tout faire, excepté celui de spéculer et de se venger. En suivant cette ligne de conduite, un gouvernement ne peut dévier du chemin

(1) Anaïs Ségalas—*La Femme*, poésies.

du droit et de la justice, et quand les rafales de la tempête révolutionnaire passeront sur la patrie, calme et confiante en ses chefs, elle s'apercevra de tous les trésors de paix et de consolation que portent avec elles des mains fermes et dirigées par les sublimes principes du christianisme," cette grande aumône, suivant l'abbé Gerbet, faite à une grande misère." (1)

La merveilleuse influence sur les masses d'un livre bon, honnête et sincère, fera comprendre à l'homme d'état toute l'importance du rôle de l'écrivain dans la société moderne. En lui montrant les principes de l'équité et de la droiture, elle l'amènera à penser que l'idée et le génie se réfugient souvent au fond d'un grenier ou d'une mansarde, et que l'ignorance et le favoritisme doivent être chassés de leurs grasses sinécures, pour y être remplacés par le talent et par la capacité. La pauvreté, le manque d'encouragement ne suceront plus alors avec leurs lèvres de vampire la cervelle de tant de malheureux écrivains ; la misère ne leur mettra plus sa triste plume à la main, les obligeant à troquer leurs pensées contre une bouchée de pain, et les hôpitaux n'ouïront plus râler cette nâvrante strophe d'Hégésipe Moreau mourant :

Sur ce grabat chaud de mon agonie,
Pour la pitié je trouve encore des pleurs ;
Car un parfum de gloire et de génie
Est répandu dans ce lieu de douleurs :

---

(1) L'abbé Gerbet—*Mémorial catholique.*

C'est là qu'il vint, veuf de ses espérances,
Chanter encore, puis prier et mourir,
Et je répète en comptant mes souffrances,
Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir !

S'agenouiller devant toute âme qui tombe et lui murmurer qu'à côté de la faute Dieu a jeté le pardon ; faire sentir à tout cœur qui doute une des pointes sanglantes des clous du Golgotha ; rappeler à la jeunesse dorée que l'amour, la foi et la charité sont des choses préférables au punch, au turf, aux cigares et aux dames aux camélias ; faire comprendre à celle qui se range que le mariage est un sacrement donné au pied de l'autel, et non une marchandise soupesée sur un comptoir ; supplier ses confrères de plume de ne jamais fermer leur cœur à ces *voix intérieures* qui arrachaient un jour à Victor Hugo ce cri sublime :

Pierre à pierre, en songeant aux vieilles mœurs éteintes
Sous la société qui tremble à tous les vents,
Le penseur reconstruit ces deux colonnes saintes,
Le respect des vieillards et l'amour des enfants !

jeter sous les pas des affairés et des actionnaires l'idée que tous leurs billets de banque, leurs balles de coton, leurs coupons de chemin de fer, ne sauraient tenir autant de place dans la création que le cerveau d'un homme qui pense : crier chaque jour aux riches et aux heureux du monde que l'argent a été créé, moins pour dormir dans un coffre-fort que pour semer autour de lui la vie et le travail ; toujours tenir devant les haillons du pauvre l'honnêteté et l'honneur, ces

deux lingots d'or qui, enfouis au fond d'un cœur, valent toutes les richesses mystérieuses de l'Oural ; prier les mères de se souvenir que leur sceptre et leur autorité gisent au fond d'un berceau ; conter aux petits enfants que la " gloire " est un tison qui vient " s'allumer au foyer maternel ; " (1) soulager, consoler, fortifier toute âme qui pleure, qui souffre, qui vit isolée, malheureuse ou abandonnée ; telle est la belle, la grande, la sublime mission de l'homme de lettres dans la société moderne.

En dévier serait de sa part plus qu'un crime ; ce serait un sacrilége ; car la tâche lui a été faite trop facile maintenant, pour que pareille chose arrive jamais. Elle lui a été tracée par les égarements et par les folles erreurs de ses devanciers, et pour faire oublier leurs iniquités, il n'a qu'à tremper sa plume dans la vérité et dans la foi, ces inépuisables encriers du bon Dieu. Alors, de cette société gangrénée et indifférente, il fera ce que madame Anaïs Ségalas faisait de son paysan.

Il saura l'assouplir, car son âme docile
Est pareille à l'acier,
Qui paraît droit et ferme, et qu'une main fragile
Fait courber et plier.

(1) Anaïs Ségalas.—*La Femme.*

III.

C'est surtout au Canada que l'homme de lettres doit mettre son énergie à imprimer un cachet de pureté à notre littérature née d'hier. De bonne heure il doit s'appliquer à éloigner de cet enfant chéri ce qui plus tard pourrait le souiller. Depuis cinquante ans et plus, nos belles intelligences sont à l'œuvre, et grâce à Dieu qui bénit les bonnes actions, nos lettres ont noblement commencé la carrière. Plus elles avanceront, plus elles s'apercevront que la route du bien n'est pas aussi ennuyeuse, aussi désolée qu'elle en a l'air, et qui sait ? peut-être un jour, la France blasée, la France surannée et vieillie se retournera-t-elle un instant vers nous, pour s'y retrouver dans un miroir fidèle, non plus légère, charmante et coquette comme en ces joyeux temps d'autrefois, où elle dansait le menuet et le cotillon à la cour de Louis XIV et de Louis XV — hélas ! le temps du menuet et du cotillon ne vient qu'une fois ! — mais telle qu'elle a été lue et aimée pendant des siècles, par les âmes pieuses et par les humbles de cœur.

Dans un demi siècle, notre littérature sera à la littérature française ce que la Bretagne est au reste de la France, bonne, loyale et pleine de foi en son Dieu et en son caractère national.

Ses débuts dans la lice ont été lents et incertains, mais elle n'a pas encore menti, que je sache, à ses croyances et à ses traditions ; c'est ce qui me fait croire à son avenir.

Libre à elle de se servir pour parvenir à ses fins, de la poésie, du journalisme, du roman, du feuilleton, de ce qu'elle voudra ; mais au nom de tout ce qu'elle a de plus cher, au nom de son passé, au nom surtout de son avenir, qu'elle ne s'habitue jamais à transiger avec les doctrines établies du beau, du bon et du vrai, sous l'affreux prétexte de devenir originale, ou de s'attacher aux principes d'une école. Qu'elle garde en sa mémoire, ces paroles qu'Arsène Houssaye jetait dans la belle préface de son " *Histoire du* 41*ème fauteuil de l'académie française.* "

— " L'art a ses doctrines, comme Dieu a ses églises. L'art est né en Dieu ; donc l'art est divin. Le Beau visible doit parler du Beau invisible, comme le monde parle de Dieu. Dieu a creé l'homme avec un peu d'argile en laissant tomber sur sa créature les rayonnements de sa pensée, alliant ainsi par une œuvre sublime la terre au ciel. L'artiste et le poète ne doivent pas séparer l'argile du rayonnement, la terre du ciel, le fini de l'infini.

" L'art est une majestueuse unité. Ce qui a presque toujours stérilisé l'art moderne, c'est que tour à

tour aventurier et mystique, il a dissipé son bien avec les comédiennes dans les orgies de la forme, ou bien il a voilé sa face et a poursuivi le nuage de la pensée plutôt que la pensée.

“ Pour trouver le Beau dans l'art, il faut savoir, comme Prométhée, dérober le feu du ciel ; comme Eve, il faut mordre à la pomme fatale ; comme la pécheresse de Samarie, il faut boire une goutte d'eau vive de l'amour de Dieu ; avec Jésus-Christ, il faut avoir déchiré ses lèvres au calice amer. Le Beau, tel que nous le voulons aujourd'hui, c'est un autel d'or et de marbre sculpté par Phidias, d'où s'élève jusqu'au ciel la flamme pure du divin sentiment, c'est la Vénus de Praxitèle versant les larmes de la Madeleine du Corrége. Le Beau, c'est le souvenir du ciel qui passe sur la nature humaine ; c'est la coupeuse de blé qui s'incline sur sa gerbe avec un sourire de fête ; c'est le soldat tout couvert de sang qui répand son âme pour la patrie. Le Beau est partout ; les poètes l'ont rencontré à chaque pas, dans les roches moussues où jaillit la cascade, dans la forêt profonde et ténébreuse. Homère l'a vu majestueux et grand comme Jupiter. Eschyle l'a vu terrible comme une tempête sur la mer d'Ionie.

“ Le Beau, c'est le souvenir de celle que vous adoriez au matin de la vie, de cet âge d'or où, tous tant que nous sommes, enfants de Dieu, nous effeuillions sans y songer les fraîches primevères de la poésie.

“ On demandait au Tasse. “ Qu'est-ce que la poésie ? ” Comme il était sur une montagne, il

répondit en indiquant la vallée et le ciel, le fleuve et le nuage, la forêt et le soleil, la nature et Dieu. " La poésie, la voilà ! " Si vous me demandez ce que c'est que le Beau, je vous conduirai sur la montagne, quand le soleil est à son couchant, quand le ciel se dore et s'empourpre, quand l'abeille abandonne la fleur de sainfoin pour retourner à la ruche, quand la moissonneuse renoue ses cheveux sur la gerbe bruyante ; quand l'hallali des chasses vient rebondir en fanfares jusqu'au balcon du manoir ; quand on voit apparaître comme en songe quelque figure blanche et pensive. Et, après avoir indiqué silencieusement toutes les splendeurs du ciel et de la terre, je vous répondrai : Ici, partout, toujours, le Beau, c'est la nature vue à travers la poésie."

Et j'ajouterai ce que Arséne Houssaye a oublié, à travers Dieu.

Voilà quelques fragments de ce grand tout qui, à lui seul, forme la trilogie du vrai, du bon et du beau.

Qu'il en détache quelques parcelles, qu'il les enfouisse dans ses livres, après les avoir passées au crible de son âme et de sa pensée, et l'homme de lettres arrivera sans peines, sans efforts à se faire comprendre de la foule et à la détourner de la voie du mal.

Alors la France aura réussi à rallumer cet éternel flambeau dont elle a éclairé le monde pendant si longtemps. Au Canada, le rôle de la littérature sera plus modeste, mais non moins sacré.

Ce sera celui qui vous a été confié, Mesdames, depuis le commencement du monde, et qui vous valait un jour ces grandes paroles de Joseph de Maistre :

— Les femmes n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Enéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni le *Misanthrope*, ni le *Panthéon*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon*, ni le *Persée*, ni la *Basilique de St. Pierre*. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les métiers à bas ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela ; c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme et une honnête femme.

Aider et encourager les mères à accomplir dignement ce rôle céleste, là se résume toute la mission de l'homme de lettres dans la soçiété moderne.

I.

EN BOUQUINANT. (1)

Avant-Propos.—J. M. LE MOINE—Les oiseaux du Canada.—Tableau synoptique de l'ornithologie canadienne.— Les légendes du Saint Laurent.—Maple Leaves.—Les champs de bataille du Canada.—CHARLES DE GUISE—Le Cap au Diable.—MADAME CAMPBELL—Rough and smooth ; souvenirs de voyage en Australie. — L'ABBÉ MAURAULT—Histoire des Abénaquis.—P. AUBERT DE GASPÉ—Les anciens Canadiens.—Mémoires.

C'est chose difficile parfois pour un campagnard lettré de se procurer quelques-uns des volumes qui, réunis les uns aux autres, forment ce qui sera plus tard la littérature canadienne. Le cultivateur vient

(1) Cette série de conférences a été faite devant une réunion d'amis, à la campagne.

en ville pour ses affaires, et une fois qu'elles sont terminées, il se sent si à l'aise de pouvoir reprendre le chemin de sa ferme qu'il se sauve bien vite, sans s'inquiéter du reste. Force lui est alors de se voir condamné à passer les longs soirs d'hiver en tête-à-tête avec sa pipe et les rares bouquins qui rêvent tristement à leur jeunesse passée, sur les rayons poussiéreux de la petite bibliothèque. C'est pour rompre un peu cette monotonie que je me suis rendu à votre invitation, et que me voilà assis, causant dans ce fauteuil, au coin de votre foyer. Mes conférences ne seront ni miel ni fiel : nous bouquinerons un peu plus que nous ne critiquerons, et pour cela, il faudra peut-être revenir sur quelques études, quelques phrases oubliées, dont je me suis rendu coupable jadis ; mais personne ne voudra m'en faire reproche. Ces retours de jeunesse seront bons au cœur, surtout avec cet affreux ciel gris de janvier, si morne et si affreusement silencieux qu'il nous semble entendre neiger les ans sur notre tête, à mesure que le grésil vient se coller sur les vitres.

Donc, pour refouler cette idée mélancolique du temps qui s'en va, et pour nous empêcher de trop rêver à cette neige frissonneuse qui a mis en déroute nos petits oiseaux, et forcé ces légers touristes à nous quitter sans même nous jeter une note d'adieux, moi qui aime ce qui est ailé, je me suis mis en tête de commencer cette causerie par eux. Il est si désolant de ne plus voir un seul pinson, une seule grive, une seule hirondelle à cent lieues à la ronde

que vous feriez volontiers deux milles pour rencontrer un moineau, et bien plus pour entendre chanter une fauvette. Mais hélas ! cela doit être ainsi jusqu'en mai prochain, et puisqu'il est impossible d'y remédier, causons de M. LeMoine, un des protecteurs les plus zélés qu'ils aient laissés derrière eux.

I.

J. M. LEMOINE.

Ce qui frappe de prime abord dans les écrits de M. LeMoine, c'est beaucoup de laisser-aller avec la langue française — l'habitude d'écrire l'anglais est peut-être pour quelque chose dans ce défaut — et un grand air de franchise qui met de suite son lecteur à l'aise avec l'auteur. Je l'avoue, en feuilletant les "*Les Oiseaux du Canada*," je croyais tomber sur un de ces innombrables ouvrages d'histoire naturelle qui portent invariablement au bas du titre ces mots stéréotypés :

— *Mis à la portée de tout le monde.*

Rien ne donne le cauchemar comme la vue d'un de ces horribles petits livres brochés qui, sous prétexte de science, vous appellent une grive *harporynchus rufus*, une tubéreuse *stephanotis fioribunda* et un requin *squalus carcharias.*

Au lieu de ce grimoire scientifique, j'ai trouvé chez M. LeMoine une diction simple, si non toujours correcte.

Comme Wilson et Audubon, il s'est inspiré du chant harmonieux de ses petits favoris. Leurs chansons si gaies, si joyeuses ont influencé l'auteur, et, au lieu de nous présenter la science par son côté gris et aride, il vient doucement nous la gazouiller à l'oreille.

M. LeMoine commence le premier volume de son ouvrage en y associant le pieux souvenir d'un mort aimé et vénèré. J'aime à voir s'attacher à une œuvre patriotique un nom patriotique, et l'ornithologiste canadien a sagement fait d'inscrire sur la première page de la sienne le nom de Sir Etienne Taché, ce nom qui pour l'auteur retrace si bien " le souvenir vivace des jeunes années, ces souvenirs qui sont pour lui, comme pour nous, les brises du soir, ce vent parfumé de la patrie. "

Protégé par ce souvenir d'enfance, M. LeMoine a mené à bonne fin la tâche qu'il s'était imposée, beaucoup par amour, un peu par patriotisme.

Abandonnant les classifications trop chargées de Linnée, de Willoughby et de Blummenback, M. LeMoine s'est attaché à suivre celles de Baird et d'Audubon. Il a été plus loin ; il a réussi à classer plusieurs espèces qui avaient échappé à la perspicacité de ces deux profonds observateurs, et, dans ses " notions préliminaires," il a su trouver des expressions heureuses pour adoucir aux oreilles délicates

de son lecteur des mots qui autrement auraient été pour lui d'une cacophonie épouvantable. Aussi, celui-ci se laisse-t-il docilement graver dans la tête, sans trop de difficulté, les mots techniques *remiges*, *pennes*, *scapulaires*. Une fois ces termes insolites dans la mémoire, il se rendra bravement jusqu'au bout des deux volumes, sans même retourner aux "notions" ; puis, à la prochaine réunion, il pourra causer avec un aplomb imperturbable de *palmipèdes*, d'*échassiers*, de *grimpeurs*, de *gallinacées*, et ce, sans courir le moindre risque d'être contredit.

Il faut avouer que la tâche a été simplifiée par l'auteur qui a su parsemer son ouvrage de notes et de citations intéressantes.

On sent que la pensée mère qui inspirait Geoffroy-Saint-Hilaire, le Maoût, Buffon, le spirituel Toussenel, le naïf Audubon, — ce touchant et poétique conteur qui nous montre la nature telle qu'il l'a comprise, — inspirait aussi M. LeMoine, au moment de la rédaction de son ouvrage.

Ses descriptions se sont imprégnées des nombreux souvenirs qu'il a su conserver de l'étude de leurs excellents livres, et, parmi les plus fidèles et les mieux rendues, je me permettrai de vous indiquer celle de l'oiseau que le peuple — dans son langage pittoresque et énergique à la fois, — a nommé le grand mangeur de poules, l'autour à queue rousse. Chacune de ces narrations de l'auteur est enrichie de citations classiques qui donnent à son ouvrage cette teinte que

prisait tant Horace, *utile dulci*, et qui servent à faire supporter les classifications d'espèces que leur répétition continuelle finirait par rendre monotones et fatigantes.

Le second volume de l'ornithologie canadienne est plus descriptif que le premier. L'oiseau-mouche, le merle, la grive des bois, l'étourneau, le mainate pourpre, le goglu, l'oiseau-rouge et le goëland ont trouvé dans M. LeMoine un enthousiaste de vingt ans, qui ne se lasse pas de les aimer, de les caresser et de nous les faire admirer. Rien de ce qui concerne ses petits amis ne lui échappe ; il vous dira que telle plume qui se trouve sous telle aile doit avoir telle couleur, que telle note qui vous rend si mélancolique appartient au gosier de tel oiseau.

Tout cela, simplement, sans prétention aucune. Avec la naïveté de Wilson, il dira :

— " J'ai connu un pinson. . . J'ai souvent vu une fauvette. . ." Aussi, dirai-je de M. LeMoine ce que lui-même écrivait de Wilson ;

" Quand il s'exprime ainsi, vous pouvez vous fier à lui : c'est qu'il a été avec eux en relations suivies, dans une sorte d'amitié et d'intimité de famille.

Comme Madame de Tracy, l'auteur aime éperdûment tous les oiseaux. Avec elle, il veut nous faire comprendre que

Les oiseaux, ce sont des baisers
Que donne le ciel à la terre ;
Sur les lacs par leur vol rasés,
Les oiseaux, ce sont des baisers.

Et toujours comme madame de Tracy, il se complaît à nous décrire ces fraîches harmonies, ces baisers si roses, si frais, si parfumés.

Il les a comptés du bout du doigt et les a réunis dans son "tableau synoptique de l'ornithologie du Canada," qui, tout concis qu'il soit, n'en renferme pas moins la nomenclature de 250 espèces appartenant au Canada, et classifiées d'après l'excellente méthode du professeur Baird, du "Smithsonian Institute." Une aussi vaste proportion frappe d'abord, l'ornithologie de l'Amérique du Nord ne se composant que de 738 oiseaux ; mais M. LeMoine prend soin de nous dire en terminant son "tableau" que notre Faune doit tenir de celle des tropiques par notre température d'été, et de la Faune arctique par le froid excessif de nos hivers.

Vous avouerez avec moi que cette nomenclature est venue à propos combler une lacune importante, et que déplorait tout disciple de Saint-Hubert. Combien de fois, après un heureux coup de fusil, n'êtes-vous pas revenu désappointé, tenant à la main un oiseau dont vous ignoriez complètement le nom et les mœurs ? Aujourd'hui, rien de cela : vous n'avez qu'à ouvrir votre havresac de "coureur," et qu'à y prendre le "tableau," pour faire cesser l'incertitude ; car toute la gent emplumée s'y est donné rendez-vous, depuis les oiseaux de proie jusqu'aux palmipèdes, depuis le faucon pèlerin jusqu'au pigeon de mer.

J'aime à me figurer M. LeMoine plein d'antipathie pour les longues soirées d'automne et d'hiver. L'été du moins il peut se donner le plaisir de suivre d'arbres en arbres, de branches en branches, d'étapes en étapes les chantres ailés qui peuplent à l'envie son jardin et son parc de Spencer Grange.

Mais l'automne ? mais l'hiver ?

Que faire en un gite à moins que l'on ne songe ?

Et, tout en songeant, c'est pendant ces saisons de repos et d'isolement que M. Lemoine écrit, compile et met en ordre ses nombreux travaux.

Je relisais hier une jolie poësie de Victor Hugo, qui commence ainsi :

J'eus toujours de l'amour pour les choses ailées ;
Lorsque j'étais enfant, j'allais sous les feuillées,
J'y prenais dans les nids de tout petits oiseaux.
D'abord je leur faisais des cages de roseaux,
Où je les élevais parmi les mousses vertes.
Ils ne s'envolaient point ; ou s'ils fuyaient aux bois
Quand je les rappelais, ils venaient à ma voix.
Une colombe et moi, longtemps nous nous aimâmes......

Ces vers charmants seraient à eux seuls la biographie de M. LeMoine, s'il n'avait donné une bonne moitié de sa vie aux recherches historiques.

Fatigué de la science, il a trouvé moyen de se distraire en s'occupant à réunir quelques fragments de l'histoire légendaire de notre pays, cette mine qui semble si riche en nouvelles et en romans, et qu'un petit nombre jusqu'à présent ont eu le courage

d'exploiter. Ses *Légendes du Saint-Laurent* sont des notes fort simples, mais fidèles qui plus tard seront une source précieuse pour ceux qui s'occuperont de littérature indigène.

Mais là ne se borne pas le travail de l'auteur, et ce serait être injuste envers lui que de passer sous silence ses compilations " les maple leaves" appelées à être plus tard — malgré la monotonie de leur forme — d'une grande utilité pour ceux qui se livreront aux études historiques et archéologiques.

Je ne saurais vous donner une meilleure idée du mode de procéder de l'auteur qu'en analysant un de ces volumes que j'ai sous la main.

Les premières pages sont signées par l'humoristique Auguste Sala, l'ancien rédacteur du *Cornhill Magazine*. Rempli de sel attique, cet article tance vertement ses compatriotes de leur ignorance des richesses et de la civilisation du Canada.

Puis, en feuilletant, je tombe sur un article intitulé : " Champlain," par MM. Fisher et d'Arcy McGee ; puis deux antiquités qui valent la peine d'être conservées : dont l'une est un de ces vieux *coupons* du temps de cet intendant Bigot, qui fut bien près de mettre la colonie à deux doigts de sa perte ; l'autre, une longue lettre du conseiller Estèbe, dans laquelle il décrit vivement à M. Perreault, négociant de Québec, les misères qui torturaient la France en 1760.

A la suite de ces pièces curieuses, M. Lemoine intercale deux études sur la noblesse canadienne-française, ces braves gens dont Louis XIV était si fier, et que Louis XV n'aurait pas dû oublier ; l'autre sur ces "Réfugiés Britanniques," qui peuplèrent plus tard le Haut-Canada d'une race forte et énergique. (1)

Ces chapitres précèdent la partie la plus importante des "Feuilles d'érables," — les champs de bataille du Canada. —

Dans ce travail de 127 pages, l'auteur s'efforce de rendre aux milices canadiennes cette justice que nombre d'historiens leur ont refusée.

Pour parvenir à son but, l'auteur se sert des témoignages de Garneau, de B. ncroft, du *New-York Historical Magazine* et des manuscrits de M. Coventry. A ces autorités, M. LeMoine a réussi à nous montrer ces vieilles milices de notre pays, luttant pied à pied contre les envahisseurs du sol, chassant l'ennemi à la pointe de la baïonnette, puis, au jour de l'épreuve, tombant drapées dans les replis de leur vieux drapeau blanc tout déchiré par les balles et la mitraille.

Avec nos historiens, il nous fait assister aux siéges de Québec de 1629, 1690, 1759 et 1775 ; avec de

(1) Un jour, c'était à Londres — on demandait à l'un de ces "loyalistes" d'acheter un billet pour une représentation théatrale donnée au bénéfice du général Burgoyne.

— I have paid enough for his sword in America, répondit-il, and I am determined to give nothing for his pen, in England.

Beaujeu nous attendons l'étranger dans les ravines de la Monongahéla, et nous lui cassons les reins ; avec de Montcalm nous inscrivons sur la hampe brisée de notre drapeau les noms de Carillon et de Beauport ; avec les grenadiers de Béarn nous pleurons nos lys blancs enfouis dans les sillons sanglants des plaines d'Abraham ; avec Lévis nous tentons l'effort suprême de Ste. Foye, dernière lueur jetée par la lampe qui va mourir, dernière convulsion de l'agonisant.

De ces étapes glorieuses l'auteur nous conduit aux luttes sous la domination anglaise.

Tour-à-tour il fait passer sous nos yeux les combats de Queenston Heights, de Beck-Woods, de Chippewa, de Lundy's Lane, le siége du Fort Erié, la capture de la forteresse de Niagara, puis cette incroyable bataille de Châteauguay où 300 canadiens mettent en déroute Hampton et ses 8,000 Yankees.

Au nombre des judicieux extraits que M. LeMoine a su glaner ça et là chez nos historiens, vous lirez avec plaisir le morceau de Bancroft sur le massacre du lac Georges, et la lettre du missionnaire des Abénakis, qui le suit.

Ces deux pièces d'une grande valeur historique, disculpent la mémoire de Montcalm que plusieurs historiens anglais avaient cherché à éclabousser en passant, de la poussière de leurs in-quartos. Pour nous, Canadiens qui, connaissons de longue date la vieille maxime : " Honneur au courage malheureux, " cette tache faite aux armes nationales par le descendant des de Gozon n'était guère

possible ; mais pour certains fanatiques, qui mesurent chaque chose à leur aune, elle entrait dans l'ordre des choses réelles. C'est ce qu'a su comprendre M. LeMoine, et il a mis devant ces messieurs les pièces qui peuvent contrôler la question en litige. A eux d'accepter la décision de l'histoire, car ces documents sont irréfutables.

En résumé ces publications périodiques sont précieuses et agréables à plus d'un titre : précieuses pour notre histoire ; agréables parce que les " oiseaux," les " pêcheries " et les " champs de bataille " du Canada nous rappellent les vieilles occupations du passé.

La chasse, la guerre, la pêche n'était-ce pas là toute la vie de nos ancêtres ?

Pendant les longues et tristes soirées de l'automne, vous retrouverez, dans " les oiseaux du Canada" les notes harmonieuses et les brillantes roulades de petits favoris partis pour longtemps ; dans les " Maple Leaves " vous pourrez remplacer chaque feuille qui tombe par une feuille tout aussi verte et tout aussi vivace, " la feuille d'érable. "

Et de tout temps, n'a-t-il pas régné un accord admirable entre les feuilles et les oiseaux ?

II.

CHARLES DE GUISE.

M. LeMoine et le docteur Charles de Guise sont deux vieux amis que je ne séparerai pas.

Doué d'une imagination poëtique, d'un caractère enthousiaste, d'un cœur généreux et sympathique, le docteur de Guise se reflète tout entier dans ses écrits redigés dans le vieux style et dans la vieille manière d'autrefois, ce qui n'est pas encore trop à dédaigner.

Le *Cap au Diable* — ne vous effrayez pas, messieurs, de ce titre qui sent le soufre — est une de ces légendes, comme le grand-père du docteur savait les raconter, le soir au coin de l'âtre.

Voyez là-bas ce cap " dont la vue vous frappe péniblement. Son aspect est morne et sombre ; les rochers qui le composent sont arides et dénudés ; son isolement, le silence et la nature désolée et

presque déserte qui l'environnent, son éloignement, tout enfin concourt à jeter dans l'âme un malaise étrange et inexprimable."

" Ce rocher abrupte et sauvage est le *Cap au Diable*.

" Mais d'où vient ce nom qu'enfants, nous ne pouvions écouter sans frémir ? Les bruits confus qu'on y entend ne sont-ils pas les cris de vengeance de victimes ensanglantées ? personne ne le sait : la justice des hommes a libéré les accusés ; victimes et meurtriers sont aujourd'hui devant Dieu."

Maintenant que vous avez fait connaissance avec ce lieu maudit et tourmenté, reposons nos regards sur les principaux personnages de la nouvelle de M. de Guise.

Voici M. Saint Aubin. Serrez-lui cordialement la main ; c'est un brave acadien qui a une énergie de fer. Puis, madame Saint Aubin, femme d'élite si jamais il en fut une, "qui semble se faire un devoir de rendre heureux ceux qui l'approchent ;" puis, la petite Hermine, coquette Providence du ménage ; puis, Jean Renousse, franc et loyal métis au sang chaud et paresseux, menant l'été une vie de lézard dormant au soleil, et l'hiver celle d'un chasseur et d'un trappeur indomptable. Du reste, excellente pâte d'homme, cachant un cœur aussi loyal que son écorce est rude et grossière.

N'est-ce pas qu'à voir s'élever, au fond de cette crique formée par les rochers qui bordent les rivages de l'ancienne Acadie, la paisible chaumière

de l'excellent Saint Aubin, on dirait qu'elle est la demeure de la joie et du bonheur ?

Mais M. de Guise a grand soin de nous dire :

— " C'est au moment où l'on s'estime heureux que l'infortune vient nous frapper."

Le malheur qui frappe la famille Saint Aubin n'est pas seulement un deuil particulier ; c'est un deuil national : et le 10 septembre 1755, Saint Aubin arraché aux affections de famille qui seules ne mentent pas, se voit traîné sur un vaisseau de guerre anglais qu'il ne quitte avec ses compatriotes, que pour goûter à l'amertume du pain de l'exil.

Dès lors commence l'odyssée de la famille.

Madame Saint Aubin quitte ces lieux si remplis de douloureux souvenirs. Elle a entendu parler de l'hospitalité proverbiale du canadien ; déjà il a tendu la main à plusieurs de ses compatriotes : c'est vers lui qu'elle doit se diriger.

Embarquée à bord du *Boomerang*, vaisseau chargé d'émigrants irlandais, elle vient faire naufrage sur les récifs du *Cap au Diable*, et n'est sauvée d'une mort terrible que par les généreux efforts de Tom et de O'Brien, braves matelots irlandais qui payent de leur vie ce dévouement chevaleresque.

A quelque temps de là, nous nous trouvons sur le Saint-Maurice au milieu d'un campement de sauvages.

Parmi ces hommes qui fument nonchalamment étendus sur l'herbe, ces brunes Indiennes qui font

leur toilette pittoresque, on remarque une jeune fille moins brune, moins hâlée que les autres.

Vous le devinez sans doute ; cette jeune fille, c'est Hermine. La frêle plante jetée par le flot sur le récif du *Cap au Diable* a grandie ; mais en grandissant elle est devenue sauvage.

Jean Renousse est là aussi, et ses habitudes de créole ne l'ont jamais abandonné ; c'est cet homme qui cause là-bas, en fumant paresseusement son brûle-gueule.

Une animation extraordinaire règne dans chaque ouigouam ; on se prépare au voyage des Trois-Rivières ; c'est là que doit s'effectuer l'échange des pelleteries, trésors amassés pendant les longues chasses de l'hiver.

Depuis quelques années, un homme jeune par l'âge, mais vieilli par l'expérience et par le chagrin, était venu s'établir dans cette ville.

Peu à peu ses affaires s'étaient mises à prospérer ; mais son passé était resté voilé d'un mystère impénétrable pour ceux qui l'entouraient. Cet homme, c'était M. Saint-Aubin. La vie n'avait été qu'aventures, douleurs, et déceptions pour lui aussi ; mais l'heure de la joie approchait.

Parmi les sauvages qui viennent échanger se trouve Hermine. Reconnue par le brave négociant qui, à son tour, reçoit les terribles embrassements de Jean, ils retrouvent ensemble dans la chaumière d'un pauvre pêcheur Madame Saint-Aubin, et il ne manque plus pour compléter le bonheur de la famille que l'air

natal, cet air vivifiant de la mer qui remplit si bien la poitrine. Saint-Aubin retourne alors dans sa chère Acadie, non toutefois sans avoir visité le tertre agreste où reposent tranquillement les braves marins qui ont courageusement sacrifié leur existence pour sauver celle de sa femme.

" — Et ajoute M. Charles de Guise, si une larme de gratitude peut faire pousser une fleur sur la tombe de ceux pour qui elle est versée, combien elles durent en être ornées."

Sur ce croquis bien simple, M. de Guise a brodé une gracieuse légende, où son talent d'artiste ne lui a pas fait défaut ; seulement, s'il m'avait été permis de lui exprimer un caprice, je lui aurais demandé un peu plus d'art dans l'intrigue, plus de vivacité dans le dialogue.

Le style du docteur de Guise est essentiellement discriptif et se ressent de la qualité dominante de toutes les littératures qui commencent. Aussi, entre autres, ses descriptions de la côte Nord et Sud du Saint-Laurent, celles des bruits et des visions fantastiques qui poursuivent le pêcheur attardé le soir dans les environs du *Cap au Diable*, sont de ces plus jolies et de ces mieux touchées.

Jugez-en plutôt vous-mêmes.

" — C'était un magnifique matin ; le temps était calme et pur, et l'air embaumé par le parfum des fleurs des bois qui commençaient à s'épanouir. On voguait silencieusement, lorsque tout-à-coup,

la voix d'un sauvage domina le chant des oiseaux de l'une et l'autre rive. Son chant n'était pas un des anciens cris de guerre que nos pères entendaient, lorsque des tribus sanguinaires venaient les attaquer, et qu'elles hurlaient pour s'exciter entre elles au meurtre et au carnage. Non, la voix sonore du chantre respirait un sentiment de douceur ineffable ; car il y avait quelque chose dans ses paroles qui se ressentait de la bienfaisante et divine influence que le christianisme exerce sur ces peuples autrefois si féroces.

" En quoi consistait ce chant ? c'était une prière que l'on adressait à Marie ; la prière du matin.

" Chaque canot faisait chorus à la voix du premier chantre ; et les échos de la rive se renvoyaient les uns aux autres ces chants bizarres, sauvages et capricieux qui n'avaient peut-être rien de bien mélodieux, mais qui devaient monter vers le ciel comme un parfum d'encens et d'ambroisie."

Le docteur Charles de Guise est chrétien avant tout. Ce n'est pas lui que la science a rendu matérialiste ; et sous la pointe de son scalpel comme sous le bout de sa plume, il ne rougit pas de reconnaître le nom de Dieu. Sa pensée se retrempe de temps à autre au contact de Chateaubriand et d'Auguste Nicolas — ce qui n'est pas à dédaigner — et pour cela nous prédisons au " Cap au Diable," à " l'Homme mort " et aux " mémoires d'un vieux maître d'école" une vogue populaire.

A d'autres les grandes renommées littéraires, à M. Charles de Guise les modestes succès du coin du feu.

III.

MADAME CAMPBELL.

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais dès que mes finances sont à la hausse, le démon de la perambulation s'empare de moi et me pousse tout droit devant lui, par monts et par vaux. Se mettent-elles à la baisse? vite je chausse mes pantoufles, je me roule dans ma robe de chambre, et blotti au coin du feu, je chauvauche en imagination, à la suite du premier livre de voyages venu.

J'aime ce genre de littérature, parce que n'y touche pas qui veut ; et pourtant, cela semble facile de prime abord.

Grouper au jour le jour ses notes, les transcrire proprement sur un second manuscrit, ajouter l'heure du départ et de l'arrivée, semer ça et là deux ou trois anecdotes qui accentuent le récit, parler de son cœur brisé, de ses illusions perdues, de ses cheveux qui blanchissent, et le tour est joué.

Mais tout autre chose est d'observer finement un trait, une faiblesse cachée qui révèlent tout un côté du caractère national ; de surprendre sur le fait ces esquisses de mœurs qui ne se montrent qu'aux regards du voyageur essentiellement doué d'un certain esprit philosophique et critique.

Ce qui, aux yeux d'un camarade de locomotion, ne paraîtrait qu'insignifiant, est plein d'intérêt et de révélation pour l'observateur. Une feuille, une pierre, un tableau tout jauni, l'absorbe des heures entières, au grand étonnement de son voisin, M. Prud'homme, qui a l'air de se poser mystérieusement ce point d'interrogation :

— Ce monsieur aurait-il vu par hasard une araignée dans le plafond ?

A coup sûr, madame Campbell n'esquiverait pas ce dilemme bourgeois ; car en lisant son volume, on sent la femme qui, pour voir du nouveau et en parler à bon escient, ne craint pas plus de mouiller son petit soulier sur la jetée du Rio Janeiro que de le tremper dans la boue de Banella.

Elle va hardiment son chemin ; car elle sait qu'elle peut nous rapporter un récit coloré et saisissant de ses fatigues, de ses dangers ; et que bientôt le lecteur souffrira et rira de ce qui faisait naître larmes ou sourires chez la spirituelle voyageuse.

Avec elle, il prendra en grippe l'affreux capitaine Bailey, cet ingénieux inventeur de tout ce qui peut s'imaginer pour faire trouver une traversée détestable.

Il est vrai qu'à Rio Janeiro, le loup de mer sera avantageusement remplacé par des myriades de moustiques, et bientôt il y aura recrudescence de plaintes, que le comfort espagnol de la ville brésilienne, et plus tard les routes australiennes de Melbourne aux Ovens ne seront guère en mesure de calmer.

Madame Campbell possède un genre de narration particulier. Je ne sais si la forme qu'elle a adoptée y a contribué pour beaucoup ; mais cette mère écrivant le récit de ses aventures pour l'amusement de ses enfants, entraîne et charme le lecteur. Pourtant une chose vous fait peine ; c'est qu'au milieu de tous ces riens charmants, l'auteur a jugé à propos de faire çà et là de la déclamation contre la religion catholique.

Certes, on peut voyager, et fort bien encore, sans faire de la propagande, à la manière des sociétés bibliques, et je connais plus d'un volume, entre autres, le "*South sea bubbles*," du comte de Pembroke, qui aurait été exquis sans cela.

Le livre de madame Campbell tombe dans cette malheureuse catégorie.

Comme tout aurait été parfait, si elle s'était contentée de croquer une série de tableaux dans le genre de celui-ci :

— " Un jour—il pleuvait beaucoup—papa était allé avec le domestique voir si notre cheval avait eu sa provende. Chemin faisant, il aperçoit des hommes occupés à tendre leurs tentes et à dételer leurs chariots. Comme ces gens étaient sur notre propriété, il se dirigeait vers eux, dans l'intention de leur dire

de passer outre, lorsqu'à sa grande surprise, un homme s'écria en français :

— Tiens un capot d'étoffe du pays ! voilà un canadien !

Il montrait alors un pardessus gris, vieille relique patriotique que nous avions apportée avec nous.

A ces paroles, tous laissent ce qu'ils tenaient à la main, qui leurs harnais, qui leurs haches, qui leurs ustensiles de cuisine, et viennent se grouper autour du nouvel arrivant.

Papa, prenant alors la parole en français, leur demanda de quelle contrée ils étaient.

Ils parurent profondément affectés, en entendant converser en leur langue et une voix, sortant du groupe, répondit avec émotion :

— Du beau Canada, monsieur. Et vous ?

La même réponse fut reçue avec un âpre cri de plaisir. Aussitôt un feu roulant de questions se croisa ; et chaque réponse était accueillie par une salve enthousiaste, car — chose étrange — plusieurs d'entre ces expatriés étaient des censitaires de seigneuries appartenant à notre oncle, et pendant une longue heure, en dépit de la pluie, cette douce conversation se prolongea.

Le lendemain, je voulus leur faire visite.

En approchant de leur tente, nous entendîmes le son d'un violon. Je m'assis sur un arbre mort pour écouter ce que l'on jouait. Le violoniste accompagnait " Vive la Canadienne," et mon cœur pris à

l'improviste par ce refrain de la patrie lointaine, ne put maîtriser son émotion. Je me retournai vers mon père qui, lui aussi, était tout en larmes.

Le soir, deux de ces messieurs vinrent nous voir, et je ne puis vous dire combien je fus récomfortée par cette politesse exquise qui est le signe caractéristique de la race Canadienne-Française. Leur courtoisie faisait tellement contraste avec les mœurs et les allures des mineurs de toutes classes sociales qui nous entouraient que je me persuadai là une fois pour toutes qu'il n'y a pas de gens au monde pour égaler le Canadien-Français. C'est vraiment le gentilhomme tel que l'a rêvé la mère nature. " —

Comme cette simple et naïve anecdote est racontée ! Elle vaut à elle seule plus d'une longue page de maints auteurs en vogue et, pour en rencontrer de semblables, moi qui suis le type du paresseux, j'empilerais volontiers in-folios sur in-folios. Ces petits coins de patrie que l'on découvre de temps à autre dans leurs récits, font raffoler des voyageurs, et n'avais-je pas raison de vous dire, il y a un instant :

— Rien n'est si doux que de chevaucher en pantoufles et en robe de chambre, à la suite du premier livre de voyages venu.

Malgré tout ce charme, il me faut pourtant quitter les notes de madame Campbell pour vous entretenir d'un livre bon et honnête, deux qualités assez rares,— lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire, même lorsqu'elle remonte à cent cinquante ans.

IV.

L'ABBÉ MAURAULT.

Missionnaire pendant vingt-cinq années chez une tribu qui s'en va s'éteignant — la nation Abénaquise — l'abbé Maurault a travaillé dans les circonstances les plus favorables.

Tout est venu concourir avec lui pour mener son entreprise gigantesque à bonne fin, recueillement, profondes études sur les histoires américaines, légendes du ouigouam, traditions du passé, double expérience donnée par la philosophie du prêtre et du chrétien.

Il n'a eu qu'à laisser courir sa plume pour dessiner devant son lecteur cet Abénakis des anciens jours, cette franche doublure du Français de la Nouvelle-France, bon, affectueux jusqu'à l'abnégation, brave, craint de ses ennemis et vrai modèle de cette foi et de cet attachement aux croyances du catholicisme, qui rayonnaient si purement sur les temps bénis de l'église primitive.

Prêtre avant de se faire historien, l'abbé Maurault a esquissé à larges coups de crayon cette belle et sainte figure du missionnaire de nos bois et de nos solitudes, qui, n'ayant pour tout bagage de voyageur qu'une vieille soutane en loques, un ciboire grossier, une pierre sacrée et un crucifix, allait courbant sous le souffle de sa parole les conseils des fiers sachems et forçait à tomber à genoux devant l'énergie de sa foi, des files entières de Peaux-Rouges encore toutes haletantes des voluptés du combat, et les mains rouges du sang des chevelures qu'elles venaient d'y scalper.

On ne saurait écrire rien de plus simple et de plus touchant que la relation des trois voyages du Père Druillettes, et, presqu'à chaque page de son travail, l'abbé Maurault a bien soin de toujours maintenir devant son lecteur l'austère et mâle caractère de ces rudes et infatigables apôtres que l'on n'a qu'à releguer demain à l'arrière-plan, pour faire disparaître à jamais de l'Amérique notre nationalité si vivace.

Le style de l'abbé Maurault est nerveux, sans être trop correct ; sa diction est serrée, et il a le talent de grouper et d'amener ses faits et ses dates, sans fatiguer ceux qui le lisent.

Les malheurs qui sont venus fondre d'une manière si subite sur la florissante colonie de Port-Royal, la guerre du roi Philippe et les différentes phases de calmes et de tempêtes par lesquelles passe la tribu des Abénaquis avant de venir allumer le feu

du conseil sur les bords agrestes du lac Saint-Pierre, sont sobrement racontés.

On sent à chaque ligne l'homme pénétré de la grandeur de son sujet et de la vérité de ce qu'il dit.

Ça et là de jolies anecdotes, de beaux traits viennent donner du ton au récit historique, et les amateurs de romans et d'histoires extraordinaires me remercieront de leur faire lire le " protecteur de Rebecca, " " l'Anglais et l'Abénaquis " " le vieux chef qui adopte un officier ennemi, " et surtout cette terrible narration de " la captivité de madame Johnson. " A côté de ces poignants récits, j'aurais aimé à voir se détacher plus nettement le visage bruni et militaire du héros des annales abénaquises, de ce terrible pourfendeur, le baron de Saint-Castin, dont le nom jeté le soir au coin du foyer, parmi les causeries des habitants de la Nouvelle Angleterre, équivalait aux effets magiques de l'ombre du feu roi Richard sur les peuplades du désert.

Saint-Castin est un des plus beaux types que puisse léguer le temps à l'histoire. Son médaillon, dans une galerie de portraits, ferait un pendant admirable à celui de Le Moine d'Iberville, et il mérite les honneurs d'un volume. La plume de l'abbé Maurault était la seule qui pût nous donner une étude sur cette famille, illustrée par ses actes de foi, d'héroïsme et d'énergie. Aujourd'hui que cette plume est retombée inerte dans son encrier desséché par la mort, qui la relevera ?

Outre sa valeur intrinsèque, l'histoire des Abénaquis renferme des détails intéressants sur les mœurs

et les coutumes des Sauvages, ainsi que des explications détaillées sur l'étymologie des mots indiens qui se rencontrent dans le cours du récit.

Ces détails qui n'ont pas pour certains lecteurs le charme que pourraient avoir les péripéties et l'intrigue du thème historique, sont plus importants que l'on ne serait tenté de le croire à première vue.

Ils nous ramènent vers les restes mutilés d'un passé qui s'en va ; ils invitent notre curiosité à étudier à fond les légendes et les traditions d'une histoire perdue, et sèment peu à peu d'imperceptibles jalons qui plus tard pourront mener à une étude profonde, vraie et savante des anciens peuples du continent américain.

Le premier mot vient à peine d'être prononcé sur cet intéressant sujet.

Toute l'histoire archéologique de l'Amérique est encore à faire, et ce n'est qu'en travaillant ferme, qu'en recueillant une à une ces étymologies, ces traditions — même les plus insignifiantes — que l'on parviendra à rebâtir pierre par pierre, toutes ces ruines qu'ont laissées derrière eux les jours enfuis et l'oubli.

J'ai déjà pris sur moi d'attirer l'attention de nos archéologues canadiens sur les curieuses affinités qui semblent exister entre nos tribus algonquines et les descendants de cette fameuse race Aztèque, fondatrice des mystérieuses villes que l'on retrouve

tous les jours au milieu des mornes solitudes de l'Amérique centrale. (1)

Il doit y avoir là, cachée quelque part, une énigme de notre histoire, et ce n'est qu'en étudiant rudement, qu'en piochant fort, comme l'a fait M. l'abbé Maurault, que l'on réussira peut-être à résoudre ce difficile problême.

La tâche serait énormément simplifiée, si tout missionnaire, si toute personne instruite suivait son courageux exemple et publiait le fruit de ses notes et de ses observations sur ces indiens de la puissance du Canada, que chaque année voit diminuer en nombre et agoniser lentement devant l'eau-de-vie et les mille petits moyens qu'emploie la civilisation pour les détruire.

De nobles efforts ont déjà été tentés par quelques-uns de nos compatriotes zélés et intelligents. M. Eugène Dorion — mort lui aussi, hélas ! — et M. Joseph Doutre, avocat de Montréal, ont écrit deux excellents essais, l'un sur la nation huronne, l'autre sur les iroquois de Caughnawaga. Une savante grammaire des langues algonquine et iroquoise a été publiée par le trop modeste auteur des " observations à M. Renan, " sur quelques dialectes sauvages, et l'abbé Belcourt, avant de mourir, nous a légué un travail complet, grammaire, dictionnaire et livres religieux sur la langue des Sauteux, " langue

(1) Voir dans le premier volume *De Québec à Mexico* les chapitres intitulés : " Les ruines d'un passé " et " Mexico."

qu'il considérait comme la source et la racine de tous les autres idiômes sauvages du Nord-Ouest. (1)

Mais il ne faut pas en rester là dans ces fouilles à peine commencées.

Plus la pelle et le pic maniés par des bras robustes, comme ceux-là, s'enfonceront avant, moins on regrettera la solitude de ces longues veilles et de ces longues soirées passées seul, en tête-à-tête avec une tâche ardue. La mine ouverte déjà par nos historiens Garneau et Ferland, et largement entaillée par l'abbé Maurault, est encore bien riche, et le couloir s'étend vaste et profond devant tous les hardis chercheurs. Allons ! qu'ils aillent de l'avant sans broncher, et plus tard, quand ils seront à se reposer sur les résultats de leurs labeurs, ils s'apercevront que Champfleury avait raison, lorsqu'il disait à l'un de ses amis :

— Le travail est une joie.

---

(1) Pour donner une idée de cet immense travail, le *Moniteur Acadien*, dans une notice biographique du regretté défunt, dit que " le dictionnaire seul couvre un peu plus de trente-deux rames de papier *foolscap*, en écriture."

La société littéraire et historique de Québec possède deux exemplaires inédits d'une grammaire latine-huronne qui mériterait les honneurs de l'impression, et M. l'abbé Lacombe vient de publier un dictionnaire et une grammaire de la langue des Cris qui appartiennent, nous assure t-il, " à la grande famille Algique, qui s'étend depuis le Labrador jusqu'aux Montagnes Rocheuses et jusque sur les bords de la rivière Athabaskaw, et forme les tribus des Montagnais du Labrador, les Têtes de Boule du St. Maurice, les Abenaquis, etc. "

V.

P. AUBERT DE GASPÉ.

Oui, mes amis, le travail est une joie, et je veux que ce soit un vieillard de soixante-dix ans qui vienne vous l'apprendre.

Ne vous est-il pas arrivé de rêver quelquefois au passé, dans un de ces moments de recueillement où, seul, vous flâniez voluptueusement au soleil sur les grèves parfumées du Saint-Laurent, laissant votre oreille se bercer aux modulations de la vague qui montait, et votre pensée se plonger dans les souvenirs d'autrefois.

Alors devant votre esprit passaient et repassaient rapidement les vieilles coutumes, les antiques chansons, les bonnes figures de ceux qui avaient bercé votre enfance A travers les arabesques capricieuses que dessinait la fumée de votre pipe, vous voyiez le bon vieux temps revenir avec ses charmes, son inappréciable poésie, et si — à cet instant — un fâcheux, comme on en trouve toujours dans ces

moments-là, venait vous frapper sottement sur l'épaule, avec ce semblant de cordialité qu'ils ont tous, vous retombiez dans le réalisme de l'existence, et vous ne reteniez de cette vision dorée qu'un souvenir triste et amer ; celui de la voir mourir avec vous.

Ce regret pouvait exister autrefois — puisque je l'ai éprouvé moi-même — mais il disparut, le jour où M. de Gaspé fit paraître les "*anciens canadiens.*"

Dans cet excellent ouvrage, l'auteur s'est surtout attaché à peindre vivement les bonnes et vieilles coutumes de nos campagnes françaises, — à décrire avec vérité les costumes pittoresques et simples de nos paysans canadiens, — à reproduire fidèlement leur vieux langage si énergique — et à sauver de l'oubli ces chansons de chaume qui rendent si bien, dans leur poésie rustique, les sentiments de ceux pour qui elles sont faites.

Chez l'auteur, tout tendait admirablement à le conduire vers le but proposé, puisqu'il avait pour lui la vieillesse, la sagesse, de solides études et un profond esprit d'observation.

Le souvenir des heures perdues avait remis alors entre les doigts du vieillard septuagénaire sa plume de vingt ans. A mesure qu'elle glissait sur le papier, la poésie, l'enthousiasme, l'amour, ces fées rieuses et folâtres de toute jeunesse, couraient se grouper autour de lui.

Sous leur dictée, il avait écrit quelques phrases, terminé un chapitre, et bientôt M. de Gaspé offrait au lecteur étonné l'un des plus gracieux romans de la littérature canadienne.

Lors de l'apparition de ses "mémoires," le vieillard était plus fatigué.

Ce retour vers l'enfance lui avait rappelé que tout berceau mène à une tombe et, avant d'y descendre pour se reposer de sa longue jeunesse, il s'est assis un instant sur le talus qui la borde, non plus pour écrire la touchante histoire des amours de Blanche d'Haberville, mais pour causer un instant de ceux qui ne sont plus. Et voilà pourquoi on entend, à chaque page des mémoires de M. de Gaspé, la voix du passé, jetant un inexprimable cri d'adieu à la poussière du passé.

Aussi, n'ai-je pu me défendre d'une certaine émotion, en mettant la main sur ces *Mémoires* où se sont donné rendez-vous les célébrités de tout un siècle de notre histoire.

Vienne qui voudra écrire que le style aurait pu être plus parfait, que l'auteur aurait pu s'effacer un peu plus ; ces défauts ont cessé d'en être pour moi, du moment que j'ai aperçu derrière eux les cheveux blancs qui les protégeaient.

Quand on appartient à une famille de héros, on n'a pas le droit de se mettre à l'écart.

D'ailleurs, comment M. de Gaspé aurait-il pu nous décrire si bien la vie intime de notre bonne société

canadienne, de cette aristocratie de vieille roche presque disparue aujourd'hui au contact des billets de banque et des coupons de chemin de fer, s'il en avait retranché l'une de ses plus spirituelles figures — la sienne ?

— Science n'est que souvenance, dit un vieux proverbe.

Le livre de M. de Gaspé nous le prouve, et chacune de ses pages respire une profonde connaissance du cœur humain.

Une d'entre elles, surtout — réflexions sur les femmes — semble détachée des livres du P. Ratisbonne, et vraiment, si je n'avais pas peur de trop allonger cette causerie, je vous la citerais.

Partout des pensées philosophiques se mêlent à une foule de réjouissantes descriptions.

Les souvenirs de l'avocat McCarthy sont empreints d'une verve toute juvénile. Le caractère de Romain Chouinard, ce type du cultivateur canadien, est admirablement décrit ; son loup-garou à la queue longue de trois-quarts de lieue — introuvable ; et la légende de Joséphine Lalande, un petit bijou littéraire qui prendra place plus tard parmi nos "morceaux choisis."

Çà et là, lorsque l'occasion s'en présente, l'auteur ne se fait pas faute de relever une erreur historique, un écart de l'imagination populaire, trop prompte à saisir au vol une calomnie, ou une insinuation jalouse.

Un trait de sa plume relève sans tache le brave de Repentigny, et arrache son blason tout meurtri à la gueule du *Chien d' Or*.

Un second force le spectre sanglant de l'indienne du Château Bigot à laisser dormir le squelette poudreux de la dame de l'intendant, et un troisième aurait peut-être eu pour effet de radouber la mémoire avariée du gouverneur anglais, Sir James Craig, si toutefois un élan du cœur pouvait faire disparaître des erreurs de tête.

Mais je m'aperçois que ces souvenirs du temps passé m'emportent bien loin, à la suite de M. de Gaspé. Il est temps que je m'arrête, car sans m'en apercevoir, moi qui ne voulais rien citer, il y a un instant, je sens venir en moi l'irrésistible envie de vous lire les lignes toutes noyées de larmes qu'il écrit à " celle, la belle d'entre les belles, celle qui a partagé ses joies et ses douleurs." La navrante mélancolie de cette page que j'ai relue plus d'une fois, passe sur mon âme en y laissant son empreinte, et je referme le livre sans même oser vous dire quel a été l'accueil que lui a fait un public dont le cerveau est tout bourré de chiffres et qui, n'ayant pas le temps de lire, ne laisse battre son cœur qu'à la vue d'un lingot d'or.

A peine, s'est-il dépouillé de son égoïsme en faveur du vieillard. Quelques rares exemplaires de ses œuvres dorment, à côté de celles de ses devanciers, dans les rayons de nos bibliothèques. Beaucoup ont traîné sur les tablettes de ces boutiques où, sous

prétexte de s'occuper de librairie, on détaille des souliers, du genièvre, quelques paroissiens romains, des éventails, des blagues de fumeur ; et, pour lui faire la royale aumône de son patronage, le public canadien a attendu que les prophéties de l'auteur se soient réalisées, et qu' " éclos comme la fleur des champs, il se soit brisé comme elle, et ait disparu comme une ombre. "

II.

EN BOUQUINANT.

Joseph Marmette. — François de Bienville ; scène de la vie canadienne française au XVIIe siècle. — L'intendant Bigot. — Le chevalier de Mornac : chroniques de la Nouvelle France. (1664.)—

I.

FRANÇOIS DE BIENVILLE.

— Qui vive ?

— France !

Chapeaux bas, messieurs ! car vous allez voir défiler sous vos yeux la patrie d'autrefois, avec son drapeau fleurdelysé, ses mousquets à mèche, ses haches d'armes, ses élégants pourpoints, ses soyeuses plumes blanches.

C'est la Nouvelle-France du comte de Frontenac, leste, joyeuse et brave, courant sus à l'anglais, partout où il se montre, gasconnant et donnant de larges coups d'estoc, sans nul souci du nombre et de l'isolement ; puis, toute noircie de poudre et de soleil, allant dévotement s'agenouiller à la petite chapelle de Québec et acclamer Notre-Dame de la Victoire.

Ah ! vive Dieu ! c'est qu'en ces temps-là, le dévouement et la valeur, ces bonnes vieilles vertus gauloises, pesaient lourdement sur les corselets d'acier de l'ennemi. La science de chevalerie ne consistait pas alors à jeter furtivement à l'affût un demi-million de braconniers au coin d'un bois, pour y guetter le passage de la France et l'assassiner à loisir sous le couvert des hautes futaies.

Les fils de Fontenoy et de Raucoux, les grands pères de Jemmapes et de Valmy savaient faire les choses en gentilshommes ; on se canardait poliment, le sourire aux lèvres, en songeant un tantinet aux folles marquises du temps où l'on faisait si joyeuses collations sur l'herbe de Chantilly, de Fontainebleau, de Versailles, et le soir, au Château St. Louis, en devisant autour d'une bouteille de vieux vin, on comptait sous le manteau, comme aurait dit LaBruyère, les pertes de l'ennemi par les coups d'arquebuse qui manquaient au fourniment.

Pauvre Nouvelle-France ! il n'est pas vrai que tu gises tout entière dans le trou béant que t'a creusé le dernier boulet de Sainte-Foye.

Le chercheur te retrouve encore aussi complète, aussi charmante que jadis, douillettement enfouie sous les annales et les chroniques du passé, et de temps à autre tu reviens te livrer à ceux qui ont ton culte et te gardent leur meilleure part de souvenir. Hier, c'était un vieillard — M. de Gaspé — que tu choisissais ; car il t'avait semblé voir passer sur ses cheveux blancs un reflet lointain de la blanche oriflamme aux fleurs de lys.

Aujourd'hui ta main bénie vient se poser dans celle de notre jeunesse : ton privilégié a vingt-cinq ans, — l'âge où déjà les tiens appartenaient à l'histoire — et pour enseigner les sublimes choses du passé à tes fils d'aujourd'hui, tu as permis à l'un des nôtres de choisir un des chevaleresques portraits de ton illustre galerie, "un frère de héros, héros lui-même," François Le-Moyne de Bienville.

C'était un rude homme, ce François de Bienville qui, "flairait de loin la poudre, haïssait mortellement l'Anglais, et se trouvait bien, partout où il y avait de glorieuses estocades à donner." Il faisait bon être son ami, et sentir passer sous son bras, cette main "large, musculeuse," certaine "de pourfendre son homme au champ d'honneur."

A le voir, on se sentait fier de sa race, et rien d'étonnant que M. Marmette se soit mis en tête de dessiner sa grande figure, un jour que le guerrier, revenant de Montréal, était à causer avec M. de Frontenac "ce vieux gentilhomme qui avait un roi — Louis

XIII — pour parrain, et la discipline militaire pour tutrice.''

Pendant deux ans, M. Marmette n'a fait qu'étudier tout ce qui pouvait mettre en relief le mâle caractère de son héros et rappeler la lointaine époque où il vivait.

Vieilles éditions à culs de lampe, mémoire des belles dames de jadis, chroniques veloutées de poussière, manuscrits jaunis par le temps, tout est venu se grouper autour de lui, pour faciliter son patriotique travail. Doué d'une patience véritablement bénédictine, il a su serrer de près chaque détail, chaque minutie de nature à jeter la moindre lumière sur l'ombre qui enveloppe l'histoire des mœurs canadiennes au XVIIe siècle. A voir l'exactitude avec laquelle il décrit ses costumes et les choses du vieux temps, on sent l'homme qui tous les jours hante amoureusement Monteil, fréquente le Grand d'Aussy et se laisse prendre à rêver de longues heures sur les gravures du "Mercure Galant."

Lorsqu'il débute en disant :

— J'ai longtemps cherché quels pouvaient être les vins que buvaient nos ancêtres.''

— " Je me suis amusé à retrouver les anciens commandements d'arquebuse dans les travaux de Mars d'Alain Mallet, maître de mathématiques des pages de la petite écurie de Sa Majesté, on peut être sûr qu'il a employé de longues veillées à fouiller le passé.

Pierre à pierre "il l'a reconstruit, et tout-à-coup surgit devant le lecteur étonné le Québec de 1690, avec ses palissades, ses vieux bastions noircis, son château St. Louis assis sur le bord du cap, et arrêté par les fondations qui servent encore à soutenir la plate-forme, ses communautés religieuses occupant presque toujours la haute ville, ses rares maisons disséminées le long des rues Saint-Louis, Buade, de la Fabrique, du Palais et Saint-Jean, son grand calvaire planté près de la palissade qui domine à plus de 100 pieds la rue du Saut-au-matelot, à peu près où l'on voyait autrefois sur la grande batterie une espèce de demi-lune, défendue par un canon de trente-deux," aujourd'hui remplacé par la terrasse Bienville.

Les pages que remplissent ces détails sont à citer. N'est-ce pas là la ville de Frontenac, telle qu'elle n'existe plus que dans la pensée de M. Casgrain, puisque MM. Ferland et Laverdière sont partis? Aussi, ne faut-il pas s'étonner si, forte de sa science et tout imbibée de l'époque qu'elle veut faire revivre, la plume de M. Marmette, est allée chercher au fond de l'encrier où ils dormaient la douce et sainte figure de Louise d'Orsy, la trogne rebondie de maître Jean Boisdon, le sauvage profil de Dent-de-Loup, l'âme haineuse de Harthing.

Tous ces divers personnages à travers lesquels va se mouvoir la sympathique physionomie de Bienville, sont bien esquissés.

L'intrigue fortement tissée est soutenue par un style simple, parfois imagé, et partout l'entrain du dialogue captive.

M. Marmette fait causer nos ancêtres à ravir.

Pour s'en convaincre, il suffit de prendre place à la table hospitalière du château, entre M. le major Prévost et François de Bienville. On s'expose, il est vrai, à boire sec chez le comte de Frontenac; mais comme il fait plaisir d'y discuter gaiement les affaires de la colonie, tout "en suçotant une aile de pluvier," ou en s'exposant "à battre en brèche avec grand succès un second bastion de pâté au chevreuil." Le siége que les gentils-hommes font subir au garde-manger du comte est de tout point plus dévastateur que celui qu'apportent en ce moment "les frégates, les brigantins, les caïches, les barques et les flibots" de Sir Wm. Phipps. Quels francs éclats de rire s'échappent joyeusement le long des corridors du château! quelles pleines rasades on se sert en attendant le moment où un heureux parieur enverra un boulet décrocher le drapeau anglais qui flotte à la corne d'artimon du vaisseau amiral!

Le conteur se sent à l'aise au milieu de ces scènes grandioses de notre histoire militaire. L'épisode de ce drapeau que le courage de Bienville va bientôt sanctifier en le suspendant, précieuse relique, aux voûtes de la cathédrale, est à détacher et à mettre dans ce recueil de morceaux choisis de notre littérature que je voudrais voir publier sous le patronage du ministère de l'instruction publique.

Partout où il y a de la poudre et du bruit, de la mousquetade et des coups d'estoc, des canons et de la bataille, la phrase de M. Marmette prend le pas gymnastique et se fait entraînante. Le combat de la Canardière est enlevé, ainsi que celui de Repentigny.

M. de Vaudreuil vient de placer ses grands gardes autour du village ; " au bout d'une demi-heure 120 Canadiens investissent la maison. "

— " Couchés qu'ils étaient parmi des broussailles, derrière quelques gros arbres et des clôtures qui avoisinaient l'habitation, personne n'aurait pu soupçonner leur présence.

On n'entendait que les ronflements sonores des Iroquois qui dormaient sur l'herbe, et, de la tête touffue des arbres s'échappaient quelques cris d'oiseaux éveillés par un bruissement inusité, mais imperceptible à toutes autres oreilles qu'aux leurs.

Les malheureux dormeurs devaient voir en ce moment passer dans leurs rêves le hideux spectre de la mort qui effleurait leur front de ses ailes de chauve-souris.

Il pouvait être trois heures quand l'aurore, comme un ruban lumineux, se déroula lentement à l'horizon. Peu-à-peu, la cime des montagnes dont la base dormait encore dans la brume, se détacha sur le ciel, et le premier sourire du jour naissant descendit languissamment sur la vallée.

Le rayonnement des étoiles devint moins vif et finit par s'éteindre à mesure que la clarté refoulait les ténèbres.

La lumière, en effleurant l'herbe humide, permit aux Canadiens d'entrevoir et de compter quinze Iroquois endormis devant la porte de la maison.

— Feu ! dit une voix tonnante.

Vingt mousquetades rasèrent le sol, ainsi que des couleuvres de flamme, et leurs détonations n'en faisant qu'une seule éclatèrent comme un coup de foudre.

Dix Iroquois restèrent sans bouger sur place ; ils dormaient leur dernier sommeil. Les cinq autres se levèrent effarés. Mais les balles sifflèrent de nouveau dans le taillis et les survivants se recouchèrent sans jeter une plainte. Ils avaient cru rêver, et la mort les tenait à leur tour."

Cette largeur de description et de mise en scène se retrouve quand M. Marmette veut raconter les tentatives de Dent-de-Loup, prisonnier dans les cachots du Château St. Louis, et s'arc-boutant aux "solides tiges de fer qui le séparent de la liberté." Elle revient encore lorsqu'il nous fait assister à l'enterrement de Le Moyne de St. Hélène et à la scène du *Miseremini* pleine de cette grandeur que seule peut trouver une plume véritablement religieuse. Elle se maintient dans l'épisode des "Marches naturelles de Montmorency," qui rappelle un peu le genre d'Anne de Radcliffe, mais là où elle se décuple et prend son élan, c'est au récit de la nuit terrible où Harthing tente l'enlèvement de mademoiselle Louise d'Orsy.

Il y a dans ce chapitre des situations, comme aimait à les peindre Salvator Rosa. L'épouvante, la terreur remplissent à pleins bords l'âme du lecteur, et involontairement, en lisant les angoisses épouvantables par où passe François de Bienville, l'esprit se reporte au supplice de Claude Frollo lancé du haut des tours de Notre-Dame et sentant son espérance et sa vie lâcher prise, à mesure que fléchit la gargouille de plomb, où l'a suspendu le doigt du hasard.

A côté de ces sombres toiles, la main de l'artiste a su éparpiller de coquets pastels, de frais sépias qui reposent l'œil et l'imagination.

Rien de plus joli que cette vision où M. Marmette entrevoit passer sur la place-d'armes l'élégant défilé des mignons de l'époque Frontenac.

Il y aurait de gros in-folios de philosophie à écrire sur ce quart-d'heure de tête-à-tête où le vieux comte vient appuyer sur son cœur endolori l'âme brisée de Bienville, et, il y a quelque temps, en relisant avec moi les pages colorées où M. Marmette raconte le vœu de Louise d'Orsy, Eugène Hamel, qui nous est revenu de Rome avec tout un bagage de croquis, d'esquisses et de toiles ravissantes, me disait :

— Il y a dans ces lignes un charmant sujet qu'un de ces jours je veux me donner le plaisir de *copier* ; car Marmette n'y a rien laissé à créer.

C'est surtout les scènes de la vie populaire qu'aime à travailler la plume du jeune romancier. Un de ses types restera : celui de maître Jean Boisdon, " gros,

court, ayant de prime abord l'apparence d'un baril de vin, possédé toujours de la manie de crisper les doigts sur les piécettes qui s'acheminent vers son comptoir, et n'ayant qu'un seul penchant capable de lutter convenablement avec sa douce ivrognerie et son implacable avarice : l'énergique amour de son existence joufflue. "

Cette figure joviale illumine d'un long éclat de rire le roman de M. Marmette ; ses entrevues avec Saucier, le cuisinier du château, ses malheurs pendant le bombardement, ses gaucheries en faisant l'école de peloton, ses interminables querelles avec sa légitime madame Boisdon, tout cela est frappé à l'emporte-pièce gaulois.

Il en est de même de ces études de mœurs où l'on voit la robuste moitié de l'hôtelier lutter de bruit et de tapage avec les bombes de Phipps, tout en déménageant soigneusement ce qu'elle a de plus précieux, pour le porter au monastère des Ursulines.

Ses bourgeois et "mesdames leurs épouses" conversent avec autant de courage et de vélocité que leurs descendants de 1874, et beaucoup d'entre eux se reconnaîtront curieusement dans les personnes de MM. Poisson et Pelletier, flanqués chacun — il va sans dire — d'une de ces légendaires moitiés qui semblent croire que la vie est destinée à ébaucher des improvisations sur la réputation du voisin, puisque l'éternité est faite pour se reposer.

II.

L'INTENDANT BIGOT.

Dans son troisième travail historique — le premier est intitulé *Charles* et *Eva* — M. Marmette a abordé de plein pied la plus triste période de notre histoire, et votre main d'honnête homme va se crisper rien qu'à venir en contact avec celle de ce punais de Bigot qui avait pris à la cour de Louis XV son luxe, ses rafinements, ses débauches, et trouvait le moyen de mériter en sus le titre du " plus effronté pillard que jamais roi de France ait eu pour financier-général. " Aussi, faut-il voir avec quel art l'histoire a su grouper autour de l'époque choisie par le romancier la plus dangereuse cohorte de sacripants qu'aient jamais enfantée l'impatience de jouir et l'amour du monopole.

Regardez-les défiler devant nous.

Voici maître Brassard-Deschenaux, fils de cordonnier, si grand amateur de gain qu'en un jour de bonne humeur il disait joyeusement :

— Moi, j'en prendrais jusque sur les autels.

Puis vient benoîtement le boucher Cadet "passé si vite du couteau à l'épée" et qui, après avoir, sur les hauteurs de Charlesbourg, tondu les moutons de monsieur son maître, finira par se faire tondre à son tour par la commission royale du Châtelet, car neuf ans plus tard il sera condamné à 500 livres d'amende et à six millions de restitution ! Puis, maître Bréard, né pauvre, mort millionnaire ; puis, toute la troupe des escrocs, Estèbe, de Villiers, Clavery, Jean Corpron, Pénisseault, et enfin l'aide-major Péan "le plus laid, le moins spirituel de tous," opinion générale partagée un peu par Bigot, beaucoup par madame Péan, et complètement par l'histoire et par M. Marmette.

Tous ces coquins jouent, pillent, pressurent, mangent, rient et digèrent à qui mieux mieux en attendant le déshonneur, l'amende, la restitution, la Bastille ; et par Satan ! juron favori de monseigneur l'intendant, d'ici à l'expiation, le temps va couler joyeusement !

Il se passe en roueries, en extorsions, en mensonges, et il va sans dire que le plus gros de l'avalanche roule sur le dos complaisant du glauque et impassible major. Madame Péan le hait et le trompe. Bigot plus rusé, le cajole, lui ferme les yeux, l'endort : et comme ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour, non-seulement le maître se contente de tromper son favori, mais il trompe aussi "l'obligeante" madame Péan, épithète pleine de promesses que lui donnent les mémoires du temps.

A son tour, véritable renard qu'une poule aurait pris, l'intendant se fait jouer par son valet de chambre Sournois et, pour ne pas rester en arrière, dans cette course à l'hypocrisie, de Vergor trompe et livre la patrie !

Sombre et lugubre toile où M. Marmette a su tracer d'une main ferme un tableau qui ne laisse pas à l'âme les mêmes pensées que fait jaillir la noble et franche figure de François de Bienville ; mais qui l'empoigne plus avant, et sait faire tressaillir jusqu'aux fibres les plus intimes du patriotisme outragé.

Ce roman est précédé d'un prologue saisissant.

La famine règne en maîtresse dans Québec, et en attendant qu'il se nourrisse "de cheval et de merluche sans pain," le peuple, "prenant son mal en patience, comme l'avoue ingénument le commissaire ordonnateur des guerres, M. Doreil, périt de misère dans les rues de la ville, pendant que cet hiver là Bigot trouve le moyen de perdre au jeu 200,000 livres.

Nous sommes au 24 décembre 1755.

Un vieil officier, manchot, perclus de blessures, transi de froid, est agenouillé avec sa petite fille au pied de la crèche du Sauveur, dans la cathédrale de Québec. La faim, le dénuement, les angoisses paternelles ont creusé de larges et profondes rides sur la figure mâle du baron de Rochebrune, et au milieu de tous ces noëls, ces chants d'allégresse, ces parfums de l'autel, il n'entend

qu'une seule chose ; la voix de la petiote qui lui dit :

— Père, j'ai faim.

Que faire ? Depuis deux mois le baron n'a pu retirer sa pension dont le paiement a été différé sous un prétexte, puis sous un autre. Seule sa croix de chevalier de Saint-Louis lui reste.

A cette pensée, un éclair de résolution passe dans l'œil sombre de M. de Rochebrune.

Il quitte le saint lieu d'un pas lourd et se dirige vers *la Friponne*, ce magasin où l'on trouvait le moyen de revendre au roi sa propre marchandise, tout en la lui faisant payer plus cher que la première fois. A travers la neige et la poudrerie, le vieillard se fraie un chemin vers le Palais.

Du côté de *la Friponne* tout est sombre et triste, comme dans le cœur de ceux qui chaque jour vont y mendier une prolongation d'existence. Mais qu'importent leur misère et leurs angoisses ? L'intendance n'est-elle pas illuminée du rez-de chaussée au faîte ? Et tout reste rose dans le meilleur des mondes possibles, puisque l'on fait un jeu d'enfer et que, la bouche en cœur, on débite des madrigaux aux belles dames, tout en humant les parfums du souper charmant qui va se servir chez monseigneur l'intendant.

A cette vue, indigné, comme citoyen, navré, comme père, le vieux soldat sent les vapeurs de la faim, de l'outrage et de la fièvre lui monter au cerveau. Pâle, déguenillé, mais resplendissant de mépris et de

fierté, le baron de Rochebrune s'avance l'œil en feu, la lèvre dédaigneuse. Il pénètre, le front haut, dans ces salons dorés, et là, laisse tomber des paroles de malédiction et de prophétie au milieu des rires et des ivresses de la fête. Puis, sortant lentement du palais maudit, brisé par le cauchemar de toutes ces joies et de toutes ces splendeurs véreuses qui viennent de se mesurer avec son désespoir et son inanition, il trébuche et va mourir d'épuisement aux pieds de l'escalier d'honneur, pendant qu'au dessus de sa tête les violons insoucieux jettent à l'hiver les joyeuses notes d'un menuet, et que madame Péan encore tout énervée par cette scène laisse tomber, derrière son éventail, cette triste pensée :

— Mon Dieu ! bien sûr, je ne dormirai pas cette nuit !

De ce croquis analysé à la hâte, M. Marmette aurait fait la partie la plus dramatique de son roman, s'il n'avait à soutenir la comparaison avec la mort du capitaine Brown dans la cataracte du Montmorency et celle de Sournois qui, blessé par un coup de feu, en essayant de voler le coffre-fort de Bigot, se traîne dans le souterrain du château de Beaumanoir, s'efforce de remuer la pierre qui en défend l'entrée, la soulève assez pour rester pris dessous, et se sentir dévoré lentement par quelques loups friands de bons morceaux, qui rôdaient dans les environs.

A mon avis le décès de cet honnête homme est une des choses réussies de la littérature horrible, et, tout en présentant mes compliments de condoléance

à l'inventeur du regretté défunt, je lui sais gré de m'avoir si bien décrit la coquinerie et les âpres appetits de cette carrière si tôt brisée.

D'une grande souplesse, la plume du romancier canadien se prête facilement aux scènes sombres et lugubres, mais dans cet ouvrage elle a peut-être fait un étalage trop considérable de panneaux tournant dans leurs boiseries, de pierres pivotantes, et de souterrains humides et mystérieux, toutes choses bien à leur place dans ce sombre et terrible château d'Udolphe qu'a décrit l'imagination malade de madame de Radcliff, mais qu'on ne s'est pas habitué à imaginer en contemplant les ruines bourgeoises du Château-Bigot. Quelques descriptions de personnages me paraissent un peu longues ; mais en revanche, comme tous ces vils caractères de pillards s'accusent et ressortent en relief !

Voyez-vous Cadet de mauvaise humeur et de plus mauvaise compagnie encore, qui réplique à une plaisanterie de Deschenaux en lui jetant son assiette par la tête, pendant qu'attablés autour d'eux, leurs compères rapaces, la figure animée, écoutent religieusement Bigot qui laisse tomber ses premières paroles de trahison. Puis, à quelque temps de là, écoutez la triste entrevue que provoquera monseigneur l'intendant avec M. de Vergor — encore un traître celui-là — qui a fait son apprentissage au siége de Beauséjour, défense si mollement conduite que les mauvais plaisants d'alors ne la désignaient plus que sous le nom du *Siége de velours*. Voyez comme tous

ces misérables s'entendent pour embrouiller les comptes du roi, cacher leur rapines et hâter la ruine de la patrie, afin de pouvoir se sauver lâchement au milieu du bruit de son immense effrondrement.

Ah ! triste époque, pleine d'enseignements, de terreurs et de sanglots, bien faite pour tenter le romancier et pour navrer le lecteur à la recherche de poignantes émotions.

A côté de ces hontes et de ces douleurs, M. Marmette a su faire intervenir à propos la gracieuse figure de Berthe de Rochebrune, ainsi que celles de Raoul de Beaulac et de maître Lavigueur. Dans la première de ces créations, le romancier a voulu personnifier ce héros gentilhomme, perdu aujourd'hui, et qui trouvait alors le temps d'être spirituel, aimant, heureux de se l'entendre dire souvent, et jetait à pleines mains son cœur, sa bravoure et sa jeunesse. Dans la seconde, l'auteur a eu la patriotique pensée de faire ressortir ce type d'intelligence, de dévouement et d'amour du sol, que le peuple canadien-français sut faire surgir en ces temps d'épreuves. L'ami Lavigueur est bien encore ce véritable enfant de Saint-Roch, moitié charpentier, moitié trappeur, qui ne recule devant rien, et jamais fils de nos faubourgs ne s'est montré plus fort, plus charitable et plus dévoué que cette création de M. Marmette qui, d'ailleurs a le soin de nous dire :

— " N'était-ce pas de l'héroïsme que l'acte de ces gentilshommes et de ces paysans qui couraient à la mort, les uns persuadés qu'elle serait inutile au

salut du pays, et les autres confiants dans le succès de leurs armes, et comptant toujours sur des secours que la France ne leur envoyait plus depuis longtemps ? ''

Le roman de M. Marmette est une réponse au point d'interrogation du romancier, et à eux trois — Berthe de Rochebrune, Raoul de Beaulac et Lavigueur forment cette brillante et sainte trilogie de la femme, de l'officier et du soldat qui furent en ces temps maudits les seuls défenseurs de la patrie bafouée, mutilée et agonisante. Aussi, faut-il voir comme la pauvre Berthe se défend en lionne contre les déclarations fougueuses de l'intendant millionnaire ; puis, tout le courage qu'elle sait déployer pour s'évader de la flotte anglaise ancrée au Cap-Rouge et venir seule dans un canot avertir un de nos avant-postes que l'ennemi se glissant dans l'ombre vient opérer le débarquement.

Et le chevalier Raoul ?

Comme celui-là sait avoir toutes les tendresses et tous les courages ! — Peut-on être plus sentimental et plus terrible que lui ? — Regardez-le aux genoux de Berthe ; on dirait un muguet de la cour qui n'a cessé d'étudier des rondeaux et d'éparpiller des madrigaux et des lais d'amour ; pourtant, demain vous le verrez l'épée au poing, le pistolet à la ceinture, faire des marches de nuit, se glisser dans le camp de Wolfe à l'Ange-Gardien, et au grand jour des Plaines d'Abraham, il vous apparaîtra " tête nue,

les cheveux au vent, l'œil en feu, le sourire de la vengeance aux lèvres, lançant son cheval au beau milieu des rangs épais des montagnards écossais,'' tandis que Lavigueur, tout en distribuant balles et plomb à l'Anglais, ne trouve d'autre moyen d'exprimer sa farouche satisfaction qu'en criant d'une voix rauque :

— En avant les gars ! tue ! tue !

C'est au milieu de ces grandes scènes que M. Marmette se sent à l'aise ; et l'enlèvement de mademoiselle de Rochebrune par les Anglais, son évasion, la description de cette escadrille de débarquement, glissant silencieuse le long du Cap Rouge, et passant à demi-portée de nos avant-postes qui croient que c'est le ravitaillement attendu de Montréal depuis si longtemps ; le récit de la bataille des plaines d'Abraham ; cette lutte gigantesque de deux cents canadiens contre l'aile gauche de l'armée anglaise ; toutes ces péripéties, tous ces chocs, toutes ces gloires ont été rendus dans un style vif et passionné par notre romancier qui, tout en nouant son intrigue, n'a pas cessé de suivre de près la vérité historique.

Pour vous en convaincre ; suivez-moi au camp de Beauport, et asseyez-vous entre Beaulac et Lavigueur, sur le tronc de cet arbre renversé.

Maintenant retenez vos larmes pour mieux voir, car l'Anglais bombarde Québec :

— "De minute en minute, et trouant soudain le voile immense, tissu de ténèbres jeté sur le fond du

tableau, de livides éclairs bondissent et roulent sur les flancs à pic des rochers de Québec et de Lévis.

" Puis tout redevient nuit ; et le fracas des détonations de l'artillerie passe en hurlant dans l'air pour aller se briser dans la brume sur les masses géantes des Laurentides, et revient vers la ville en râlant un sourd et dernier grondement. Ces suprêmes ronflements de la canonnade, répercutés par l'écho, se confondent alors avec les mugissements lointains et graves de la cataracte du Montmorency, dont les eaux emportées par un élan terrible jettent vers le ciel une immense clameur d'effroi, avant de crouler éperdues dans un abîme de deux cent quarante pieds.

" A gauche, la scène change.

" De rougeâtres lueurs empourprent d'une teinte sanglante les sommets embrasés de l'île et de la côte du sud depuis Beaumont jusqu'où la vue peut s'étendre en descendant le fleuve. Ce sont les torches de l'incendie allumé pour éclairer les funérailles de la domination française en Amérique.

" Selon que le vent souffle avec plus ou moins d'intensité, ces grandes lueurs fauves, enchaînées l'une à l'autre dans un vaste parcours, semblent danser sous le ciel blafard comme une immense filée de spectres qui viendraient de sortir de l'enfer et secoueraient au vent dans une ronde satanique leurs vêtements de flamme."

Voici maintenant le spectacle qui se déroule du côté de la ville.

— “ Grâce à la courbe lumineuse dont la fusée des bombes et des obus sillonnait la nuit entre Lévis et Québec, on pouvait constater la précision et la grande portée des grosses pièces des assiégeants. Plusieurs maisons qui brûlaient çà et là dans la ville prouvaient, à n'en plus douter, que les projectiles ennemis n'atteignaient que trop bien leur but ; tandis qu'au contraire, nos bombes, lancées par des mortiers d'un trop petit calibre, s'en allaient éclater, inoffensives, dans l'eau subitement éclairée qui bruissait dans l'ombre au pied des falaises indécises de la Pointe-Lévis.

“ Placez cette scène étrange dans un pays à demi-civilisé, encadrez ce tableau dans un immense réseau de forêts presque vierges encore, et vous aurez une idée de la mise en scène de cette lutte opiniâtre engagée depuis si longtemps pour la possession d'une contrée perdue comme un îlot dans l'Océan.”

M. Marmette a su trouver des couleurs aussi sombres pour nous peindre Québec ruiné, brûlé, écrasé par l'ennemi. Ecoutez-le vous conter cette désolation.

— “ Au fond de la grande place se dressaient les hautes murailles de la cathédrale en ruines. Le toit s'étant effondré dans les flammes, le ciel apparaissait librement à travers les vitraux du portail et les fenêtres défoncées de la nef. Du clocher élevé il ne restait plus que la lourde tour du beffroi, au-dessus de laquelle se levait en ce moment le disque de la lune, si brillant, si mystérieux et si grand, qu'on aurait cru voir l'œil de Dieu errer sur les décombres de son temple dévasté.

" La cloche des Ursulines laissait tomber sans relâche ses sanglots dans la nuit, car Montcalm venait de mourir.

" A mesure que Raoul avançait, il se heurtait de plus en plus contre mille débris de poutres noircies et de pierres calcinées qui encombraient la rue. Car toute la partie de la haute ville qui s'étendait depuis la rue de la Fabrique jusqu'au Château-du-Fort, se trouvant la plus élevée, avait souffert de la bombe plus que le reste de la cité qui descend avec le terrain dans la direction du faubourg.

" La lumière blanche de la lune donnait en plein sur l'église et la façade du collége des Jésuites. Sur leurs murs éclairés se voyaient partout de grosses taches étoilées, tandisque sur les toits s'étendaient comme des flaques de sang. C'étaient les trous creusés par la bombe et les boulets anglais.

" Raoul traversa la grande place et s'engagea dans la rue Buade, où plus encore était la désolation.

" Outre les murs élevés de la cathédrale qui dressaient à gauche leurs pans noircis et à demi écroulés, on ne voyait que des ruines à droite. Le feu et la bombe n'avaient rien épargné. Les toits embrasés s'étaient écroulés dans les caves, et les fenêtres crevées fixaient sur le passant leurs regards creux comme les orbites d'une tête de mort.

" Enervé de plus en plus par ces scènes de poignante destruction, Raoul tourna brusquement le coin de la rue du Trésor, dans laquelle il entra comme pour fuir ce navrant spectacle.

" La cloche du couvent se lamentait encore, et sa voix aérienne prenait des accents de plus en plus éplorés, à mesure que Raoul se rapprochait du monastère.

" Quand il déboucha sur la Place d'Armes qui s'étendait devant le Château St. Louis, le premier objet qui frappa les yeux de Beaulac fut le couvent avec la chapelle des Récollets, dont les projectiles avaient respecté le petit clocher pointu.

" Le monastère et la chapelle étaient encore debout, mais leurs murs crevassés et leur toiture en maints endroits défoncées indiquaient encore l'œuvre infernale des projectiles anglais.

" Comme Raoul arrivait en face du château, ses yeux s'étant machinalement tournés à droite, du côté opposé, s'arrêtèrent sur le portail de l'église des Récollets. La grande porte en était ouverte et laissait entrevoir la faible lumière de la lampe du sanctuaire, qui dormait sous les noires profondeurs de la voûte.

" L'infortuné ressentit le besoin de prier, et, coupant sa marche à angle droit, il se dirigea vers la chapelle. Quand il entra, un bien triste spectacle s'offrit à ses yeux. Mille débris de planches, de poutres et de ferrailles jonchaient le pavé effondré en beaucoup d'endroits. Tous provenaient de la voûte percée à jour par les bombes et les obus dont le violent passage avait laissé en de certaines places la charpente de la toiture à nue comme les vertèbres d'un squelette, tandis qu'ailleurs où tout avait cédé sous le poids des projectiles on apercevait, à travers les déchirures

du toit, quelques coins du ciel, et surtout une grande gerbe de lumière blanche provenant de la lune et descendant jusqu'au parquet. Dans un coin de la chapelle un vieux moine, agenouillé sur les dalles en désordre, priait dans l'ombre. Sa tête grise dont le sommet dénudé reluisait sous la lumière de la lampe et sous les pâles rayons de la lune qui tombaient de la voûte, regardait vers le ciel, tandis que ses bras étendus s'élevaient en suppliant. A sa figure ascétique où la privation et les ans avaient creusé leurs rides, à l'ardeur de sa prière qui s'exhalait de son œil inspiré et de sa bouche entr'ouverte par l'extase, grâce aussi au jeu de la lumière qui tombait en plein sur la partie supérieure de sa figure, tandis que le reste de la tête et le corps entier se noyaient dans l'ombre, on aurait cru voir le moine en prière qui posa devant Zurbaran. "

Combattre, aimer, prier, ce sont là trois nobles pensées que M. Marmette a su faire surgir presqu'à chaque chapitre de ce roman — dont le titre a peut-être le tort d'être une tristesse nationale — et à eux seuls ces trois mots magiques nous font oublier les tripotages et les trahisons de François Bigot et de sa vilaine clique ; ils effacent le dégoût et la haine que cette lignée de voleurs laisse à l'âme, et nous font refermer le livre du romancier canadien avec un sentiment de fierté et d'attendrissement.

Involontairement, on se prend à songer à ce peuple de paysans et de soldats — obscurs héros qui furent nos aïeux — et nous nous rappelons alors que dans ces jours

d'épreuves où tout vint à manquer, pendant que les pères et les fils allaient à l'ennemi, les petits enfants, les femmes, les vieillards se faisaient bêtes de somme. Oui, "bêtes de somme," messieurs, et soyons fiers de ce titre qu'a consacré l'histoire ; car en ces temps-là, ces êtres faibles et affamés s'attelèrent sur 271 charrettes, et charroyèrent de Batiscan à l'armée — l'espace de 18 lieues — 700 quarts de lard et de farine, c'est-à-dire de quoi pouvoir subsister et lutter pendant encore douze à quinze jours. Le bruit s'affirmait alors de plus en plus que la France nous avait abandonnés, et notre résistance inattendue — c'est lord Chesterfield qui l'avoue — coûta la somme de 80 millions sterling dépensés par l'Angleterre pour l'armement de sa flotte et de son armée.

Tout s'équilibre ici-bas, mes amis, et ces millions dépensés par l'ennemi étaient destinés à compenser les millions engloutis par l'insatiable goinfre que M. Marmette a réussi à nous décrire sous le nom exécré de "l'Intendant Bigot."

III.

LE CHEVALIER DE MORNAC.

Ici la scène change, et M. Marmette, dans une préface pleine d'érudition, se charge d'analyser lui-même son nouveau — et à mon avis — son meilleur roman — .

— Ce que je veux peindre, dit-il, c'est cette vie d'alarmes, d'embûches et de luttes terribles dont est toute remplie l'héroïque époque qui précéda l'arrivée du régiment de Carignan ; les craintes des habitants des villes, les incessants dangers du colon isolé dans les campagnes et souvent hors de la portée de tout secours ; puis, à côté de cette existence parsemée d'épouvante, mais que rendaient cependant supportable encore certaines jouissances de la civilisation, les mœurs ou plutôt les coutumes barbares des tribus iroquoises ; les marches forcées et pénibles de leurs prisonniers de guerre ; les malheurs et la dispersion de la nation huronne, les tortures des captifs, leurs souffrances dans les villages iroquois ; les longues

nuits d'insomnie dans les ouigouams enfumés, les raffinements de cruauté des vainqueurs sur leurs prisonniers sauvages ou blancs ; l'admirable courage de ces derniers au milieu de souffrances, de tourments inouïs ; enfin la marche stoïque de la civilisation contre la barbarie aux abois ; et, pour adoucir les sombres couleurs d'un pareil tableau, l'insouciante gaieté gauloise accompagnée d'un amour pur, fine fleur de chevalerie française, aux parfums pénétrants et salutaires comme l'image de Béatrix que Dante emporte en son âme pour mieux endurer la vue des horreurs de l'enfer."

Avec semblable croquis, l'espace et les moyens ne pouvaient guère manquer à l'imagination créatrice de M. Marmette qui a su s'acquitter de sa tâche en serrant toujours de près la vérité historique, y mêler de savantes recherches, et nous faire rire à belles dents en groupant l'intrigue autour du chevalier Robert du Portail de Mornac, un des " caractères les plus délicieusement gascons " de cette époque gasconnante.

Véritable fils des bords de la Garonne, le sandis, le cadédis et le cap de dious ! toujours accrochés au bout de sa railleuse moustache, la garde-robe en revanche accrochée nulle part, le porte-monnaie vide, le cœur plein d'amoureuses pensées, l'âme pleine de courage, la tête de verve et " d'insoucieuse gaieté," ce chevalier de Mornac, favorisé sans doute par la bonne étoile de messires ses nobles aïeux, s'installe sans façon dès le premier chapitre du roman, chez maître Jacques Boisdon premier du nom et souche glorieuse de Jean

Boisdon II, qui sera de si mésaventureuse mémoire du temps de François de Bienville.

Robert arrive en droite ligne de Versailles d'où il s'en est venu guerroyer *ès* pays de Nouvelle-France, et, en attendant la gloire, il s'escrime bravement contre une des énormes omelettes de la mère Pétue Boisdon, tout en lorgnant de l'œil la grande place du marché, ce qui l'amène à se dire familièrement :

— Cap de dious ! Mornac mon bon ! voici de bien curieux personnages !

Bien curieux, en effet, pour un Gascon sortant de la cour. C'était la députation iroquoise qui s'en venait demander la paix à M. de Mésy, et vous voyez d'ici le chevalier bouclant son épée, cherchant au fond de sa malle un pli que Colbert lui a confié pour messire le gouverneur, puis emboîtant le pas derrière les moricauds d'Agniers, pour se rendre au Château St. Louis, et ouvrant des yeux "grands comme des piastres d'Espagne," pendant que les guerriers Indiens haranguent sans pitié Ononthio et lui fument au nez cent et un calumets de paix. Nécessairement, après un exercice aussi violent, il est hygiénique de humer l'air frais du fleuve ; tout honnête maître de maison aurait été de l'avis de M. de Mésy en faisant aérer son salon. Une porte à deux battants donnait sur un balcon. On l'ouvre, tout le monde circule sur la terrasse ; les Agniers, en attendant les rafraîchissements, Mornac, en se pâmant d'aise devant le tableau magique que la nature lui a mis sous les yeux ;

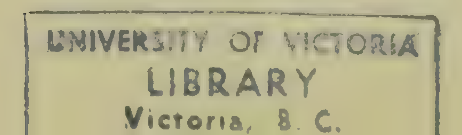
lorsque crac ! patati ! patatras ! ambassadeurs, balcon, officiers, et valets culbutent en bas du cap, et voilà le noble chevalier Robert du Portail de Mornac servant de haquenée à Griffe-d'Ours dit la Main-Sanglante, et donnant une chevauchée à ce farouche guerrier qui, " avait fait brûler à petit feu 80 hommes aux mânes d'un de ses frères et — toujours pour compléter son ex-voto, — en avait tué en guerre, et massacré 60 autres de sa propre main."

Même de nos jours, cette position aurait été embarrassante pour un de nos petits marquis ; on conçoit ce qu'elle avait d'humiliant pour un superbe fils de croisés.

— Mordious ! s'écriait-il, en se démenant comme un diable, allez-vous descendre de sur mon dos ! Eh ! là sandis ! monsieur le sauvage, vous n'êtes pas une plume, savez-vous ? Cap de dious ! vous m'éreintez !

Et l'enfant des bois de rouler désarçonné par sa noble monture, pour se relever aussitôt, et mieux rouler le soir même sous les tables de l'hôtellerie Boisdon, où il se grise en compagnie de Mornac, et par manière de plaisanterie indienne, essaie de scalper Robert qui se contente de pousser du pied le guerrier ivre-mort, et de grimper à sa chambre faire un brin de toilette, puisqu'il y a bal ce soir chez M. Ruette d'Auteuil.

Mais avant d'arriver chez le conseiller, il va falloir passer par d'autres aventures.



Griffe-d'Ours s'est échappé de chez Boisdon, et comme chez lui le vin est devenu de plus en plus plaisant, il est en train de le prouver un peu trop galamment à mademoiselle de Richecourt qui se rend, elle aussi, chez M. d'Auteuil. Mornac tombe à coups de pommeau d'épée sur l'intrus, offre son bras à mademoiselle l'inconnue, et comme Dieu a toujours protégé la Gascogne, le chevalier découvre, avant de pénétrer dans les salons du conseiller, que celle qu'il a sauvée des pattes de Griffe d'Ours, est sa cousine-germaine.

— Vive Dieu ! comme le cadet gascon a encore le cœur chaud et bien fait, voilà l'intrigue nouée, et Mornac peut s'avouer ce soir-là, en s'endormant :

— C'est égal, cap de dious ! ma première journée passée à Québec est assez bien remplie ! Dégringolade du haut en bas de la terrasse ; trois aventures assez drôles avec le prince Griffe-d'Ours ; rencontre inespérée d'une fort belle cousine ; petit guet-à-pens ce soir ; voilà de quoi empêcher un bon gentilhomme de trouver le temps long !

Ces incidents sont pétillants d'entrain, de verve et de gaîté. Ils prêtent même à un grand déploiement d'érudition historique, comme dans les descriptions de costumes et de coutumes des temps, dans celle du festin à tout manger — épisode un peu trival mais très véridique — ainsi que dans l'énumération faite par Mornac des munificences de la cour de Louis XIV.

Dans le duel du chevalier et du baron de Vilarme le dialogue ne saurait être plus vif, plus enjoué, plus prompt à la riposte.

La réception des ambassadeurs iroquois par M. de Mésy, les harangues des chefs, le récit des tribulations du vieux gouverneur, indiquent que le romancier a su puiser aux sources les plus curieuses de nos annales, et que sous la plume d'un nouvelliste peuvent quelquefois se glisser le jugement, les recherches et même les découvertes de l'historien consciencieux et honnête. A preuve, les détails inédits que M. Marmette nous donne sur la manière dont furent retrouvés les corps des PP. de Brebœuf et Lallemant.

Rien de plus vrai et de plus triste que la narration du Renard Noir faite auprès de l'âtre de la ferme de la Pointe à la Caille, ce coin de terre qui a permis à M. Marmette de décrire les paysages aimés de son enfance. D'une voix émue le chef huron raconte ce que fut sa nation depuis les temps de Champlain et ne fait grâce d'aucuns détails à ses auditeurs tour à tour émerveillés et terrifiés. Avec le chef, leurs poitrines se dilatent d'orgueil en apprenant la grandeur de la race huronne ; comme lui, ils déplorent sa triste décadence ; ils frémissent d'horreur devant sa dispersion, l'anéantissement de ses missionnaires et de ses bourgades, et avec le Renard-Noir, ils pleurent l'horrible mort de sa femme aimée, Fleur d'Etoile, et celle de ses pauvres enfants mutilés par le feu de la torture.

Et pendant que l'épouvantable récit va se déroulant, M. Marmette sans cesse à l'affut d'une émotion, nous

montre l'Iroquois, à deux pas de la frêle palissade, qui rampe dans l'ombre, prêt à bondir, à tuer sans merci, à scalper toujours, et accomplissant encore son œuvre de sang.

Alors, l'intrigue se noue et s'enchevètre de plus en plus, et l'auteur nous fait assister aux tristes épisodes du long voyage que les héros de son roman font, à la suite de leurs farouches conquérants.

Blottis, garottés au fond des canots iroquois, ils passent, l'âme navrée, en face de Québec, à deux pas de la délivrance et des joies pures de la famille, pour aller s'enfoncer dans la profondeur des bois, et, les pieds endoloris, le corps malade, ils s'acheminent à travers les abandons, la fièvre, l'insomnie, les tortures et les sarcasmes, vers le redoutable château-fort d'Agnier. L'arrivée du dernier des Mornac à la bourgade ennemie, sa lutte avec les guerriers qui font la haie pour mieux le *caresser*, sa fuite, sa reprise, son supplice, l'arrivée de sa fiancée, le combat que le fier chevalier devenu modestement le *Castor Pelé* soutient avec Griffe-d'Ours, l'adoption et la mort du baron de Vilarme, la fuite de mademoiselle de Richecourt et de ses vaillants défenseurs vers Montréal, l'arrivée du régiment de Carignan, la surprise du fort de Sorel par Griffe-d'Ours, la mort de ce chef redouté, tout cela est dit fermement, et l'imagination qu'a déployée l'écrivain canadien dans ces tableaux successifs, ferait honneur à plus d'un romancier européen.

Il est vrai que M. Marmette avait à sa disposition des matériaux qui, bien que contrôlés par l'histoire, tombaient presque dans l'invraisemblable ; et le chevalier de Mornac sauvé du bûcher par le trembleterre de 1664, le supplice de Jean Couture et de Griffe-d'Ours, tout étranges qu'ils puissent paraître, restent encore dans les bornes de la vérité, car les relations des Jésuites sont remplies de choses aussi poignantes et aussi extraordinaires.

Néanmoins, je hasarderai ici une légère observation.

Fort des mémoires, des relations et des récits du temps, M. Marmette a une tendance trop prononcée à faire griller ses héros, et je demeure émerveillé devant ce diable de Mornac qui aurait réussi, paraît-il, à imiter mon geste, 180 ans avant ma naissance, et qui, non content de cela, se livre à une gymastique des plus échevelées, malgré la peau de son dos toute fendillée et tout écaillée par la flamme du bûcher. Il est vrai que dans " L'Intendant Bigot " la même admiration s'était emparée de moi, à la vue de Mlle. de Rochebrune réveillée de sa catalepsie par une bombe qui incendie la maison, et sauvée de la mort par l'action irritante sur ses bras et ses épaules du feu qui avait produit l'effet d'un puissant sinapisme."

Mais ces choses peuvent ne pas être un défaut puisque le feu purifie tout. Aussi, n'insisterai-je pas.

M. Marmette, qui est poëte — la chanson de mort de Mornac le prouve — a réussi à nous peindre adorablement Mlle de Richecourt. Cette figure

blonde, fraîche, souriante, courageuse, est un des plus charmants portraits de sa galerie d'héroïnes, et se détache avec d'autant plus de relief qu'il est sans cesse placé en face de cette horrible tête rousse, aux yeux louches, à l'expression hypocrite et fausse du baron de Vilarme, le plus beau spécimen de scélérat et d'étrangleur de femmes qui puisse être rompu en place de Grève.

Heureusement que tout ce que cette physionomie du baron a de lâche et de repoussant est tempéré par l'honnête figure de Baptiste Joncas, "cet homme trapu aux traits énergiques," que M. Marmette nous montre, dès le commencement de son récit, la main calleuse appuyée sur sa longue gaffe, et prêt à faire des prodiges de valeur, de désintéressement et de dévouement, tout le long du roman. A côté de ce brave coureur des bois, modèle de ces types populaires que l'auteur aime à faire entrer dans ses ouvrages, Jolliet amoureux, timide, concentré en lui-même, se livre à toutes les craintes, à toutes les fougueuses aspirations, à tous les malaises qui indiquent chez un homme l'enfantement d'une puissante idée. La Corneille, la Perdrix Blanche, Griffe-d'Ours et le Renard-Noir vivent, agissent et pensent comme les Peaux-Rouges du temps, et, pendant qu'ils se livrent, les uns à leurs querelles domestiques ou à leurs élans de reconnaissance, les autres à leurs terribles vengeances et à leurs épouvantables cruautés, Mornac toujours léger, galant, chevaleresque, de bonne humeur, passe par les péripéties de la vie la plus accidentée, finit

par se ranger et, une fois marié, malgré ses efforts, ne peut se dépouiller de son intarissable verve gasconne.

Si l'on en croit la légende, tout en faisant chevaucher ses deux aînés sur ses genoux, il leur racontait l'histoire de ses aventures chez les Iroquois ; mais, ajoute la chronique, cette édition était tellement augmentée, amplifiée, embellie, que Mme de Mornac, qui avait partagé les périls de son mari, ne les reconnaissait presque plus.

Il est vrai que La Bruyère écrivait vers ces temps-là :

— Un homme de mérite et qui est à sa place, n'est jamais incommodé par sa vanité.

En touchant au roman historique, M. Marmette est chez lui, et véritablement il cultive le sol qui lui donnera le meilleur rendement. Sous ses pieds gît une terre superbe, inépuisable ; pour l'exploiter, il n'a qu'à continuer l'œuvre commencée. Son talent en viendra facilement à bout ; car sur ce terrain il est chez lui, beaucoup plus à l'aise que de Bienville et Harthing aux pieds de mademoiselle Louise d'Orsy que ces messieurs aiment, comme on aime à la Porte Saint-Martin.

La pastorale ne va guère à cet esprit observateur, né malin. Les parfums du combat, l'insouciance du bivouac, les courses sur le grand fleuve, les joyeusetés de la vie d'au jour le jour, les petits ridicules de la masse, voilà son véritable domaine littéraire. Il peut y marcher tête haute, en maître, car sûrement il

parviendra, si les épreuves du pain quotidien le permettent.

Il ne faut pas se le cacher, publier des œuvres comme " François de Bienville, " " l'intendant Bigot " et " le chevalier de Mornac," c'est faire acte de valeur éclatante. Neuf cents pages consciencieusement écrites représentent un épouvantable total de longues veilles, de recherches arides, d'interminables travaux.

Il faut d'abord y consacrer le temps que laissent les soucis du labeur de chaque jour ; puis, une fois l'ouvrage terminé, commencent les marches et contremarches de la chasse à l'éditeur, les rebuts impossibles de la presse qui, pour toute critique, se contente " d'offrir ses remerciments à qui de droit, " le silence obstiné et les réticences doucereuses de ceux qui ne savent faire mieux, et n'ont que le mérite de jalouser dans l'ombre. Quand toutes ces choses se révèlent et viennent heurter le cerveau, ne faut-il pas prendre son courage à deux mains, pour jeter sa signature au bas d'un volume ?

Heureusement que les convaincus du travail savent ne pas s'arrêter en chemin. Les belles réflexions sur la gloire que M. Marmette prête à Joliette, en sont une preuve. Ils marchent droit devant eux, poursuivant la noble mission qui leur a été imposée, instruire le peuple en l'amusant. Ils vont sans sourciller, sans craindre les obstacles, jusqu'au jour où, comme Joliette découvrant le

Mississipi, ils "attachent à leur nom l'immortalité," ou, comme Bienville mourant, "se faisant mettre la figure du côté du Saint-Laurent," ils s'évanouissent la "pensée tournée vers la France et leurs œuvres en la sainte garde de Dieu."

III.

EN BOUQUINANT.

Les publications américaines de M. Edwin Tross, de Paris.— M. Henry Harrisse. — Notes pour servir à l'histoire de la Nouvelle France.

I.

LES PUBLICATIONS AMERICAINES DE M. EDWIN TROSS.

Aussi modeste qu'érudit, M. Edwin Tross appartient à cette école de libraires de vieille roche qui passaient leur vie au service de l'art et de la science, ne reculant devant rien, lorsqu'il s'agissait de donner au public une réimpression rare ou un livre utile.

Alors, tout était mis en réquisition.

Dessinateurs, graveurs, fondeurs de caractères, fabricants de papier se donnaient rendez-vous chez le maître, et il faut voir quels chefs-d'œuvre de délicatesse exquise renferment les titres, les têtes de chapitres, les culs-de-lampe du temps.

M. Edwin Tross n'a pas craint de marcher sur les traces de ces chevaliers de l'art. Par ses conseils, par son goût, par ses sacrifices, il a maintenu l'imprimerie moderne à une juste hauteur, et chacune de ses réimpressions réunit ce qui fait pâmer d'aise Maxime du Camp et d'autres fins connaisseurs, la beauté du papier, la pureté des types, la correction du texte, la vivacité des encres.

M. Tross a consacré l'une de ses collections à l'Amérique, et comme le Canada français lui est redevable de la réédition d'une foule d'ouvrages devenus rarissimes, j'ai cru faire acte de reconnaissance envers cet ami de notre pays, en venant ce soir vous parler de ses œuvres.

Les premiers volumes de cette série concernent le découvreur du Canada. En 1863, M. Tross donnait le " Brief Récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 par le capitaine Jacques-Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres," réimpression figurée de l'édition originale rarissime de MDXLV, avec les variantes des manuscrits de la bibliothèque impériale, le tout précédée d'une savante introduction historique par M. d'Avezac. Deux années

après, en 1865, il publiait le discours du voyage fait par le même capitaine au Canada en 1534, d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio. Ce nouveau volume, revu par M. H. Michelant, était orné de deux cartes et contenait des documents inédits sur Jacques-Cartier, communiqués par M. Alfred Ramée. Le hasard les avait fait découvrir à ce savant de Rennes, et M. Tross s'était empressé de livrer à la publicité ces pièces qui "font connaître les circonstances au milieu desquelles s'effectuèrent les diverses navigations du pilote malouin, les luttes qu'il eut à soutenir contre ses concitoyens jaloux de contrecarrer ses projets dans un esprit de basse jalousie ou de mercantile avidité, les difficultés qu'il lui fallait surmonter, malgré la protection du roi, les chicanes qu'il eut à subir à son retour et qui poursuivirent ses héritiers, longtemps après sa mort."

Ce second volume ne tarda guère à être suivi d'un troisième, et en 1867, M. Tross complétait les ouvrages de Cartier, en mettant sous presse la relation originale du voyage fait en 1534 aux terres neufves du Canada, Norembergue, Labrador et pays adjacents. Deux portraits du malouin et une nouvelle série de documents inédits accompagnaient cette réimpression faite sous les soins de M. Michelant. Son collaborateur, M. Alfred Ramée, avait eu la pieuse idée de compléter nos renseignements sur Cartier, en ajoutant à cette édition deux vues du manoir de Limoïlou, et une curieuse notice sur cette gentilhommière de l'aventureux capitaine.

" — Nos croquis exécutés en 1865 conserveront au moins, ajoutait-il tristement, le souvenir de l'état ancien des lieux, quand il ne restera plus d'autres traces du séjour du grand navigateur sur ce domaine, que le nom de Portes-Cartier, que lui garde encore la mémoire fidèle des habitants."

De 1864 à 1866, M. Edwin Tross a réédité en quatre volumes " l'histoire du Canada et voyages que les frères mineurs Récollects y ont fait pour la conversion des infidèles " et " le grand voyage du pays des Hurons " par Gabriel Sagard Théodat, avec un dictionnaire de la langue huronne, le tout précédé de notes et d'une étude historique de M. Emile Chevalier. Puis il a publié successivement le " contrat d'association des Jésuites au trafique du Canada, pour apprendre à Paul de Gimont, l'un des donneurs d'advis pour les Jésuites contre le Recteur et Université de Paris et à ses semblables, pourquoy les Jésuites sont depuis peu arrivés en Canada, " fac simile sur vélin de l'édition originale, tiré à 12 exemplaires ; un second fac-simile " très-exact " à 36 exemplaires de la grande carte de la Nouvelle France du Sieur de Champlain, et enfin trois magnifiques volumes de l'histoire et des muses de la Nouvelle France, par Marc Lescarbot, advocat en Parlement, ce gai Vervinois qui plaidait, écrivait argumentait ou jouait des " gaillardises, " fondait à Port Royal l'ordre du bon Temps, rédigeait, au nom de Poutrincourt, des lettres en latin au pape Paul V, et trouvait encore moyen de nous laisser

des livres charmants sur les origines de notre pays.

Rien n'a été négligé par M. Edwin Tross, pour rendre ces réimpressions semblables aux originaux. Faites avec goût, confiées à une direction éclairée, ces reproductions de nos vieilles annales canadiennes sont de la plus haute importance pour nos bibliothèques qui n'ont pas le moyen de se procurer les éditions de jadis, et elles honorent le bibliophile de goût à qui le monde lettré doit les annales plantiniennes, les romans d'aventure de M. Michelant, le chansonnier huguenot du XVIe siécle, la clef et les rondeaux d'amour, la danse des noces, les œuvres de Louise Labé, les songes drôlatiques de Pantagruel, le supplément aux œuvres de Rabelais, la serrurerie au moyen-âge, et la splendide édition de l'Imitation de Jésus-Christ, traduite, d'après un manuscrit de 1440, par l'abbé Delaunoy. Cette dernière impression surtout, faite sur véritable papier fort de Chine et entourée d'une bordure dans le genre des encadrements employés dans les livres d'heures publiés par Simon Vostre, Pigouchet, etc., démontre jusqu'à quel point M. Edwin Tross tient à sa belle devise :

" — Son art en Dieu. "

Chaque fois que j'ai rencontré sur un des livres Tross, ces quatre mots si remplis de pieux courage et de foi chrétienne, ils m'ont remis en memoire la derniére confidence qu'Augustin Thierry mourant, faisait au père Gratry :

— " Je me soutiens et m'encourage parfois dans mes fatigues, lui disait-il, par cette pensée : *Je ne suis* qu'un ouvrier *de Dieu.*

— " Ne répétez pourtant pas ce mot, ajoutait-il dans sa délicate modestie ; ce serait prétentieux, et je ne dis cela que pour vous. "

II.

LES SOURCES.

Parmi les publications récentes de M. Edwin Tross, la plus importante pour nous est, à mon avis, l'ouvrage que M. Harrisse intitule modestement : " Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle France et des pays adjacents." Embrassant la période de 1545 à 1700, et imprimé à grands frais sur papier vergé, vélin et de Hollande, cet ouvrage, tout en nous permettant de remonter et de nous renseigner aux meilleures sources de nos annales, renferme en outre beaucoup de pièces inédites de la plus haute valeur.

En les feuilletant, vous y rencontrerez une série de documents sur Francoys de la Roque, sieur de Roberval ; vous y lirez avec le plus vif intérêt un mémoire de du Luth, ainsi qu'une lettre de Joliet, où il raconte dans le style le plus naïf et le plus touchant comment " estant prest de débarquer au Mont Royal

son canot tourna et perdit deux hommes, sa cassette où estait tous ses papiers et son journal avec quelques cartes de ces paiis si éloignez ; " vous vous arrêterez sur une dépêche de Henri de Tonty que M. Harrisse avoue ingénuement avoir " eu grand peine à déchiffrer, car elle porte les traces de la main de fer " qui remplaçait celle que le chevalier avait perdu au siége de Messine. Inutile d'ajouter que cet autographe de M. de Tonty, tout plein d'italianismes, est une pièce des plus originales.

Ces " notes " de M. Henry Harrisse sont précédées d'une savante introduction — les Sources — où l'auteur, tout en s'occupant de nous, traite en maître l'historique complet des archives de France.

On y trouve les plus curieuses révélations, les plus douloureuses surprises, et, en parcourant cette intéressante étude — véritable modèle du genre — nous apprenons que soixante portefeuilles des administrations Séguier et de Brienne sont aujourd'hui au Musée britannique ; que la correspondance diplomatique de Mazarin — M. Harrisse a oublié de mentionner une partie des dépêches de Frontenac — et " le manuscrit d'une histoire quasi-officielle de la marine française de 1669 à 1700, rédigée sous le ministére de M. de Pontchartrain, " ont trouvé refuge dans la bibliothèque impériale de St. Pétersbourg.

Ces pénibles aveux démontrent une incurie si profonde de la part de l'administration française, qu'elle serait à peine croyable, si l'auteur ne nous

assurait lui-même que ces précieux documents quittèrent la France, " en conséquence d'achats faits par Pierre Dubrowski, secrétaire de l'ambassade russe à Paris, qui achetait de toutes mains et qui augmenta ensuite sa collection, en se procurant, lors du sac de la Bastille, des centaines de liasses encore maculées de boue, " et profita du vol commis en 1781 à l'abbaye de St. Germain-des-Prés pour acheter tout ce qu'on venait lui proposer.

Mais là ne s'arrêtent pas les confidences de M. Harrisse. Il vous dira encore qu'une partie des archives administratives de Henri de Bourbon, prince de Condé, et du maréchal duc de Montmorency, tous deux vice-rois de la Nouvelle-France, appartient aujourd'hui à la collection privée du duc d'Aumale ; que les lettres de " Pierre Voyer d'Argenson, qui nous a gouvernés de 1658 à 1661 " ont été brûlées en 1871 à la bibliothèque du Louvre ; que celles de M. de Montmagny sont aux archives nationales ; que " l'original des divers traités passés entre la France et les nations iroquoises " sous M. le marquis de Tracy, appartient au fonds Baluze, et que " les dépêches de Louis d'Ailleboust de Coulonge (1648-1651-7), des Lausons (1651-1656), du marquis de Tracy (1665-1667), et de M. de Courcelles (1668-1672) n'ont pu être retrouvées. "

Tout en constatant ce qui nous reste et ce qui est à jamais perdu, M. Harrisse esquisse à large, traits l'histoire des archives, et je m'attacherai spécialement à vous analyser ce qu'il dit de celles qui nous touchent de près.

" En juin 1776, écrit-il, on créa le dépôt des papiers publics et chartes des colonies, qui avait son origine dans celui installé à Rochefort en 1765, lorsque le comte de Choiseul, à la veille de perdre la Nouvelle France et la Louisiane, y avait fait transporter tous les papiers rapportés du Canada, des Isles Royales et de St. Jean. " (1)

---

(1) C'était le duc de Choiseul qui faisait écrire à Louis XV : — La Corse peut suppléer merveilleusement à la colonie du Canada ; car, sauf les pelleteries, nous y pouvons trouver tout ce qui nous arrivait de ce pays."

A propos du duc de Choiseul, je retrouve le curieux passage suivant copié textuellement dans un manuscrit *inédit* que j'ai acheté à la vente d'Estimauville.

L'auteur est un jeune officier du genie, — peut-être un des membres de la famille canadienne d'Estimauville, — qui voyage de Maizières à Paris, en compagnie d'un agent du duc qui lui fait les révélations suivantes. La scène se passe vers la fin de l'année 1774.

— " M. de Choiseul, said he to me, would never have consented to give up Canada to the English, at the peace of 1763, had he not based the secession and consequently the loss to the crown of Great Britain of her North American colonies, on that cession. That minister had every where some confident agent or spies, if you please, from whom he received the most correct informations, not only about the political state of every cabinet, but also on the prevalent opinions of the people in every country in regard to their rulers. He knew therefore perfectly well that in several british colonies in North America, and specially in new England, the inhabitants entertained a most inveterate hatred against the british Government. They were most of all descendants of those fierce republicans who had been compelled to seek refuge against political and religious prosecutions on the American shores, and to exchange their native soil and rich possessions against the toils, dangers and privations attending a new settlement amongst interminable forests. The feelings of revenge and of hatred thus created in the hearth of those primary exiles had been transmitted from generation to generation. The duke, in short, was convinced that they would avail themselves of the first opportunity that would present itself to shake off so galling a

Ce moment de repos et de sécurité ne devait avoir qu'une durée passagère et le consciencieux bibliophile va nous raconter lui-même les péripéties par où ces malheureuses paperasses eurent à passer. Ce récit servira d'enseignement à ceux de notre pays qui ne croient pas encore à l'importance de créer une division au ministère des statistiques canadiennes, et une succursale à la bibliothèque de la législature locale

---

yoke, and from that moment kept a close correspondence with the heads of the malcontents by means of secret agents, who were sparing neither advices, money nor promises, and thus kept fanning the rising flame. On another hand the Duke was no less well informed of the then state of politics in England. The ministry was not very popular, whilst the run of public opinion sided with the opposite party amongst which were reckoned some first rate statesmen, whose popularity was grounded on their constant exertions to counteract those measures which they considered as tending to an inordinate, and as they said perhaps not without reason, inconstitutional extension of the prerogatives of the Crown. He was however no less aware that during a war especially with France, the national prejudice of the English made them closely stick to their Government, whatever might be the hands that kept the reins in hand. He concluded therefore that a peace with England, cost what cost, must be purchased, before carrying out his plan of wrestling from that country those colonies of which it was so proud. In consequence, taking advantage of the unlucky turn of the war against France, he had persuaded the king his master to purchase that necessary peace by giving up to the king of England those North American territories already by conquest in the possession of the latter, which he represented to Louis XV as not worth the keeping. He foresaw that, in the pride of such an acquisition, the attention of the british Government would be greatly taken up in adopting measures for securing its possession, one of which would necessarily be the extension of its colonial forces and thereby weakening that portion of them remaining in the old colonies. Besides, by thus dividing that attention, the duke's intrigues would be less liable to observation and detection."

destinée à la copie, à la conservation, et à la publication de documents de la plus haute importance pour nous, et qui tous les jours vont se perdant, au grand détriment de l'histoire du passé.

— " On les négligea à un tel point, dit M. Harrisse, qu'en 1793 un poste de garde national se trouvait établi dans l'édifice même où avaient été déposées les archives. Il est de tradition que pendant cinq semaines de l'hiver rigoureux de cette année ces précieux documents servirent à alimenter le poêle des soldats. Sous le Directoire et l'Empire, personne ne semble s'être occupé des archives de la marine. Désorganisées, mêlées, elles restèrent à Versailles dans la plus grande confusion jusqu'en 1815. Cette fois ce fut un employé supérieur qui leur porta un coup funeste. Voulant trouver dans le bâtiment même un logement pour son sécretaire, il fit choix des salles appropriées aux documents des colonies, et ne sachant où mettre les nombreux cartons qu'il n'hésitait pas à déplacer, ce fonctionnaire procéda à ce que dans le langage des bureaux on appelle " un triage, " garda autant de papiers que les espaces dont il ne voulait pas en pouvaient contenir, et envoya le reste aux épiciers de Versailles. Encouragé sans doute par cet exemple, un autre employé en 1830 livrait les archives au pillage, et vendait au poids — à son profit — des liasses entières dont quelques-unes furent rachetées au prix de quinze centimes le document, par des amateurs d'autographes dont elles enrichissent encore les collections. De fréquents triages, les intempéries des

saisons et l'état de délabrement du local finissaient l'œuvre de ce mandataire infidèle, à tel point qu'en 1832 le directeur du dépôt de Versailles écrivait:

"Les papiers de l'étage supérieur de l'hôtel des archives sont inondés, et l'averse de la nuit dernière a complètement perdu une vingtaine de cartons remplis de pièces utiles et déjà classées."

Délogés constamment, portés de l'hôtel de la rue de la surintendance, à l'édifice de la rue royale "où ils furent relégués pêle-mêle dans un grenier obscur," puis de là au Palais Royal, puis au Louvre, puis finalement au ministère de la marine, "les documents se rapportant à la Nouvelle-France et à la Louisiane, depuis la découverte de ces pays jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, sont contenus dans sept volumes dont le classement et la reliure remontent à Moreau de St. Méry. A ces volumes viennent s'ajouter seize cartons remplis de pièces diverses non cataloguées, et réunis sous la rubrique d'*Acadie* et de *Canada* . . . une série de magnifiques registres commencés par Colbert en 1669, contenant les minutes de la correspondance de Louis XIV et du ministre de la marine avec les gouverneurs et intendants des colonies . . . enfin une collection considérable de lois coloniales inédites et de dossiers du personnel des colonies."

Quelques-uns de ces documents ne sont plus que des résumés et dans certains cas cités par M. Harrisse "des lettres et des dépêches de Talon et du comte de Frontenac, ainsi que la rubrique de certaines cartes

géographiques, prouvent qu'à une certaine époque toute la correspondance et les mémoires qui l'accompagnaient ont dû se trouver en originaux dans les archives de la marine, mais que ces précieux documents ont disparu. Beaucoup, constate-t-il, ont été détruits par suite des déprédations signalées ; mais il doit s'en trouver encore dans des collections particulières, " et la bibliothèque du parlement du Canada est aujourd'hui seule propriétaire de trois documents cartographiques d'un prix inestimable.(1)

Enlevés aux " grandes archives " où ils étaient encore en 1856, les originaux de ces trois précieuses études n'y sont jamais revenus. Du moins c'est ce qu'assure M. Harrisse qui, en visitant minutieusement le No. 17 de la rue de l'Université, a su se consoler de cette perte en y retrouvant vingt-trois portefeuilles " remplis de cartes gravées et manuscrites, de portulans et d'épures se rapportant exclusivement à l'Amérique septentrionale. " La chance a poursuivi l'heureux bibliophile, et non seulement il a eu le plaisir de feuilleter dans cette section " les pièces qui ont trait aux découvertes de Cavalier de la Salle, au voyage de Louis Jolliet au Labrador en 1694, aux

(1) Ces trois documents relevés par M. Harrisse sont : I. La carte du Lac Ontario et du pays que Messrs. Dolier et Gallinée, missionnaires de St. Sulpice ont parcouru 1670 ; II. Carte de la Louisiane ou des Voyages du St. de la Salle et des pays qu'il a découverts, depuis la Nouvelle-France jusqu'au Go. le Mexique, les années 1679-80 81 et 82 par Jean Baptiste Louis Franquelin. l'an 1684, Paris ; III. Carte de l'Amérique septentrionale dressée par Raudin, l'ingénieur et l'obligé du comte de Frontenac.

premières explorations sur le Haut Missouri en 1724 par Bourgmont, et à celles dans l'extrême Ouest par Le Gardeur en 1728 et les Varennes de la Vérandrye, de 1731 à 1742 ; " mais il a pu étudier aussi dans la bibliothèque du dépôt " grand nombre d'albums de cartes, dont quatre contenant les documents cartographiques les plus importants pour l'histoire de la Nouvelle France et des pays adjacents. "

Ces divers renseignements que M. Harrisse a eu l'art et la science de grouper dans une introduction de trente-trois pages, ne sont-ils pas précieux pour ceux qui s'occupent d'histoire dans notre pays, et n'ai-je pas raison de vous en faire part, en insistant aussi longuement sur les recherches et les découvertes de l'auteur ?

Là pourtant ne se bornent pas les indications de l'honnête bibliophile.

" C'est dans la section de la bibliothèque nationale de Paris, parmi les collections encore désignées sous les noms des amateurs qui les avaient formées sous Louis XIV et Louis XV, telles que les fonds Bethune, Baluze, Colbert, Clérambaut, Dupuy, Fontette, Harly, que les chercheurs ont trouvé et trouvent encore les documents les plus importants sur les premiers temps de l'histoire du Canada . . . Avec leur aide, celui des archives du dépôt des cartes de la marine et de quelques collections privées, on pourrait combler les lacunes les plus importantes et reconstruire au moins l'histoire de la découverte et de la colonisation de la vallée du Mississipi et de l'exploration de l'Ouest

jusqu'aux montagnes rocheuses par les Français. On aurait ainsi une histoire documentaire parfaitement inédite. (1)

" En explorant avec persévérance l'ancien fonds français et son supplément, vastes receptacles où sont venus aboutir les manuscrits séparés et des collections entières dont l'administration n'a pas pensé devoir conserver l'autonomie, on est certain de découvrir des documents aujourd'hui complètement oubliés qui ne peuvent manquer d'éclairer d'un jour nouveau les origines des colonies françaises dans l'Amérique Septentrionale. "

---

(1) On sait que les 36 volumes in-folio copiés à Paris par ordre du parlement du Bas-Canada, " n'embrassent pas l'histoire des découvertes que le ministre français s'était réservée. "

M. Harrisse divise ainsi les matières de cette histoire documentaire qui ne saurait être mieux écrite que par lui :

Découvertes des lacs et du Mississipi.	Dollier de Casson et Gallinée, Jolliet et Marquette, Cavalier de la Salle, Henri de Tonty, Joutel, Hennepin, Membré.
Etablissement de Détroit et des lacs Huron, Erié et Michigan.	D. Graysolon Du L'hut. La Motte-Cadillac.
Postes intermédiaires reliant le Mississipi au Canada, savoir : Natchitoches, Chicachas, Natchez, Fort Rosalie, Fort Duquesne, Pointe à la chevelure.	Bissot de Vincennes. Bourgmont. Juchereau de St. Denis.
Colonisation de la Louisiane et des rives du golfe du Mexique depuis les Florides jusqu'au Texas.	D'Iberville, Tonty, Bienville, Penicaut.

Hélas ! ces lignes, M. Henry Harrisse les écrivait à Paris, la nuit, pendant le siége, sous la courbe des obus prussiens. Combien de ces documents qui se perdaient même en temps de paix, — à preuve les papiers relatifs à la fondation et à l'histoire de Montréal qui, sous Louis Philippe, étaient encore à l'hôtel de Soubise, et sont disparus depuis — combien de ces documents ont été emportés et anéantis dans les tourbillons du bombardement et des luttes populaires ?

Pour quelques-uns, les *Sources* de M. Harrisse sont les seuls indices de leur existence antérieure, et chaque page de la savante introduction que je viens de vous analyser ne semble-t-elle pas murmurer à l'oreille du chercheur la triste pensée de l'auteur latin :

— *Habent sua fata libelli.*

III.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ces notes pour servir à l'histoire de la Nouvelle-France se composent de 833 articles où, tout en s'astreignant à décrire avec minutie chaque livre et chaque document qui lui a passé sous les yeux, M. Harrisse a su recueillir et annoter les meilleurs renseignements historiques, bibliographiques et cartographiques.

C'est ainsi que vous apprendrez qu'en 1612 — excepté Port Royal qui était resté la propriété de Poutrincourt — la Nouvelle-France tout entière appartenait à une femme, madame Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, et que les Razilli, " habiles et intrépides marins," seigneurs d'une partie de l'Acadie, moururent dans un tel état de pauvreté, que leur sœur Marie, " femme poète célèbre, surnommée Calliope, adressait un placet à Louis XIV qui en retour lui accordait une pension de 2000

livres, en considération de l'état de gêne où elle se trouvait par suite de la perte de son frère, M. de Launay-Razilli, lieutenant-général pour le roi aux côtes de l'Acadie." Vous y verrez que si notre vice-roi Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, celui qui pendant quelque temps a donné son nom au lac supérieur et mourut le 28 avril 1670 au château Trompette, commandant de Dunkerque — guerroyait à l'âge de 62 ans contre l'Iroquois, un autre de nos gouverneurs, Daniel de Rémy, sieur de Courcelles, était aussi fortement trempé, puisqu'en 1666 il expéditionnait contre les Agniers, "au cœur de l'hiver, les raquettes aux pieds, et portant lui-même ses provisions et ses armes comme le dernier des soldats."

Vous saurez qu'ici, au septième blasphême, on était condamné à avoir la langue coupée ; que le baron Dubois d'Avaugour, qui commandait à la Nouvelle-France en 1661, s'est fait tuer bravement au siége de Zrin en Croatie ; que le 26 janvier 1679, la Salle posait la première cheville du *Griffon*, bâtiment de 45 tonneaux, le plus gros qu'on eût vu jusqu'alors sur le lac Erié ; que la dolente et lamentable histoire de "Marguerite de Roberval, de l'homme qui l'avait trompée et de sa vieille nourrice Bastienne, abandonnés tous trois, par ordre de Roberval, dans une île déserte — désignée depuis sous le nom de l'île de la Demoiselle, près de l'embouchure de la rivière St. Paul ou des Saumons" — a été chantée par Marguerite de Valois, sœur de François 1er et reine de Navarre, qui l'a racontée dans l'Heptameron sous le

titre de " Extrême amour et austérité de femme en terre estrange."

A côté de ces petits faits qui, à force de se grouper, finissent par former l'érudition de l'historien, M. Harrisse nous fait part de ses recherches et nous révélera qu'aux archives du dépôt des cartes de la marine, il existe un plan " des environs de Québec, en la Nouvelle-France, mesuré sur les lieux très-exactement par le Sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy, *donnant une table des noms et surnoms des habitants de Québec, et par paroisse ;* " qu'une autre carte tout aussi curieuse, faite par le même ingénieur, se retrouve à la bibliothèque nationale, avec la légende ; " Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle-France, assiégée par les Anglais le 16 d'octobre 1690 jusqu'au 22 du dit mois qu'ils s'en allèrent, après avoir été bien battus par le comte de Frontenac, gouverneur-général du pays ; " que la carte du " fort Richelieu envoyée par M. Talon avec sa dépêche du 2 novembre 1665" est " la plus ancienne des forts du Canada dont le plan détaillé soit arrivé jusqu'à nous. "

L'aridité que pourrait avoir chacun de ces renseignements bibliographiques est tempérée par une foule de citations curieuses et savantes.

En discutant sur la " coppie " d'une lettre écrite par le R. P. Denis Jamet, commissaire des Récollets canadiens, à M. Charles de Ransay des Boues — grand vicaire de Pontoise — le même qui a donné son prénom à la rivière St. Charles de Québec — M. Harrisse nous rappellera que Sagard décrivait la

scène suivante que l'on pourrait répéter pour certains polémistes de nos jours. —

" — En ces commencements que les Français furent vers l'Acadie, il arriva qu'un prêtre et un ministre moururent presqu'en même temps ; les matelots qui les enterrèrent, les mirent tous deux dans une même fosse, pour voir si morts ils demeureraient en paix, puisque vivants ils ne s'étaient pu accorder. "

Un peu plus loin, il nous prouvera que si le P. Charles Lallemand désirait ardemment le martyre, en revanche il avait une peur horrible de la flatterie, à preuve ce portrait un peu crû des vertus domestiques et filiales de certaines tribus qu'il était appelé à évangéliser :

" — Depuis le matin jusqu'au soir, les Sauvages n'ont d'autres soucis que de se remplir le ventre. — Ce sont de vrais gueux. Les vices de la chair sont fréquents chez eux. Il y en a un ici qui a épousé sa propre fille, et la coutume de ces nations est de tuer pères et mères, lorsqu'ils sont si vieux qu'ils ne peuvent marcher. "

M. Harrisse a-t-il à décrire le petit volume rarissime intitulé : " Les véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des sauvages de la Nouvelle France, " il n'oubliera pas de citer ce touchant passage des " Annales des hospitaliers " qui a fourni à M. Parkman une de ses plus belles pages :

" — Une chapelle construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le T. S. Sacrement,

qui depuis ce moment a toujours été conservé à Villemarie ; et comme le pays ne fournissait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre, où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes qui, lorsqu'on les multiplie, jettent une lumière semblable à celle de plusieurs bougies réunies."

Puis, il ajoutera en reprenant le cours de ces réflexions bibliographiques :

"— La fondation de la société de N. D. de Montréal ne fut pas sans étonner bien du monde à Paris. On ne s'expliquait pas les motifs qui poussaient de simples particuliers à tenter à grands frais une colonisation dont les profits étaient nuls et le but un mystère. C'est pour répondre à cette préoccupation du public que fut composé l'ouvrage dont nous donnons la description. Il explique en termes mystiques que le Canada n'a pas été découvert " pour en rapporter seulement des castors et des pelleteries ; que la société se propose d'établir une colonie dans le seul but de procurer la gloire du Très-Haut," et qu'en fin de compte " la dépense de ce grand œuvre est assignée sur le trésor de l'épargne céleste, sans qu'il soit à charge au roi, au clergé ni au peuple."

Chomedey de Maisonneuve avait la prescience des grands fondateurs, et son banquier mystérieux ne lui a pas fait défaut, car " l'épargne céleste " s'est accumulée depuis à gros intérêts, si l'on en juge aujourd'hui par la valeur énorme des terrains " dont les profits étaient nuls" dans le temps.

Le volume de M. Harrisse fourmille ainsi de choses intéressantes et l'auteur n'a pas négligé une recherche, un mot, une citation qui pût donner du relief et de l'autorité à son gigantesque travail.

Ses courtes études sur les relations des Jésuites en fourniront un exemple.

Là, comme ailleurs, M. Harrisse a été assez heureux dans ses recherches pour constater que celle de 1660 que l'on pensait irrévocablement perdue, lors de l'incendie du parlement de Québec en 1854, existe en duplicata à la bibliothèque nationale de Paris, tandis que celle de Sainte Geneviève contient la relation de 1656 dont la bibliothèque Lenoxiana croyait posséder l'unique exemplaire.

Ce fut le 28 août 1632 — " du milieu d'un bois de plus de 800 lieues d'étendue, à Kébec, " que le père LeJeune datait une lettre, " la première d'une longue série qui compose la collection si connue et aujourd'hui si fort recherchée des relations des Jésuites en la Nouvelle-France. " Cent soixante-huit ans plus tard, le 16 mars 1800, le dernier Jésuite canadien, le père Jean Joseph Casot mourait en finissant l'œuvre commencée par le père LeJeune et, fidèle dépositaire, remettait aux soins des sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec les quelques bribes ramassées à la hâte dans ce qui fut pendant si longtemps les intéressantes archives de son ordre au Canada. Parmi ces documents se trouvaient le Journal des Jésuites, ainsi que le voyage du père Marquette, et l'histoire canadienne doit être reconnaissante au père Casot

d'avoir su veiller pieusement sur ces inappréciables documents.

Fort prisée par les contemporains, une série complète des relations doit se composer — selon M. Harrisse — de cinquante-quatre volumes, dont neuf réimpressions ou nouvelles éditions de l'époque et une traduction en latin. On ne saurait se faire une idée de la vogue qu'obtenaient jadis en France ces lettres tracées, comme l'avouent leurs auteurs " fort à la haste, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, quelque fois sur les eaux, d'autrefois sur la terre, tantost sur le dos d'un rocher au bruit des saults, tantost au pied d'un arbre quand il s'en trouvait d'assez gros pour deffendre par l'ombre de son tronc des traces du soleil." Dès leur apparition, elles faisaient courir tout le Paris du temps : la noblesse se les disputait au château, les belles évaporées dans les salons, les courtisans à la cour, la petite bourgeoisie dans ses échoppes, les étudiants dans les cabarets, et l'escarcelle de maître Sébastien Marbre Cramoizie, imprimeur du roi, rue Saint Jacques aux Cicognes, ne s'en gonflait que mieux ; car, en éditeur de flair, il avait su mettre ses prix à la portée de tout le monde, et chaque relation se donnait à vingt sols la pièce. Cependant, comme toute chose prend fin ici-bas, cette vogue finit par disparaître, et " ces publications qui sont aujourd'hui si recherchées, n'avaient presque aucune valeur, il y a quelques années. " — " A la vente Courtenvaux, dit M. Harrisse, on ne réalisa que vingt francs pour une série de quarante trois

volumes ; à la vente Boulard, vingt-quatre se vendirent quatre-vingts francs, et en 1851, à Québec même, trente relations ne rapportèrent que cent dollars."

C'est un peu à la curiosité de savoir quelle était la cause de l'interruption des Relations que nous devons à M. Harrisse l'ouvrage important qu'il vient de publier.

"— Pour parvenir à obtenir des renseignements plus circonstanciés sur cette suppression, disait-il dernièrement à M. l'abbé Cassegrain, j'ai compulsé les archives de la marine et bien d'autres documents, mais sans pouvoir rien déterminer à ce sujet. Ces recherches et ces études recueillies et classifiées forment le volume de notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de votre pays, que vient de publier la librairie Tross."

Tout en mettant en ordre ces notes prises au fil de la plume, l'auteur n'a pas craint de traiter nos plus graves problèmes historiques ; et, dans une savante dissertion, il se prend à discuter les droits de Cavalier de la Salle, de Jolliet, du père Marquette à la découverte du grand fleuve que, dès 1666, le père Jean Allouëz nommait déjà dans ses lettres le "Messipi." Après avoir pesé le pour et le contre, il conclut avec conviction :

"— Non, il n'est pas prouvé que Cavalier de la Salle soit allé jusqu'au Mississipi entre les années 1669 et 1672, ni même avant le retour de Joliet à Québec en 1674. Dans l'état actuel de la question, la priorité — non de la découverte du grand fleuve, laquelle

appartient à Hernando de Soto — mais de la première vue, description et exploration de ses rives par des Français, revient à Louis Jolliet et au père Marquette."

Puis, après ces conclusions, viennent des détails intéressants sur le brave Louis Jolliet et sur le père Marquette, ce jeune Jésuite mort sur un morne solitaire de la rivière Michigan dans la gloire des hommes et la paix du Seigneur, à l'âge de 38 ans.

Chaque fois que l'occasion se présente ainsi, M. Harrisse ne néglige pas de donner tout ce qui peut renseigner le lecteur sur un livre, sur un homme ou sur une difficulté historique à résoudre. Çà et là, ces "Notes" sont parsemées de petites biographies curieuses, bien faites, et celle du père Chrétien Leclerc lui fournit le prétexte de raconter les déboires de Lassalle, ses tristes aventures, sa terrible fin "dans les broussailles, entre les rivières de San Jacinto et de la Trinité," — et celles non moins terribles de ses assassins, Duhault tué par Hiens, le chirurgien Lanquetot assommé par le matelot breton Rieter, et ces deux meurtriers assassinés à leur tour dans une rixe avec un de leurs complices.

Il en restait encore un.

A quelques années de là, Alphonse de Léon, arrivé au fort Saint-Louis "où il n'y avait plus que des os blanchis et des ruines, vit un homme couvert d'oripeaux, le visage peint comme un sauvage : c'était Jean Larchevêque, le dernier survivant des égorgeurs de Lassalle, qu'il envoya en Espagne d'où on

l'expédia au Mexique pour travailler avec les galériens dans les mines."

Dans ses appréciations et dans ses déductions, M. Harrisse résume deux qualités qui font l'historien : la justice et la sévérité. Aussi, faut-il voir avec quel suprême dédain il traite le père Hennepin, " ce moine éhonté et défroqué qui si longtemps trompa le public," et avec quelle précision il fait tomber l'accusation qu'on a portée contre la Mère de l'Incarnation, en la soupçonnant d'avoir abandonné son fils :

— " Nous avons, dit-il, rapproché la date de sa naissance et celle du départ de Marie de l'Incarnation, afin de faire justice de l'allégation si souvent répétée que Claude Martin aurait été cruellement abandonné par sa mère, lorsqu'il avait à peine atteint l'âge de douze ans, et élevé, on ne sait ni par qui ni comment. Lorsque sa mère partit, Claude Martin avait près de vingt ans et continuait son noviciat chez les bénédictins de Vendôme. "

On ne saurait être plus concluant, n'est-ce pas ? et M. Harrisse qui, j'en suis sûr, ne s'arrêtera pas en si beau chemin, peut compter sur la reconnaissance des écrivains, des penseurs et des chercheurs qui profitent de ses études et s'occupent de l'histoire du Canada. La continuation de ses travaux leur est indispensable, et nous aimons à croire que l'auteur de la "*Bibliotheca americana vetustissima*" et de la vie et des œuvres de " Fernand Colomb," continuera à mettre sa fortune,

son érudition et ses goûts au service de la Nouvelle-France, ce pays qu'il aime et dont il connaît si bien le passé.

—

IV.

EN BOUQUINANT.

Napoleon Legendre, — Sabre et Scalpel. — Chroniques. — Poësies. — Paul de Malijay, — Méditations sociales. — Edmond Lareau.—Histoire de la littérature canadienne.— Quelques suggestions pratiques.

I.

NAPOLÉON LEGENDRE.

En écrivant *Sabre et Scalpel*, M. Legendre a semblé vouloir se rapprocher de l'école de Ponson du Terrail, école peu enviée, comme succès littéraire, et l'étranger qui, en ouvrant ce roman, y chercherait des esquisses de mœurs canadiennes, des descriptions

fidèles du pays, une étude sur les expressions et le langage du terroir, perdrait son temps, car il n'y trouverait que le château de Montrouge, habité par un vieil admirateur de Jean Jacques Rousseau, M. Maximus Crépin. Autour de cet honnête rentier, aux pieds de sa belle pupille, mademoiselle Ernestine Moulins, se remue tout un monde exotique, au milieu duquel on remarque un officier anglais, M. Laurens, et un docteur italien élevé au pays, le signor Giacomo Pétrini. Cet esprit peu scrupuleux sur les moyens de parvenir se sert de temps à autre, pour mener à bonne fin ses mauvais coups, d'un certain marquis sicilien, Beppo Saloi, lequel Beppo fait partie d'une société de faux monnayeurs dont la devise est de plus en plus italianissime,

Chi tace sta ricco
Chi parla sta morto,

et dont le quartier-général se trouve dans les cavernes du Pic-Bleu, l'une des montagnes de la chaîne des Laurentides.

Convenons-en, ce castel " d'apparence antique, avec ses grises tourelles tapissées de lierre et ses toits pointus, " ce doctor Giacomo, ce marquis Beppo, ces grottes mystérieuses, ces mots de passe à la " compagnon du Silence," tout cela serait mieux à sa place sur les bords de la mer de Sorrente que le long des tranquilles falaises du Cap-Rouge. Mais, puisque M. Legendre l'a voulu ainsi, je ne prétends

pas lui chercher noise à propos de ces vétilles, et nous causerons de son roman tel qu'il nous l'a donné.

M. Legendre s'entend fort bien à décrire les scènes maritimes. Certains croquis de vieille auberge sise dans le trou St. Patrice, la description des cavernes de Petrini, le rapt de mademoiselle Moulins, les démarches de Laurens pour la retrouver, l'accusation de cet officier contre le docteur italien, l'attaque des grottes, tout cela est vivement emporté. Plusieurs de ses caractères, entre autres le père Chagru, Landeau, François, le garçon de ferme, et la mère Javotte s'accentuent fortement. Mais une lacune semble se glisser par-ci par-là, et je vous avouerai que je ne comprends rien à la métamorphose du Père Chagru qui, " depuis soixante ans porte ce nom dans une pauvreté honnête, mais embarrassante, " et se décide tout-à-coup à rompre avec ce passé pour faire de la piraterie en grand. Sous prétexte de piloter un navire anglais, ce brave homme ne rêve plus que la mort du capitaine et la vente aux îles, de la riche cargaison. Je suis demeuré encore plus étonné, en face de ce matelot qui, par une mer mauvaise, se fait attacher à la barre du gouvernail pour ne pas être entraîné comme son prédécesseur, et qui, au moment où quelques minutes après sa goëlette est coupée en deux par un navire qui passe, trouve le moyen — tout lié qu'il soit — " de s'accrocher à un bout de corde et de se hisser à bord " du voilier.

A côté de ces invraisemblances causées peut-être par la rapidité de la composition, se glissent des

pages charmantes qui montrent sous son véritable jour le talent de M. Legendre et, pour vous en convaincre, je n'aurai qu'à vous lire ce passage humoristique où il fait le portrait de mademoiselle Ernestine Moulins et touche délicatement à l'une des plaies de notre système d'éducation.

— " Elle ignorait, dit-il, la géométrie et les logarithmes. Le système planétaire avait beaucoup de secrets pour elle, et la rose syllogistique ne lui avait jamais fait part de ses âcres parfums. Ses maîtresses avaient même poussé la cruauté jusqu'à lui refuser les douceurs de la physique, de la chimie et du calcul différentiel et intégral. En revanche, elle savait très-bien sa langue et possédait à un certain degré de perfection quelques langues étrangères. Elle redigeait parfaitement une lettre, et savait faire cuire un saucisson. Elle dessinait bien, chantait joliment et jouait agréablement du piano. Elle pouvait aussi, sans consulter ses auteurs, faire proprement une reprise et coudre solidement un bouton. "

Une jolie page aussi est celle ou Gustave Laurens, " se laissant aller à son inspiration, transcrit à sa manière le thème splendide de Schubert, intitulé — " *Plaintes de la jeune fille*."

— " D'abord ce fut une mélodie triste et faible, comme les larmes d'un cœur brisé ; puis, l'une après l'autre, des voix se firent entendre qui vinrent se mêler à ce chant suave, pleurant comme le vent du soir dans les feuilles. Peu à peu, les gémissements s'accentuèrent, la source des larmes trop gonflée éclata en

sanglots : l'instrument pleura par toutes ses cordes, et chaque accord fut comme le cri d'un cœur qui se dissout."

"Gustave transfiguré semblait avoir perdu tout sentiment extérieur ; il laissait courir ses doigts sur le clavier comme s'il eût obéi à un soufle surnaturel."

En lisant ces lignes, on ne peut s'empêcher de reconnaître sous la phrase de l'écrivain l'inspiration de l'artiste, et chacun sait si M. Legendre à su mériter ce titre.

Peu serrée, dès les débuts de *Sabre et Scalpel*, et entravée peut-être par les longues discussions philosophiques de Maximus Crépin, l'intrigue se précipite vers la fin du roman. C'est en ce moment que les derniers chapitres appellent à leur secours tout l'attirail de Ponson et que l'on voit intervenir les couloirs sombres, les cavernes mystérieuses et cet inévitable coup de poignard sans cesse détourné et qui, depuis tantôt 92 ans, trône majestueusement sur le roman à feuilleton. Il fait frayeur de voir alors comme la plupart des personnages de *Sabre et Scalpel* s'en donnent à cœur joie, chacun dans sa spécialité. Giacomo Petrini de faux-monayeur devient assassin : le bonhomme Maximus Crépin, de fat et médiocrement bête qu'il était, finit par l'être tout à fait, lorsqu'il soupçonne Laurens d'être l'auteur des malheurs qui tombent sur son château ; le marquis Beppo qui boit royalement dès les débuts du roman, se grise comme vingt cuirassiers vers la fin de l'œuvre de M. Legendre ; Gille

Peyron, malgré tout le mal qu'il s'est donné pour surcharger et faire ployer sa conscience, est convaincu de bigamie, grâce aux efforts du père Chagru qui a sagement abandonné ses rêves de piraterie ; et au milieu de tout cela apparaît rapidement la figure grave d'un magistrat flanqué d'un agent de police qui s'appelle M. Kobus, tout comme certaines gens de robe d'Erkman-Chatrian.

En écrivant "*Sabre et Scalpel*, M. Legendre s'est trop appesanti sur le côté mauvais de la nature humaine. S'il avait eu à traiter une époque de malaise et de crime, comme celle de Cambray, ou comme celle de ces voleurs qui, un peu après le commencement de ce siècle, dévalisaient nos églises, fondaient en lingots nos vases sacrés et dépistaient tous les capitaines de milice de la côte, j'aurais compris ce déploiement de noirceurs, de mots de passe et de bandits. Mais pour décrire la vie paisible d'un de nos bourgeois canadiens, pour raconter les amours de cette pupille qui, "sans consulter ses auteurs, sait faire proprement une reprise et coudre solidement un bouton," chacun conviendra que ces grottes du Pic-Bleu, hantées par ces italiens à l'œil fauve, sont des hors-d'œuvre. Notre histoire, nos légendes, nos mœurs, notre langage, nos campagnes prêtent trop aux études de l'observateur pour ne pas fournir à M. Legendre quelque chose de plus original et de plus national dans la forme que "*Sabre et Scalpel*," et, malgré les bonnes pages que renferment ce roman, je suis forcé d'avouer que le talent de l'auteur ne s'y est par

déployé avec ces larges aîles qu'il sait prendre quelquefois pour aborder la chronique et la poésie.

Dans la chronique M. Legendre a su mettre à profit ses meilleures qualités d'écrivain. D'une plume facile et élégante, qui sait courir légèrement sur les petites joies, les petits défauts et les petites contrariétés d'au jour le jour, il a signé des pages ravissantes qu'il me fait peine de savoir éparpillées au milieu des liasses de nos journaux. L'une d'entre' elles, qui me tombe sous la main, mériterait d'être éditée une fois l'an. C'est celle qui s'adresse à ces folliculaires qui, à certaines heures, s'épongent le front et gémissent ce soupir devant l'abonné qui attend :

— La politique chôme ; le pays est tranquille ; il n'y a pas de sujet d'articles aujourd'hui.

— " Des sujets ! répond vertement M. Legendre, mais c'est quand le parlement chôme, quand le pays est en repos que les sujets doivent abonder. N'y a-t-il que la politique et tous ses rouages qui intéressent un pays ?

" Et les arts, et l'agriculture, et la science mise au niveau de tous, et l'éducation, et la religion, et la vie enfin ? Pourquoi donc êtes-vous faits, ô journalistes, si ce n'est pas pour tout cela.

" Allez dans cet atelier où végète un grand talent, peut-être un génie prêt à succomber. Combattez à ses côtés le sort qui le menace ; soufflez à son oreille de ces paroles qui retrempent le courage et remontent le cœur. Un coup d'épaule à cet

homme qui tombe ; une chaude poignée de main à cette jeunesse que le doute de soi-même commence à envahir. Rallumez cette noble étincelle qui menace de s'éteindre dans les ténèbres de son isolement.

" Otez votre gant musqué, entrez dans ces chaumières où le cœur est bon, mais la tête inculte. A celui-ci qui voit la moisson diminuer chaque année, dites-lui qu'il faut des engrais et qu'il alterne ses semences. A celui-là, qui perd tout son bétail, dites-lui que ses écuries sont trop chaudes, qu'elles manquent de ventilation ; avertissez-le qu'il jette toujours l'eau dans l'auge, sans en nettoyer le fond où le liquide pompe les miasmes et croupit de l'automne au printemps. Que si c'est en été, ses pâturages n'ont pas assez d'ombre, ou que l'eau y est malsaine. A cet autre qui voit sa terre se couvrir d'hypothèques comme d'une lèpre, dites-lui que ses filles portent moins de soie et de velours, que ses gars s'abstiennent des bottes fines, des breloques dorées et du chapeau de castor.

" Frappez chez l'ouvrier ; montrez-lui les progrès de la mécanique ; faites-lui des calculs simples, il n'y a rien comme les chiffres, quand on n'en abuse pas. Indiquez-lui des expériences faciles à faire. Au lieu de bigarrer votre journal de chevelures restaurées par le zylobalsamum, de crinolines et de rateliers, gravez-lui des modèles de machines simples et peu coûteuses. Il y en a qui ignorent encore la puissance du treuil et de la poulie, ou qui s'imaginent que ces simples choses s'achètent au poids de l'or. Tant de choses

enfin que vous pouvez lui faire connaître ! Je ne suis pas journaliste, moi, et ne suis pas censé être au fait de tout cela.

" Allez, et voici votre beau rôle, allez à toutes les portes ; du .pauvre au riche, de l'ignorant au savant, du serviteur au maître. Dites à ceux-ci qu'ils craignent ; à ceux-là qu'ils espèrent ; à tous qu'ils s'aiment et s'entr'aident. "

La leçon est méritée n'est-ce pas? mais jusqu'à présent elle n'a guère profité à une presse qui non seulement manque d'articles, mais manque aussi de dignité, au point de faire l'étonnement de tout européen que le hasard fait tomber sur un de nos journaux.

Une seconde citation donnera une idée complète de la meilleure manière de M. Legendre, et plus d'un écrivain de renom s'honorerait de signer les pages suivantes intitulées " la campagne. "

" Avez-vous été élevé à la campagne, ou tout au moins, y avez-vous passé une partie de votre enfance?

" Tant mieux, vous me comprendrez.

" Etes-vous l'enfant des cités, dont les premières années se sont passées entre une bonne et un morceau de sucre candi ; dont les promenades se sont faites à l'ombre d'un toit roulant et dont les mains gantées n'ont jamais bruni sous la pluie et le soleil ?

" Lisez-moi, si vous voulez ; mais je ne promets pas de vous amuser, encore moins de vous attendrir.

" J'y suis allé l'autre jour à cette campagne, un peu, pas longtemps, trente-six heures au plus. Un

petit point dans mon existence, une goutte d'eau douce dans mon océan.

" Il faut dire toute fois que, comme l'astronome qui fait sortir un monde de l'une de ces petites étincelles qui scintillent au firmament ; comme le savant qui se crée tout un peuple dans une goutte de rosée, j'ai étudié ce point, j'ai analysé cette goutte, non pas avec le télescope et la lentille, mais avec quelque chose de bien plus puissant, de bien plus infaillible, avec le souvenir du cœur.

" N'allez pas croire que j'ai fait une de ces excursions rares, extraordinaires, impossibles, telles qu'on en fait dans les livres à sensation, où les heures comptent des jours et les jours des années.

" Point.

" Je suis parti tout uniment en voiture, et je crois même que le cheval boîtait d'un pied.

" En sortant des murs, je me suis senti plus léger. Il faisait une journée splendide ; un de ces soleils qui font bailler la ville et sourire la campagne.

" A mesure que nous avancions, je me sentais entrer dans la poitrine de ces bonnes bouffées d'un air dont je reconnaissais la saveur ; j'aspirais avec délices de ces brises parfumées qui contiennent dans chacun de leurs atômes tout un monde de souvenirs.

" Enfin nous sommes arrivés.

Une maison dont un architecte rougirait, mais qui vous fait plaisir à voir ; un véritable chemin, sans

pavés ni pierre broyée et avec des ornières très-sensibles ; une barrière qui s'ouvre en glissant ; des arbres par-ci par-là, plantés sans symétrie et aux troncs desquels la nature a travaillé toute seule ; des granges bâties à la chaux, avec des portes rouges ; un ruisseau avec une planche jetée en travers, qui court au milieu d'un jardin où les fleurs et les choux vivent côte à côte et en bonne intelligence ; une basse-cour qui s'étend un peu partout, vu l'indiscrétion des canards et des poules ; un cheval à l'air pensif et une hanche au repos, chassant les mouches par tous les moyens connus de sa race ; enfin une vache qui rumine tranquillement la feuille de chou qu'elle a dérobée pardessus la clôture trop basse du jardin.

" Prenez tout cela ; groupez-le au hazard, sans suite, sans rime, comme vous voudrez ; mettez que la grange soit sur le chemin et la maison par derrière ; faites le cheval blanc et la vache caille ; enfin, arrangez ce petit tableau comme vous l'entendrez ; c'est toujours le même fond, et, pour celui qui a vu toutes ces choses étant enfant, étant jeune homme, elles vont droit au cœur.

" Habit bas et sans cravate, j'ai couru, regardé partout, je me suis couché sous chaque ombrage, j'ai mouillé mes mains et mes pieds dans chaque flaque d'eau.

" Je suis descendu échelon par échelon du faîte de mes trente ans, et je me suis trouvé transporté, sans presque m'en apercevoir, au bon temps d'autrefois où la vie était une rose dont les épines ne se

sont pas encore fait sentir ; où je jouissais du présent, sans regretter le passé que je touchais encore, et sans songer à l'avenir, que pour y voir de temps à autre, à travers un rêve doré, tout ce que les autres y ont vu comme moi, et tout ce qu'ils n'y ont pas plus trouvé que moi : le voyage sans ses fatigues, le rêve qui ne se détruit pas au réveil.

" Oh ! la campagne ! comme elle est grande, comme elle est belle pour celui qui la revoit après une longue absence.

" Chaque objet, chaque détail le plus insignifiant vous fait surgir un monde de souvenirs.

" Ce morceau de cèdre que vous ramassez en passant vous reporte, rien que par son âcre parfum, à vingt ans en arrière. Vous étiez tout jeune, ce jour-là — vous aviez travaillé d'importance toute la semaine — votre père, en récompense, vous avait donné un beau canif à deux lames et à manche blanc. Il vous semblait que le monde vous enviait votre bonheur. Le premier morceau de bois sur lequel vous avez essayé ces deux lames était un morceau de cèdre comme celui que vous venez de ramasser.

" Cette vieille voiture dont les deux roues de devant sont détachées du brancard, que vous dit-elle donc ?

" — Voici. Un jour, il y a encore bien longtemps, c'était en hiver, à Noël ; il gelait dur, mais pas de neige dans les chemins. Votre grande sœur était au loin. C'était le premier déchirement de la

famille, la première fois que Noël allait compter un absent.

“ Les chemins étaient impraticables.

“ C’est égal, se dit votre père, il faut qu’elle vienne. Le cheval fut attelé à une voiture semblable à celle-ci. Votre père y monte et part. En sortant de la cour, pour prendre le chemin, il y avait un petit enfoncement. Le fer de l’essieu, rendu cassant par le froid, se brise comme un verre ; tout l’avant-train se détache avec un craquement terrible ; et lui, embarrassé dans les guides, tombe lourdement sur la terre durcie. Vous êtes trop petit pour l’aider ; il se relève tout seul, meurtri. C’est égal ; il met le cheval sur un gros traîneau de travail, peint en rouge — vous voyez encore cela — et part pour faire cinq lieues, marchant à côté, quand il y avait de la terre, montant sur le siège, là où le traîneau pouvait glisser.

“ Cette flaque d’eau, vous la rappelez-vous? Il y en avait une semblable derrière la maison. Un jour vous vous y êtes baignés, dans la boue autant que dans l’eau. Un costume gâté. Il y avait eu défense, donc le fouet. Votre père avait des yeux mauvais, sa grosse moustache était hérissée. Votre mère vous regardait sévèrement. Vous êtes entré en tremblant. L’instrument du supplice était une innocente tige de blé ; mais n’importe, cela vous fit pousser des cris comme si l’on vous eût écorché. Après cela votre mère vous mit au lit ; il vous est tombé une goutte chaude sur la figure : qu’est-ce que cela pouvait

être ? Aujourd'hui que vous avez été obligé de corriger bébé, vous savez bien que c'était une larme. Quelques instants après, on croyait que vous dormiez ; vous entendîtes la grosse voix dire :

" — Pauvre petit, je lui ai peut-être fait mal, il a bien pleuré. "

" Il me semble que c'est le dernier fouet que vous avez eu.

" Chaque pas que vous faites, chaque odeur que vous respirez vous rappelle un grand plaisir, une petite douleur. Vous recomposez ainsi toute la famille. Chaque membre épars vient se grouper dans l'ensemble, et vous vivez pendant quelques instants de cette vie d'autrefois, avec votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs ; avec les courses du jour dans les prairies, les contes du soir, près du feu ; avec tout ce qui s'était détaché, morceau par morceau, sous le courant des années, comme les feuilles laissent la branche une à une, sous le souffle du vent d'automne. "

J'ai feuilleté presque toute notre littérature canadienne, un peu pour mon plaisir, beaucoup par amour pour mon pays ; j'ai trouvé çà et là des pages charmantes ; mais — je vous l'avoue sincèrement — je n'ai rien rencontré de plus frais, de plus agreste, de plus imprégné des larmes et des souvenirs du cœur, que ces lignes où M. Legendre " descend échelon par échelon du faîte de ses trente ans, et se retrouve ainsi transporté au bon temps d'autrefois où la vie était une rose." C'est que voyez-vous, lorsque M. Legendre le veut, il sait faire vibrer en lui ces fibres délicates de

l'âme que l'on appelle la poësie et, bien qu'il ait dit en quelque part que son "style était un brave bourgeois pas trop guindé, qui se souciait peu des fleurs cueillies, au péril de ses jours sur les sommets de l'Hélicon, et préférait glaner dans la plaine quelques violettes champêtres et sans prétentions," je ne veux pas l'écouter, et je tiens à vous prouver que les sommets lui sont aussi familiers que la plaine.

Ecoutez ces stances harmonieuses où le poëte chante "*le soir*" et, tout entier au silence de la nature et à la pensée de la mort, s'adresse à notre Père qui est dans les cieux.

La brise doucement caresse le feuillage,
L'air est limpide et pur ;
La mer frappe sans bruit le sable du rivage
De sa vague d'azur.

Les rayons du soleil par-delà des collines
Ont incliné leurs feux,
Et leurs derniers reflets, en teintes purpurines,
S'étendent dans les cieux.

Le ruisseau près de nous promène son murmure
Sur un lit de gazon ;
Le rossignol caché dans son lit de verdure,
Commence sa chanson.

Chante, poëte ailé, chante ; ta voix sonore
Est un écho du ciel :
Pour publier le Dieu que tout mortel adore
La branche est ton autel.

***

L'ombre s'étend sur nous ; déjà la pâle étoile
Perce dans le ciel bleu ;
La nuit, à l'horizon, tend un coin de son voile ;
Mortels, pensez à Dieu !

Pensez à Dieu qui vient sur l'aile du silence,
Passer auprès de vous,
Qui vient sécher les pleurs et remettre l'offense
Du pécheur à genoux.

Pensez à Dieu ! pensez à votre dernière heure :
La mort aime la nuit ;
Peut-être elle viendra marquer votre demeure,
Quand sonnera minuit !

***

O Dieu ! votre Bonté plane sur cette terre,
Nous sommes dans sa main :
Ecoutez vos enfants, donnez à leur prière
Le réveil de demain.

Votre esprit vient vers nous sans rayons et sans flammes ;
Nous ne pouvons le voir ;
Mais nous sentons l'amour qu'il verse sur nos âmes,
Dans le calme du soir.

Béni de vos enfants, dans leur humble prière,
Venez régner sur eux ;
Que votre volonté soit faite en cette terre,
Comme on la fait aux cieux.

Donnez-nous aujourd'hui le pain de l'existence,
Pardonnez-nous Seigneur,
Comme nous pardonnons aux autres leur offense,
Du fond de notre cœur.

....

***

Seigneur !........ Taisons nos voix ; la douce Providence
Veille sur notre sort ;
Entre les bras de Dieu, qui la berce en silence,
La nature s'endort !............

Nombre de poësies tout aussi belles et écrites sur un ton aussi vrai et aussi ému, se pressent au fond des cartons de M. Legendre. Un jour — peut-être — il se décidera à les réunir en volume, et à les joindre au recueil de poësies américaines du colonel Patten, qu'il traduit en ce moment. Alors le public charmé, et qui a de la mémoire, se demandera pourquoi M. Legendre faisait jadis cette confidence aux lecteurs de l'*Evènement :*

— " Je pourrais écrire passablement en vers ; mais la prose m'est plus facile.

— Qui vous empêche de faire les deux répondra le lecteur de M. Legendre ? En frappant la veine qui recelait ces deux joyaux *" à la campagne "* " et *" le soir,"* votre place est marquée d'avance sur les plus hauts sommets de la littérature canadienne.

Et le lecteur aura raison.

II.

PAUL DE MALIJAY.

M. Paul de Malijay y arrivera plus difficilement et ses " méditations sociales " sont une des choses les plus extraordinaires et les plus folichonnes que nous ayons vues depuis longtemps.

Les intentions de l'auteur sont bonnes : les doctrines qu'il prêche sont de la plus haute orthodoxie ; l'érudition religieuse s'y trouve semée en telle profusion que la Genèse, l'Ecclésiaste, Mgr. Bourget, Tobie, Isaïe, les Evangiles, la comédie infernale de l'abbé Alphonse Villeneuve, — avec quatrième acte dédié à Sa Majesté Très-Chrétienne Henri V, roy de France — se heurtent et s'entrecroisent à qui mieux mieux pour le plus grand bien des Canadiens, " ces sentinelles des Amériques. "

Ces citations de prophètes, d'apôtres, de pontifes et de clercs tonsurés se trouvent enchassées dans une phrase tellement excentrique que le lecteur

se livre malgré lui à cette gymnastique que nous décrit avec complaisance M. de Malijay, lorsqu'il nous montre les " régisseurs de pays affolés d'impiété tout le long de l'échelle. " Aussi, le malheureux lecteur s'arrête-t-il à chaque instant pour établir des points de comparaison entre le pieux auteur des méditations sociales et le célèbre M. Gagne, le chantre de Henri V archi-monarque du quinque-vir-salvat, et que M. de Malijay, à qui sans doute il n'était pas échu de trouver semblable épithète, baptise à son tour " d'Henri l'Inébranlable et le Pur-Social. "

M. Gagne disait dans une de ses dernières effusions poétiques :

> Proclamons Henri V, l'archi-monarque en fêtes,
> Du quinque-vir-salvat, Messie-homme à cinq têtes !
> Proclamons MacMahon, septenat protecteur
> Du quinque-vir-salvat, plein d'un amour sauveur.

On ne peut dire que ce style manque d'originalité.

Aussi qui ne connaît M. Gagne ? En France, son nom est dans toutes les bouches, comme l'était, il y a quelque trente ans, celui de lord Arsouille, comme il n'y a pas longtemps encore celui de Mangin, l'homme au casque de fer et aux crayons de plomb. Mais de l'éclat de rire que provoquent ces célébrités, à l'esprit d'imitation il y a loin, et il était réservé à M. de Malijay d'être au Canada le sosie de M. Gagne.

Faites un rapprochement entre les vers de l'archi-monarque et la phrase suivante de méditations sociales, et donnez-m'en des nouvelles :

“ — Il ne suffit pas d’être né catholique, assure M. de Malijay, pour se croire élu et pour aller son chemin avec latitudinarisme des institutions et des mœurs, avec promiscuité des incompatibles, avec conciliation des inconciliables, avec fusion des infusibles, avec support des insupportables, dont le terme générique est la tolérance, et, pour tout dire en un mot, — c’est celui qui résume toutes ces aberrations — avec tiédeur, cette nausée de la grâce, ce vomitif du bon Dieu. ”

N’est-ce pas là le même style, la même clarté, les mêmes engouements pour “la promiscuité des incompatibles” ? M. de Malijay raffole de tout ce qui est étrange ; les mots “prototype, archétype, anchétype,” naissent à chaque instant sous sa plume mystique et, malgré la profondeur des questions que l’auteur a voulu sonder, malgré la pieuse forme de ce questionnaire religieux où les hymnes, les prières et les méditations se mélangent agréablement, le lecteur, pour se servir d’une phrase de ce nouveau théologien, “ne saurait positivement résister à l’invitation intérieure qui se fait en lui” de ne plus garder son sérieux en face de ce livre.

Prenez vous-même ces méditations sociales qui, assure M. de Malijay, ne sont qu’ “une note, une simple note de la sonnerie du drapeau.”

Attention ! voilà le défilé qui commence.

D’après l’ex-officier d’ordonnance du général Kanzler, les citoyens sont divisés en deux classes, “les soldats réguliers des fonctions publiques et les

volontaires de leur position personnelle" qui sont tous plus ou moins sujets aux "provocations du corps-de-garde de la fortune, aux mauvaises plaisanteries des chambrées de l'existence courante." Ils doivent être "dans le rang et s'y maintenir inébranlables du seul alignement vital qui soit efficace pour les manœuvres du devoir, l'alignement de la charité, du dévouement, de l'honneur et de la confraternité des armes chrétiennes."

Ceci étant posé, il ne faut plus s'étonner si Jeanne d'Arc devient "bergère-généralissime, généralissime martyre, vierge de l'épée et marraine de restauration." St. Jean-Baptiste qui,— étant choisi par le Canada comme son patron, — lui a valu "l'effet surnaturel d'une Pentecôte nationale," prend de suite le rang de "major" dans les escadrons célestes : il est vrai que M. de Malijay le nomme en même temps "haut baron du ciel" et "solliciteur-général des miséricordes divines en ce pays," mais ici la milice a été de tout temps un marche-pied vers les honneurs. Sous le major St. Jean-Baptiste marchent en colonnes serrées les "vertus capitaines," les "cœurs-lieutenants," Mgr. de Montréal, "ce sergent du bon Dieu" et comme, d'après l'auteur, "la vocation est une conscription surnaturelle," majors, capitaines, lieutenants et sergents, avant d'en arriver à un "licenciement sanctificateur," se dirigent en cadence vers un même but et concourent "à l'harmonie, à la dignité et à la sainteté de la procession des idées à travers les âges."

Les excentricités de la plume de M. de Malijay ne se bornent pas au genre militaire ; elles nous font assister à bien d'autres cabrioles.

Que dites-vous, par exemple, " d'une sève qui sourdrait sans aucun conteste dans toutes les fibres intérieures de l'*arbre populaire* pour y faire couler à flots savoureux et bénis ce *sucre* de *patriotisme* qui doit être considéré par tout enfant de ce sol comme un don tout spécial de Dieu ?"

Que pensez-vous de ces " déductions sociales qui ne peuvent être logiques qu'à la condition de se mériter à elles-mêmes la dénomination de transatlantiques ?"

Jusqu'à quel point vous amuseriez-vous à lire un " chapitre d'infractions analogues ou de comptes-rendus similaires ?" Vous pourriez, il est vrai, en tirer des " conclusions glaciales et réellement scepticiformes."

Qui, jusqu'à présent, peut se vanter d'avoir manié " le scalpel observatif d'esprits tout-à-fait anti-naturels ?"

Où est le géographe qui peut me renseigner sur la situation exacte des " Alpes de la morale," des Apennins de la volonté," et de " la Lombardie des consciences universelles ?"

Quel ne sera pas l'étonnement de votre blanchisseuse, lorsque, se livrant à une " méditation sociale," elle découvrira que " les habitudes sont le linge de l'âme !" Son ébahissement ne sera égalé que par celui du photographe du coin, quand il apprendra que " le syllabus et l'encyclique sont un véritable album de

portraits photographiques des quadrumanes de la raison humaine."

J'en passe et des meilleures, car je ne veux vous mentionner, ni cette particularité canadienne de la vie de St. Jean-Baptiste qui consistait "à porter un vêtement fait en poil de chameau, et autour des reins une ceinture de pelleteries ;" ni le coquettage de "*miss* Salomé ;" fille d'Hérodiade ; ni les "nonchaloirs hébétés ;" ni "le sensualisme type mortifère de démocratisation," ni Ste. Thérèse qui est "un maître-homme ;" ni le "*British mark of trade* du sensualisme ;" ni les "balbutiements baveux du septicisme ;" ni "la vallée des jugements de l'homme ;" ni "les inouismes de la croix ;" ni la moralité de ces pauvres campagnes canadiennes qui se trouve empoignée par "le citadinisme, le yankeïsme et l'européïsme ;" ni ces temps à qui "il faut des idées élastiques, des consciences ductiles, un pouvoir extensible, une autorité de caoutchouc, des Bayard de papier mâché ;" ni ces "consciences qui *flirtent* avec le St. Esprit !"

Oh ! que non ! je me garderais bien de chercher querelle à M. de Malijay ; car, pour "toutes ces formes, toutes ces contorsions, tous ces cartonnages, tous ces enroulements, tous ces déploiements, tous ces calibres, toutes ces matières, toutes ces cuivreries, toutes ces ferblanteries, toutes ces peinturlureries de mauvais goût," il serait capable de me classifier parmi ceux qu'il appelle "castor paralytique et aveugle, pharisien de Ville-Marie."

Je serai donc une fois de l'avis de l'auteur et je m'empresse de fermer " ce robinet de citations qui se trouve amorcé," car je ne tiens pas à chagriner un homme qui paraît connaître à fond " la jaunisse morale " et se livre " prudhommesquement " et à loisir, à l'agréable profession de " mener les âmes par le bout du nez."

Mais, avant de le faire, je demanderai confidentiellement à l'auteur ce qu'il entend par cette phrase.

" — Nous n'oublierons pas que les origines du Canada ont été éminemment sacerdotales et religieuses, et nous en conserverons, par reconnaissance nationale, un sentiment plus enraciné de confiance et de soumission envers nos prêtres et nos évêques qui sont les liens directs par lesquels nous nous trouvons rattachés à la maternité de l'église."

Evidemment les méditations sociales se suivent mais ne se ressemblent pas ; car — à la page 129 — l'auteur devient distrait, et oublie sa bonne résolution.

" — L'un des grands signes auxquels vous reconnaîtrez toujours le libéralisme - catholique le plus subtil et le plus déguisé, fût-il déguisé d'une soutane violette, — pourquoi ne pas le dire ? — c'est qu'il *subit* les dogmes et ne les *aime* pas. "

L'épée est le fort de M. Paul de Malijay et, si j'en crois son dernier ouvrage, c'est certainement la seule chose qu'il puisse consacrer convenablement au service de l'église.

III.

EDMOND LAREAU.

Jeune, disposé aux choses sérieuses, ayant un certain penchant pour les études esthétiques, M. Lareau s'est mis, dès sa sortie du collége, à recueillir les documents qui forment aujourd'hui le volumineux travail qu'il soumet au public.

Depuis longtemps l'auteur s'est dit :

" — La critique est une science nouvelle parmi nous. A part quelques articles bibliographiques publiés dans les journaux et les revues, faits plutôt dans le dessein d'accuser réception de l'ouvrage que dans un but d'examen, il n'existe pas encore une véritable tribune d'où partent les enseignements d'une critique indépendante, sobre, modérée et impartiale. Hélas ! que de fois on a sacrifié la vérité, qui est toujours dure à dire, au charmant plaisir de flatter les hommes et leurs œuvres."

D'honnêtes esprits, de modestes observateurs pensaient déjà comme M. Lareau ; mais, tout en le félicitant du courage d'avoir été le premier à exprimer leurs idées, ils se demanderont si l'auteur a bien ce qu'il faut pour louanger, critiquer et juger les lettres canadiennes.

Homme de tact, de goût et de style, le critique doit, avant tout, fuir les préjugés littéraires et politiques, redouter l'exagération, connaître à fond le sujet qu'il traite, et se tenir le plus possible en bons termes avec la grammaire.

M. Lareau remplit-il ces conditions ?

C'est ce que nous examinerons ensemble, tout en restant en dedans de la ligne de démarcation qu'il a tracée lui-même en disant :

— Une critique doit être " indépendante, sobre, modérée et impartiale."

Le plus grand tort de M. Lareau, à mon avis, c'est d'avoir donné à son travail le titre d' " Histoire de la littérature canadienne. "

L'auteur — il l'assure dans sa préface — n'avait que l'intention d'offrir au public un " modeste catalogue de notre librairie. "

Mais alors, il aurait été plus vrai d'intituler son ouvrage : *Notes pour servir á l'étude et á la critique de la littérature canadienne.* C'était modeste, juste, et M. Lareau restant dans son véritable rôle, aurait rendu à la bibliographie de son pays un service encore plus grand que ne le faisait M. Faribault

lorsqu'en 1837, il publiait avec des jugements critiques et littéraires son catalogue d'ouvrages sur l'histoire d'Amérique. A l'abri de cet humble titre, son érudition, ses recherches et ses conclusions se seraient coudoyées plus à l'aise, et le lecteur se souvenant à propos que la monotonie et le style uniforme appartiennent à la nomenclature, tandisque l'histoire se réserve toutes les ressources, toutes les élévations du grand style, ne se serait pas offusqué de cette interminable file de noms et de prénoms échelonnés sans transitions le long des 491 pages du livre de M. Lareau.

Malgré ce faux pas fait dès le début, l'auteur a su trouver de belles pages, lorsqu'il parle de l'éloquence, de la poésie, de l'histoire et de l'éducation. Garneau l'enthousiasme avec raison ; la période qui s'étend de 1791 à 1841 lui fournit de patriotiques réflexions ; il déplore avec des paroles touchantes l'émigration canadienne aux Etats-Unis ; nous démontre le rôle que jouent ici nos revues et nos *magazines* ; résume fièrement et noblement la mission de l'avocat et du journaliste ; et le romantisme canadien lui fait écrire une page que je veux citer:

— " Nous avons, dit l'auteur, tout ce qu'il faut pour servir de thème aux romans honnêtes.

" N'avons-nous pas notre passé, notre histoire fertile en beaux dévouements, en traits d'héroïsme, en anecdotes touchantes ? N'avons-nous pas nos forêts avec leurs poétiques aspects, les peuplades indiennes avec leur mythologie bizarre, leurs mœurs originales

et la lutte qu'elles ont soutenue contre l'homme civilisé ? N'avons-nous pas nos légendes, les aventures de nos coureurs des bois et de nos voyageurs d'*en haut ?* Il y a tout un monde légendaire et fantastique, tout un drame palpitant d'intérêt dans le grand acte de la colonisation de l'Amérique. J'imagine un homme de talent travaillant à un tel sujet : sa plume crée des personnages grands comme les héros de l'antiquité, des martyrs dignes des premiers temps de l'Eglise, des défenseurs de nos libertés et de nos droits nationaux ; la scène s'étend de l'Atlantique au Pacifique, des froides régions du pôle nord aux zônes tropicales ; le récit se déroule dans les bois, dans les montagnes, sur les fleuves et sur les lacs ; le peintre anime ce tableau des riches couleurs de l'imagination ; c'est l'indien avec son tomahawk, c'est la bête fauve guettant sa proie dans le ravin, c'est la vie de famille dans le wigwam, c'est le souvenir de la patrie absente, et les liens d'amitié qui rattachent les personnages du livre à la mère patrie ; c'est le frêle canot d'écorce portant le héros du livre à travers les récifs, luttant contre l'homme, contre les éléments, contre lui-même, et, pardessus tout, l'œil de la Providence, éclairant la voie aux premiers colons et ralliant leur courage, au pied de cette croix plantée à Hochelaga par Jacques-Cartier foulant pour la première fois le sol de la Nouvelle-France. "

Toutes ces choses sont vraies et bien dites ; je suis le premier à les admirer. Malheureusement elles touchent chaque instant aux phrases les plus curieuses ;

et, au moment où vous voulez applaudir l'auteur, le rideau tombe soudain, et vous voilà en tête-à-tête avec la plus étrange des fantasmagories.

Jugez plutôt :

Voici d'abord " le sentiment du beau, fleur tendre et insensible " qui " ne croît qu'à l'ombre des broussailles de la vie pratique. "

Puis, " le prosaïsme de la vie réelle donne le bras avec un sans-gène tout cavalier à la légère donzelle de l'imagination qui s'honore de ce rude et grossier dameret. "

" L'orgueilleuse prose " est " devenue à tout jamais le costume léger du philosophe. "

L'album de M. Le Moine est " un écrin où l'on peut trouver des idées et des sentiments. " " Les fiancés d'outre-tombe de mademoiselle Chagnon ne sont sans doute qu'un ballon d'essai destiné à courtiser l'opinion publique. " Chaque ligne " de la *Lanterne* est " un dard qui se dresse. Ces petits dards continuellement en mouvement simulent un rire amer qui vous étourdit et vous fait mal : le rire de l'homme blessé. "

" A force d'énergie et de persévérance, M. Perreault réussit à se meubler l'intelligence ; " " le Dr. Labrie fonde sur un grand pied des écoles modèles ; " le dictionnaire de l'Abbé Tanguay est un " document élevé à la gloire de nos ancêtres ; " M. Tassé " est un chercheur infatigable qui se plaît à casser des noix dans le jardin de l'histoire de

son pays ; " les pêcheurs sur la grève " vous enseigneront l'art de prendre les animaux qui nagent dans le St. Laurent " ; et, pour être trop triste, la poésie de M. Proctor " devient fade et son livre fait l'effet d'une tombe où sont ensevelis d'excellents vers. "

Cette dernière image surtout est faite pour donner la chair de poule, et je prie Dieu, qui fait pousser les " broussailles de la vie pratique, " de me préserver le plus longtemps possible des effets de la poësie de M. Proctor, et de m'épargner "les albums qui sont des écrins," les " fiancées qui ne sont que des ballons d'essai, " et " les animaux qui nagent dans le St. Laurent." Quant aux " écoles modèles fondées sur un grand pied " et aux " documents élevés à la gloire de nos ancêtres," j'avoue que cela doit être curieux à voir ; mais je n'hésiterais pas à me déranger pour bien me rendre compte du fonctionnement " de ces petits dards continuellement en mouvement qui simulent le rire de l'homme blessé," et vraiment, si ce n'était pas montrer trop d'indiscrétion — j'aimerais à voir M. Tassé casser devant moi " quelques noix dans le jardin de l'histoire."

La " donzelle de l'imagination " donne trop souvent le bras à M. Lareau et l'entraîne à dire des choses qui sont contre le bon goût, si non quelquefois contre le véritable sens attaché aux mots. Ainsi, lorsque l'auteur écrit : " Je termine ici cette liste de nos poëtes. C'est, on le voit, une mine riche et féconde ;" il doit s'avouer qu'il est de toute impossibilité de faire d'une liste une mine. Ce n'est pas être " malveillant

et bilieux" que de relever ces phrases illogiques et, avant de les écrire, M. Lareau aurait dû se rappeler qu'il faisait l'histoire de la littérature canadienne, dont il était le censeur.

La manière de procéder de l'auteur est la même par tout le volume. Chaque groupe est précédé de considérations générales, pleines d'érudition quelquefois, mais trop didactiques et faites sur le ton doctoral d'un professeur en Sorbonne. La poésie, l'éloquence, l'histoire remontent vers leur source, sous le souffle de M. Lareau, et, pour arriver à notre modeste littérature, il les fait passer par l'Inde, la Chaldée, la Chine et l'Asie Mineure. Cette promenade savante, très intéressante à coup sûr, — mais aussi très rebattue par ceux qui ont professé des cours littéraires, — me semble inutile, et j'aurais préféré entrer de plein pied dans mon pays, à la suite de Jacques-Cartier, de Champlain et du joyeux Lescarbot.

Plus travaillés que le reste, ces hors-d'œuvre font trop ressortir l'aridité de la classification suivie par M. Lareau, et sa monotone façon de procéder qui consiste presque toujours à donner le nom d'un auteur, à l'environner d'un petit nuage d'encens ; puis, l'analyse de ses ouvrages terminée, à citer, en guise de critique, l'opinion de MM. Fabre, Provencher, Fréchette, Sulte, de Guise, Lemay, Royal ou Casgrain. Une fois les guillemets fermés, il s'empresse de murmurer quelques mots d'éloge ou de blâme, et va porter sa cassolette devant un autre.

Assurément, il y a des choses charmantes parmi ces citations, mais bien que cela fasse plaisir de relire les jugements de MM. Fabre, Provencher et autres, ceux de l'auteur n'auraient pas été à dédaigner, et nous étions en droit de lui demander plus souvent son avis, puisqu'il écrivait l'histoire de la littérature canadienne.

A l'uniformité du plan M. Lareau ajoute le défaut qu'il reproche à M. Bourassa, lorsqu'il est "d'avis que l'auteur devrait varier davantage son récit."

De la première page à la dernière, c'est un peu le même thème.

Jacques et Marie de Bourassa renferme "des pages éloquentes, des études de caractères, des sentiments qui font de l'ouvrage un des mieux faits que nous ayons."

"Les *Anciens-Canadiens* de M. de Gaspé sont peut-être la meilleure esquisse de mœurs qui ait été publiée en Canada."

Les *Forestiers et Voyageurs* de J. C. Taché "seront pendant longtemps encore une de nos meilleures esquisses de mœurs."

Une de perdue de M. de Boucherville "est sans contredit le meilleur ouvrage dans le genre qui ait été écrit en Canada."

"Les *Mélanges* du Dr. Larue sont une de nos meilleures publications; on les relit jusqu'à deux fois."

“Comme historien politique, Garneau est le *primus inter pares.*”

“Dans la poésie lyrique, Fréchette a plus de rivaux que d’égaux : il est le *primus inter pares.*”

M. Lareau avouera avec moi que ces conclusions manquent de variété ; mais au moins elles n’ont pas l’exagération de certaines de ses comparaisons.

Le nom de Charlevoix tombe-t-il sous la plume de l’auteur ? de suite il est “notre Froissard ;” “on peut le considérer comme le Ville-Hardouin ou le Joinville du Canada.”

“Lenoir tient plus de Lamartine que de Hugo.”

“Marsais a survécu, comme Corneille, à sa propre gloire.”

Le drame du jeune Latour, de Gérin-Lajoie, “n’a ni l’ampleur, ni les dimensions des grandes tragédies de Corneille ou de Racine, de Schiller ou de Goëthe.”

“Crémazie a des poésies qui le font surnommer le Tyrtée du Canada, comme il en a d’autres, dans le genre élégiaque et tendre, qui ne sont pas inférieures aux Nuits d’Young ou aux strophes touchantes de Millevoye.” Plus loin, il “se rapproche plus du Dante que de Pétrarque, plus de Shakespeare que de Pope. C’est un autre Salvator Rosa.”

“Paul Stevens est le Lafontaine du Canada ;” mais M. Lareau se ravise et avoue que dans les fables de ce poéte il ne “retrouve pas le naturel charmant, la naïveté incomparable du grand fabuliste :”

et il se rattrape bientôt sur ses contes, en assurant que "Perrault les signerait tous sans exception."

"La description de la maison du père d'Evangeline et la peinture de la vie rustique ne le cèdent en rien aux meilleures églogues de Virgile ou de Théocrite," et dans le poème de M. Lemay, M. Lareau "retrouve la muse plaintive d'Young, les accents prophétiques d'Ossian, les plaintes amères de Tennyson, les accents éloquents de Shakespeare ; des strophes qui ont la richesse et le vernis doré des ballades brumeuses du Nord, la douceur de Lamartine se mêlant aux accents désespérés de Millevoye."

A son tour, la *Vieille chanson* de M. Sulte ramène au souvenir de l'auteur "les antiques ballades de la chevaleresque Espagne ou les légendes dorées des brumeuses contrées du Nord." Une autre, *Sur la rivière* "a des strophes charmantes ; c'est du Béranger :" parfois aussi "on croit saisir comme une strophe de Musset qui rase d'une aîle légère quelques pages amoureuses des Laurentiennes."

La *Grand-Tronciade* d'Arthur Cassegrain "rappelle en certains endroits le *Vert-Vert* de Gresset et le *Lutrin* de Boileau."

Lorsque M. Fréchette part en chemin de fer pour Chicago, "il se retire du champ de bataille et, nouvel Achille, retraite à l'Exile's Hermitage."

Franchère "n'est ni Bouchette, ni Audubon, ni de la Pérouse, encore moins Malte-Brun ou Buffon,"

mais en revanche, Bouchette " est le Strabon du Canada ;" " Lemay en est le Lamartine, le roi de l'idylle ;" " Faribault le " Villemain ;" de Gaspé le " Jean Paul Richter ;" Sir W. Logan le " Cuvier ;" M. Gonzalve Doutre ; " le Pigeau," et M. l'abbé Casgrain " dès son apparition comme auteur, fut acclamé le Châteaubriand de son pays."

M. Dessaulles " est un penseur hardi qui en Europe se placerait à côté de Laurent, de Jules Simon, de Michelet et de Sainte-Beuve. "

" L'ampleur " de M. l'abbé Villeneuve " peut rappeler un fils de St. François, mais la figure n'a pas l'ascétisme des fils de Loyola. " " C'est un écrivain comme Joseph de Maistre qui veut imposer ses convictions religieuses à coups de fouet. " " Il y a certainement des endroits dans ses conférences, des pages qui rappellent les éloquentes inspirations de Bossuet et de Montalembert. "

" On reconnaît la verve de Molière à la lecture de *Colas et Colinette* " de Quesnel.

" Bibaud n'a ni la souplesse d'Horace, ni la verve de Juvénal, ni la franchise acerbe de Perse. "

Enfin, que dites-vous du " Rochefort du Canada, " de ce " nez chercheur, " de " ces yeux à pic " " quelque chose de la maladie de Mirabeau sous ces grandes cicatrices rougeâtres qui s'émaillent sur un teint bronzé ; " bohême " qui à Paris se placerait l'émule de Janin, d'About, de Gautier et de Sardou ?"

“ Est-ce Sterne, est-ce Rabelais, est-ce Swift, est-ce même Hoffmann ? ”

— “ J’ignore, répond naïvement M. Lareau, ébloui par tout ce cauchemar de grands noms qui tourbillonnent autour de lui, et où il voit Théocrite donner la main à Sardou, Juvénal tirer le nez à Sheakespeare, Tyrtée bailler sur les Nuits d’Young, et Achille, un porte-manteau à la main, partir par le train de l’Ouest.

Il ne faut plus s’étonner si, à force de tutoyer ainsi les illustrations du passé et du présent, M. Lareau a eu des distractions, lorsqu’il s’est trouvé en tête-à-tête avec ceux qui nous touchaient encore de plus près que Goëthe, Tennyson ou Jean Paul Richter.

Ce contact le fait tomber dans le défaut qu’il reproche à M. Morgan, lorsqu’il trouve “ regrettable qu’il se soit glissé ” dans son ouvrage “ un nombre considérable de fautes typographiques défigurant les noms français. ” Sous la plume capricieuse de l’auteur, le brave capitaine Gourgues qui a donné une si rude leçon aux Espagnols de la Floride, prend l’incognito et s’appelle Gourgène ; M. de Puibusque se latinise sous le nom de Quibusque ; Ternaux-Compans devient Fernaux-Compans ; François de Bienville François de Blainville ; l’abbé Faillon l’abbé Taillon ; Mgr. Lartigue Mgr. Lartique ; l’abbé Lagacé M. Lagasse ; Amury Girod Amuroy Guerod ; M. Ollier trouve plus commode d’être prosaïquement M. Ollivier ; M. Georges de Boucherville, l’auteur de *Une de perdue*, est promu, prend le nom

de l'honorable C. B. de Boucherville, et un groupe toujours connu jusqu'à présent sous le nom d'îles Malouines, ne doit plus être désigné à l'avenir que sous le nom d'îles Malounes.

La biographie est aussi maltraitée. Le Dr. Anderson, qui a écrit une histoire du duc de Kent, n'est mentionné qu'à titre de savant ; *un soldat de l'empire* et *à la mémoire de M. de Fenouillet*, deux poésies de Crémazie, publiées, il y a quelques années, dans la *Littérature canadienne*, — ouvrage offert en prime aux abonnés du *Foyer*, — sont encore inédites pour M. Lareau qui, en retour, donne sept volumes aux six tomes du Champlain de l'abbé Laverdiére. Il y a plus fort encore, et M. Lareau n'ose prendre sur lui de décourager " la muse badine et gaie " de cet excellent Arthur Cassegrain, auteur de la *Grand-Tronciade*, mort il y a sept ans.

— " Il se doit à la littérature de son pays, assure-t-il ; elle attend encore quelque chose de lui. "

A côté de ces noms estropiés et de ces anachronismes, se placent de graves oublis envers notre histoire littéraire, et je suis étonné de ne pas voir " portés à cet inventaire " comme M. Lareau, veut bien appeler son livre, les noms et les travaux de M. de Fenouillet qui a écrit des choses charmantes dans le *Journal de Québec* ; du colonel Adolphe Casault qui a publié dans ce même journal des souvenirs intéressants sur la campagne de Crimée ; d'Ubalde Beaudry qui a signé " *Luceat* " de fort jolis vers ; de Jacques Auger qui a ciselé nos

meilleurs sonnets ; de l'abbé Cuoq qui s'est fait une réputation par ses études sur les idiômes sauvages ; de ce pauvre Charles Leclerc qui a écrit une foule de fraîches historiettes, et d'Evariste Gélinas, un de nos esprits les plus vifs et les plus observateurs.

Outre la " Fille du brigand " d'Eugène l'Ecuyer, M. Lareau aurait pu nous parler de *Christophe Bardinet*, de ses " *historiettes* " de " *la lingère de Montréal* " des " *rêves et réalités*, " etc., œuvres du même auteur qui méritent mieux que le silence. Les vers de Réal Angers, son " procès de Cambray, " ainsi que les comédies de Petitclair valaient certes la peine d'obtenir une appréciation. Les travaux de Soulard, l'auteur de l'*Expérience*, une des poésies les plus philosophiques de la littérature canadienne, demandaient à être mentionnés. Derome, de la Bruyère, les conférences du Dr. Painchaud, C. N. Dupont l'auteur de *Françoise Brunon*, les joviales chroniques de Letourneux, les odes et les poésies de l'hon. J. E. Turcotte, que sais-je moi ? tout cela aurait dû avoir droit de cité dans le travail de M. Lareau.

Rien, ou presque rien sur ces hommes qui, eux aussi, ont fait leur quote-part de travail ; mais en retour, des détails complets sur l'Almanach vétérinaire de Vogéli ! N'est-ce pas trop fort, et ne sommes-nous pas en droit de demander à l'auteur ce que font à l'esthétique et à l'histoire de la littérature canadienne le traité sur les genoux du Dr. Bacon, le calcul mental de Juneau, le guide manuel du shérif et

des huissiers par Sanborn ? Que m'importe à moi de voir constater par M. Lareau que les " informations de M. Le Moine sont moins complètes sur la morue, le maquereau et l'anguille," ou bien encore, que " le système hypothécaire qui subsiste en Canada, après avoir parcouru plusieurs phases, présente aujourd'hui, tel que la codification l'a fait, une homogénéïté qu'il n'avait pas avant l'empire du code ?"

Ce que M. Lareau nous a promis est une histoire de la littérature canadienne : rien de plus, rien de moins ; et malgré ses théories élevées sur la législation ou encore sur l'emploi fréquent du "calembourg qui nécessairement fait réussir dans le drame, " je m'obstine — ainsi que vous — à réclamer mon dû et à m'insurger contre l'historien esthétique qui fait marcher de front les relations des Jésuites, l'aide mémoire du carabinier volontaire, l'histoire du Canada de l'abbé Ferland, " l'analyse chimique du venin du crapaud canadien," les concrétions trouvées dans l'appendice véroniforme par le Dr. Alexander Grant, et les décisions des tribunaux du Bas-Canada de M. Lelièvre. Quand nous lisons une histoire de la littérature de notre pays, nous ne voulons pas débuter par l'éloge de Garneau, et finir platement sur une réclame adressée à l'anti-cholérique du Dr. Crevier, malgré tout le soin que peut prendre l'auteur pour nous dire comment cet honorable savant se " rembrunit par les artifices magiques de la chimie."

Certes, je ne désire pas décourager M. Lareau dès son début ; mais il est temps d'avoir de la critique

chez nous, et ceci étant convenu, je me permettrai de faire une dernière observation sur ce travail que j'aimerais à voir épurer et compléter par une deuxième édition.

En étudiant le " *Canada sous l'Union*," M. Lareau fait à M. Turcotte le reproche, toujours grave pour un historien, d'avoir voulu, en écrivant son livre, servir les intérêts d'une coterie politique.

M. Lareau a-t-il bien réussi à éviter cet écueil ?

Qu'il relise certains passages de son œuvre, et il se convaincra qu'il a été quelque peu partial à l'égard de certains écrivains, et que la polémique, même lorsqu'elle est dirigée contre M. Routhier ou Mgr. Desautels, doit être à jamais bannie d'un ouvrage esthétique. Les lettres n'admettent pas les querelles de partis, et s'il est un livre où les hommes ne doivent être jugés que sur leurs études intellectuelles, c'est bien dans une " histoire de la littérature."

Tel qu'il est, le travail de M. Lareau renferme assez de matériaux pour faire une monographie des lettres anglo-canadiennes et une excellente étude sur nos arts, nos sciences et notre législation.

Détachés et mis en volumes séparés, ces travaux ne perdraient aucun de leurs mérites, et dégageraient ainsi la partie la plus importante du livre, celle qui lui a donné son nom. Alors, nous aurions — ce qui nous manque encore — une véritable histoire de la littérature canadienne française, avec ses différents groupes bien accusés, ses chantres populaires, ses

poètes, ses historiens, ses philosophes, ses journalistes, ses publicistes, ses romanciers et ses conteurs. Mais tant que ce volume compact restera tel qu'il est, le public aura le droit de citer M. Lareau à M. Lareau et de lui relire les lignes qu'il adresse à l'auteur de l'histoire de cinquante ans.

—"D'après l'opinion que j'en ai, ce livre n'est pas à la hauteur du sujet. Cela ne veut pas dire que l'œuvre soit sans mérite, qu'il faille l'envoyer au panier, qu'elle contient des erreurs à chaque page; non, on pourrait désirer mieux, voilà tout."

IV.

QUELQUES SUGGESTIONS PRATIQUES.

L'heure de la séparation est venue, messieurs, et pourtant je n'ai fait qu'effleurer, dans l'humble mesure de mes connaissances la tâche que vous m'aviez imposée. Pour la rendre complète, au lieu de bouquiner çà et là, et de feuilleter les rares volumes que vous avez mis à ma disposition, il m'aurait fallu préparer un véritable cours sur notre littérature nationale, cours où nous aurions fait ressortir ensemble nos groupes les plus accentués ; Cartier, Champlain, avec leurs récits aventureux, Lescarbot, ce chantre des muses de la Nouvelle France, l'historien Charlevoix, les intéressantes relations des Jésuites. Nous nous serions reportés vers ces temps où M. de Montmagny faisait jouer la comédie au magasin ; où l'on étudiait en 1647, 51, 52, le "Scide" et Héraclius de Corneille ; où M. le comte de Frontenac forçait les Ursulines à venir

assister à la grille de leur parloir à la représentation de Tartuffe. Nous aurions fredonné ensemble nos naïves ballades populaires ; nous aurions étudié le caractère, le style, les goûts de nos gouverneurs français, de nos évêques, de nos intendants dans leurs correspondances encore inédites. Puis, seraient venus nos jours de luttes, avec leurs satires, leurs plaidoyers, leurs chants et leurs sanglots. Nos historiens, nos poètes, nos romanciers, nos journalistes, nos publicistes, nos orateurs, auraient fièrement défilé devant vous, et nous aurions applaudi, à qui mieux mieux, à toutes ces gloires canadiennes. Mais cette tâche agréable et difficile appartient plutôt à la chaire universitaire qu'au genre de causerie que vous m'avez demandé. Je la laisse à plus fort et à mieux renseigné que moi, et, avant de reprendre d'autres études et d'autres occupations, je terminerai ce dernier entretien en répondant brièvement à une question qui m'a été fréquemment posée pendant le cours de ces modestes conférences.

— Quels seraient les meilleurs moyens, me demandiez-vous, d'encourager et de propager la littérature canadienne ?

Ma réponse est toute prête.

— Répandez dans vos campagnes la lecture de tout bon livre publié dans notre pays.

Cette propagande facile échoit au ministère de l'Instruction Publique qui chaque année doit affecter une certaine somme à l'achat d'un nombre

déterminé de volumes donnés en prix aux lauréats de nos écoles.

Dans une étude remarquable publiée en 1872, M. Joseph Tassé s'exprimait ainsi :

— " Le rapport de l'instruction publique pour 1868 et 1869 constate que 6,199 volumes ont été distribués en prix, par l'intermédiaire des inspecteurs d'écoles. On n'a donné sur ce nombre que 720 livres canadiens, et la plupart n'étaient pas littéraires, mais pédagogiques. Au lieu d'acheter 5,561 volumes de la *Bibliothèque de l'Enfance,* n'eût-il pas mieux valu faire imprimer une édition à bon marché de quelques uns de nos ouvrages canadiens, et les donner en récompense ?

" Notre pays compte des centaines de colléges, couvents, académies et autres maisons d'enseignement. Chacune de ces institutions donne bon nombre de prix tous les ans, et plus de 15,000 volumes doivent s'écouler de cette manière. Cependant les ouvrages canadiens y sont à peu près inconnus. Si toutes ces institutions donnaient chaque année des livres canadiens en prix, nous arriverions avant longtemps à un magnifique résultat. Des milliers d'ouvrages, au lieu d'encombrer les tablettes de nos libraires, s'écouleraient ainsi, et non seulement on encouragerait les auteurs, mais on favoriserait encore l'industrie de l'impression et de la reliure canadienne, qui a déjà pris tant d'extension. "

Cette suggestion de l'auteur des " *Canadiens de l'Ouest* " mérite d'être mise en pratique, car ce n'est

qu'à cette condition que le métier d'homme de lettres au Canada pourra être quelque peu rémunératif. (1)

Ne vous êtes-vous jamais demandé tout ce qu'il fallait d'efforts, de courage, de recherches et d'abnégation pour écrire un livre en ce pays ?

L'indifférence d'un chacun, la parcimonie de l'éditeur, les découragements de toutes sortes guettent constamment le malheureux qui lutte bravement de la plume, écrit l'histoire de son pays, dramatise les meilleures scènes du passé, peint sur le vif les défauts de son époque, et, tout entier à son talent, néglige les ambitions de la politique, et ne veut pas se mêler à la fabrication de ces réclames stéréotypées que tous les jours on réédite en faveur d'éphémères illustrations.

Non, puisque le peuple canadien veut et doit lire aujourd'hui, puisque la pensée commence à acquérir une certaine valeur monétaire sur le marché, il est temps que ce triste état de choses cesse et que nos écrivains se ménagent un point d'appui où ils puissent revenir de temps à autre s'encourager au travail et à la lutte consciencieuse.

Or, puisque vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis, ce point d'appui ne peut être autre que la formation d'une société canadienne française d'hommes de lettres.

(1) Il serait important d'avoir dans nos écoles, un livre d'anthologie canadienne française, fait sur le modèle du cours de lectures graduées sur la littérature française, par le colonel Staau.

Au milieu des bouleversements et des faiblesses qui les entourent, nos écrivains ont besoin d'affirmer leur puissance. Ils doivent se tenir ensemble pour faire entendre à ceux qui ne voient que des caractères d'imprimerie là où il y a le caractère indélébile d'une pensée, ces énergiques paroles tombées un jour des lèvres d'un ministre français :

— Nous sommes la modération et la justice ; si vous nous y forcez, nous serons le pouvoir.

Qu'ils s'affirment donc messieurs ; qu'ils laissent tomber le poids de leur plume dans la balance où ne gisent que la routine, l'esprit de dénigrement et de division.

Cette société, mes amis, je voudrais la voir se composer de tout ce qui tient une plume dans mon pays ; de tout ce qui s'en va puiser à l'encrier de la pensée. Son but serait de protéger les lettres, d'encourager la saine critique, — sans critique impartiale il n'y a pas de littérature possible — de s'entendre sur tout, comme on sait se comprendre en famille, et de faire primer l'intelligence, en la posant partout où il y a un piédestal.

Elle pourrait avoir une revue intitulée "*L'année Canadienne*," paraissant le 31 décembre et rédigée par les sociétaires. Chaque spécialité y aurait sa page, et le tout formerait un faisceau d'études sur l'histoire politique et religieuse, la critique, les lettres, les statistiques, les arts, les sciences, sur ce qui pendant douze mois aurait illustré et fait prospérer la patrie. Dans les fréquentes réunions nécessitées par cette

collaboration, nos journalistes, nos feuilletonistes, nos poëtes, nos critiques, tous ceux qui, tenant à leur titre d'écrivains, veulent mériter la réputation d'hommes d'esprit et d'hommes de cœur, apprendraient à mieux se connaître. L'amertume des polémiques qui chaque jour déshonorent notre presse disparaîtrait bientôt, et, en se respectant eux-mêmes, nos gens de lettres s'attireraient le respect de l'opinion publique — ce levier puissant qui les jette, les uns à l'oubli, les autres à l'histoire.

LES PAGES OUBLIÉES DE NOTRE HISTOIRE. (1)

Dans une oraison funèbre qui restera comme un des monuments de l'éloquence humaine, monseigneur Dupanloup laissait tomber ce cri d'orgueil et de patriotisme sur le couvercle du cercueil du général de la Moricière, qu'il allait bénir :

(1) Conférence faite devant la société littéraire et historique de Québec, le soir du 21 avril 1869.

— Je ne traverse jamais une partie du sol français, sans être ému par son histoire autant qu'ébloui par sa beauté, car j'y retrouve partout l'honneur.

Depuis lors, ces paroles me reviennent à la mémoire, chaque fois que je feuillette les chroniques de mon pays. Penché sur les travaux de Garneau et de Ferland, à mesure que les pages fuient sous mes doigts distraits, sans cesse passe et repasse devant mes yeux la sainte vision de l'évêque d'Orléans :

— L'honneur.

Je le sens couler à travers les veines de cette jeunesse dévouée, infatigable, chevaleresque, quittant "la terre de souvenance," sur l'ordre de son roi, pour venir dans les solitudes du Canada mettre son épée au service de la religion et de la monarchie. Sentinelle avancée, je la vois se mouvoir à travers les lueurs mourantes des bivouacs de l'Ontario, des Montagnes Rocheuses, de la Louisiane, veillant sur le peloton de soldats, parti avec la consigne de reculer les bornes de la civilisation. Elle sonne la charge à Beauport, à la Monongahéla, à Oswégo, à Carillon, à Montmorency : haletante, elle presse contre sa poitrine le vieux drapeau des plaines d'Abraham, de Sainte-Foye ; puis, lorsque la retraite bat, lorsque le dernier boulet s'est enfoui dans le sol, c'est elle, toujours elle que je retrouve paisiblement assise sur le seuil de la chaumière canadienne, enseignant à ses enfants le dévouement à la loi, l'amour de la concorde, et cette foi religieuse qui a su nous faire oublier

les dédains égoïstes de Versailles, pour ne plus nous souvenir que de la France.

Quand pareil passé rayonne sur tout un peuple, il fait bon de lever quelque fois les yeux et de se rendre compte de ce qui peut alimenter le phare de son immortalité. Le regard ébloui se repose alors tristement sur le présent, et notre époque tissée de commérages, de mesquines passions, du piètre esprit de parti, nous paraît petite à côté de ce temps où d'Iberville avec quelques vaisseaux s'emparait de la baie d'Hudson, où le baron de Saint-Castin nettoyait toute l'Acadie avec une poignée d'hommes, où Joliet et Marquette emportaient dans les flancs de leur canot d'écorce le secret de la découverte du Mississipi, où Jogues, Brébœuf, Lallemant proclamaient l'éternité de la vie, au pied du poteau de la torture.

L'histoire à la main, on suit fièvreusement ces annales de l'honneur, et lorsqu'enfin le livre est terminé, on se prend à regretter que le penseur n'ait pas insisté plus longuement sur ces détails intimes enfouis dans nos manuscrits, détails qui ne peuvent que faire du bien au curieux, puisqu'ils le mènent à rêver à deux choses presqu'effacées aujourd'hui, la chevalerie et la foi

Depuis quelques années, plusieurs de nos corps savants se sont mis bravement à l'œuvre. Chaque jour, ils livrent à la publicité d'importants travaux et trouvent le temps de faire ce que ne pouvait l'historien exténué de veilles, comblant ainsi les lacunes

qui arrachaient à l'abbé Ferland ce cri de profond regret :

— " Pour la première partie de nos annales, c'est-à-dire, jusqu'au temps de la création du conseil supérieur, les documents originaux sont peu nombreux. Des matériaux précieux ont été depuis un siècle perdus par la négligence de ceux à qui ils étaient confiés. Ainsi, le collége de la compagnie de Jésus à Québec possèdait une précieuse collection de manuscrits relatifs aux découvertes et aux évènements civils et religieux de cette première période ; fort peu de papiers ont échappé à la destruction. Dans le journal du supérieur des Jésuites étaient consignés — jour par jour — les faits les plus remarquables, entremêlés de réflexions sur les affaires de la colonie et d'appréciations sur la conduite de ses hommes publics. Continué pendant plus de cent ans et tenu avec beaucoup de régularité, ce journal était d'une grande valeur pour suivre les évènements. Eh bien ! sur trois cahiers qui paraissent avoir été complets, à la suppression des Jésuites, il en restait encore deux, à la fin du siècle dernier ; un seul a échappé aux mains des Vandales, et encore est-ce par hazard, puisqu'il fut découvert dans un fourneau de la cuisine, au château St. Louis. D'autres causes, comme l'incendie, l'humidité du lieu où étaient déposées les archives, la mauvaise qualité du papier, ont aussi contribué à la destruction de nos annales historiques.

" Ces accidents déplorables se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très-

précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables, et les sources aujourd'hui ouvertes à l'historien auront complètement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques, qui ont été préservées, soit dans les archives publiques, soit dans les bibliothèques particulières. "

Ces lignes malheureusement vraies avaient été prévues par la société littéraire et historique de Québec, car dès 1838, elle faisait paraître le premier volume des précieux manuscrits confiés à ses archives. Cette série, devenue rarissime aujourd'hui, contenait le travail intitulé " Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760, " (1) pages qui, d'après le comité chargé de leur révision, fournissent non seulement d'amples détails sur les événements saillants et peu connus de cette époque, mais contiennent encore une foule de renseignements curieux, et laissent voir à nu les ressorts et les causes locales qui influèrent d'une manière si puissante sur ces événements, dévoilant en même temps le caractère et la conduite des personnages les plus marquants, sous le gouvernement de la colonie, pendant cette période mémorable. Dans ces mémoires — où les détails abondent — les intrigues et les pratiques secrètes des autorités coloniales auprès des sauvages de la frontière de

(1) L'introduction publiée par la société en tête de ces mémoires tend à faire croire que le nom de l'auteur était M. de Vauclain, officier de marine ; ce qui n'empêchait pas M. de Puibusque de les attribuer à M. de Boishébert.

l'ouest et de la Nouvelle-Ecosse, et principalement auprès des habitants français de cette dernière province, intrigues qui amenèrent le renouvellement de la guerre en 1755, se détachent en plein jour et avec de plus grands détails. Aucune relation de l'époque n'a été aussi précise, aussi curieuse et mieux écrite.

Ce premier essai fut suivi en 1840 de la publication d'un deuxième volume contenant trois documents publiés d'après les manuscrits obtenus aux archives françaises de la marine, par l'entremise du comte de Durham, et cinq autres mémoires dus aux savantes recherches faites dans la bibliothèque du roi, à Paris, par un érudit canadien trop tôt oublié, M. l'abbé Holmes. (1) Cette nouvelle collection plus considérable que la première confiait au public un " Mémoire sur l'état présent du Canada (1667) " probablement adressé à M. de Colbert, premier ministre de Louis XIV, et qu'une note en marge désigne comme étant de la rédaction de Talon, intendant

(1) M. Henry Harrisse dont j'ai analysé une savante étude sur nos archives dans une précédente conférence, écrivait à ce sujet :
— La société historique de Québec envoya en 1835 un agent, à qui le ministre français ne voulut rien communiquer. En 1838, malgré les efforts de l'ambassadeur d'Angleterre, un autre délégué se vit aussi refuser l'accès de ces archives. Mais en 1842, le ministre des Etats-Unis, le général Cass, qui avait à cœur de connaître l'histoire de la colonie de la Nouvelle France dont une partie de l'ancien territoire forme aujourd'hui au moins quatorze des états les plus prospères de la république américaine— le Kansas, le Minnésota, le Missouri, l'Iowa, le Wisconsin, le Michigan, l'Ohio, les Illinois, l'Indiana, l'Arkansas, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane et les Florides—obtint la communication d'environ quarante cartons.

de justice, de police et de finances, pour la colonie. Puis venait un second mémoire écrit en 1736, époque où le marquis de Beauharnois était gouverneur-général et M. Hocquart intendant, ce qui rendait probable sa collaboration à ce document. Ce mémoire était suivi de "Considération sur l'état présent du Canada," travail fait en 1758 avec une précision, une force et un talent remarquable, attribué à un commissaire envoyé ici par M. de Berryer — M. de Querdisien-Tremais — homme, dit la chronique du temps, extrêmement curieux, faisant sur tout des remarques et des observations judicieuses, et tenant en main l'unique plume qui aimât sincèrement sa patrie. Il avait en outre, ajoute-t-elle, des ordres secrets du ministre de prendre connaissance de tout et de l'en informer.

Cette seconde collection comprenait une histoire du Canada de l'abbé de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal entre les années 1713 et 1724 ; une relation de ce qui s'est passé au siège de Québec et de la prise du Canada, rédigée en 1765 par une religieuse de l'hôpital général de cette ville, adressée à une communauté de son ordre en France ; un "jugement impartial sur les opérations militaires de la campagne de 1759," pièce présumée écrite par un homme revêtu de quelques hautes fonctions ecclésiastiques ou civiles, si l'on en juge par l'assertion souvent répétée "qu'il était à portée de voir tout par lui-même et d'en conférer avec les principaux de l'armée" ; des réflexions sommaires sur

le commerce qui s'est fait au Canada, document rédigé après que la France nous eut quittés, et attribué à un négociant instruit engagé dans le commerce canadien ; enfin une histoire de l'eau-de-vie au Canada, mémoire du commencement du dix-huitième siècle (1705), retraçant fidèlement les crimes et les désordres semés au milieu des sauvages par l'eau-de-feu, cette inexorable tache d'acide qui va s'étendant et s'élargissant toujours sur la malheureuse peuplade qu'elle a touchée, et la ronge jusqu'à ce qu'elle tombe affaissée et détruite sous l'impitoyable morsure.

L'impulsion se continuait en 1843, et le comité de direction faisait réimprimer sur d'anciennes relations les " Voyages de découvertes au Canada, entre les années 1534 et 1542, " de Jacques-Cartier ; " le Routier de Jean Alphonse de Xantoigne, premier pilote du Sieur de Roberval, où est représenté le cours du fleuve St. Laurent, depuis Belle-Isle jusques au fort de Prince-Roy en Canada ; " et le " Voyage du Sieur de Roberval, " suivi de la description de Québec et de ses environs en 1608, ainsi que de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques-Cartier, en 1535-36.

M. Faribault, président de la société, publiait en 1860 de nouveaux documents sur Jacques-Cartier, accompagnés de dessins historiques destinés à illustrer

ses voyages : (1) puis enfin — vers 1861 — paraissait, d'après un manuscrit conservé au département de la marine, à Paris, le " Mémoire du Sieur de Ramzay, commandant de Québec, au sujet de la reddition de cette ville le 18 Septembre 1759."

Ces importantes publications se succédant les unes aux autres, nécessitèrent bien des dépenses, bien des travaux de la part de la Société qui, malgré son origine aristocratique, malgré les amiraux, les généraux, les illustrations littéraires et scientifiques inscrits sur le rôle nominal de ses membres, malgré le patronage qu'elle reçut successivement du comte de Dalhousie, (2) de sir James Kempt, de lord Gosford, du comte de Durham, (3) de chacun de nos gouverneurs, était loin d'entendre dans ses coffres le bruissement des flots du Pactole.

Ce serait une curieuse page de notre histoire que le récit émouvant des luttes énergiques qu'eut à soutenir contre l'adversité cette fidèle gardienne des trésors de notre passé.

---

(1) Un bibliophile parisien appréciait dernièrement—dans un travail spécial—le catalogue d'ouvrages sur l'histoire d'Amérique publié par M. Faribault :

— Bibliographie curieuse, disait-il, devenue rare même au Canada où il serait à désirer qu'on publiât une nouvelle édition de ce livre avec les corrections et les additions dont il aurait besoin.

(2) La société littéraire et historique de Québec, fut fondée le lundi 16 mars 1824 par le comte de Dalhousie.

(3) Lord Durham fit copier à ses frais une partie des manuscrits imprimés en 1840.

Nous la verrions se défendre intrépidement contre l'incendie qui, dévorant en 1854 le palais du corps législatif, réduisait en cendres une partie de ses nombreux ouvrages. Nous la suivrions dans sa nouvelle lutte, arrachant volume par volume, feuille par feuille sa riche bibliothèque à la conflagration qui—en 1862—allait la relancer sous les lambris de la banque nationale, puis, une fois la catastrophe passée, accepter courageusement l'épreuve, recueillir pieusement 700 volumes, ruines oubliées au milieu des cendres et des débris de 4000 ouvrages dispersés au vent, vendre pour du vieux cuivre les instruments calcinés de son musée, et tout entière à sa mission d'apôtre du savoir, reprendre gaiement le chemin de la science, soutenue par cette énergie qui est le secret de toute puissante vitalité.

Alors parurent, avec des notes de M. Le Moine, de curieuses publications dignes de l'attention de celui qui s'applique à l'étude de l'histoire canadienne.

C'étaient, le Journal tenu pendant le siège de 1759 par le colonel Malcolm Fraser, commandant le régiment des montagnards écossais ; le journal écrit pendant la même période par Jean Claude Panet, notaire royal ; les campagnes de Louisbourg (1750-58) ; un dialogue des morts entre Montcalm et Wolfe ; et la campagne de 1760 au Canada, trois opuscules attribués au chevalier Johnstone, aide-de-camp du général de Lévis ; une lettre écrite au général Murray par le lieutenant-colonel H. Caldwell, lors de l'invasion du Canada en 1775 ; et le journal de

l'expédition sur le fleuve St. Laurent, contenant un rapport succinct et détaillé des faits et gestes de la flotte et de l'armée de terre, depuis le jour de leur départ de Louisbourg jusqu'à la reddition de Québec.

Les éditions de ces travaux si différents, si propres à jeter des rayons de lumière sur ce qu'il y a d'obscur dans nos annales, constituent jusqu'à ce jour les états de service que la société littéraire et historique de Québec peut montrer à son pays.

Leur nombre considérable n'est pourtant que la minime partie de ce qui se cache au milieu des rayons de sa bibliothèque, et l'amateur, le véritable bibliophile, en y jetant un simple coup d'œil, se convaincra des raretés qu'elle recèle.

A côté de six in-folios manuscrits contenant les documents sur l'histoire coloniale, recueillis par M. Broadhead dans les archives de Londres (1) et publiés à New-York dans la fameuse collection O'Callaghan, il trouvera dix-huit volumes qui renferment toute la correspondance officielle des gouverneurs français du Canada," (2) correspondance pleine de renseignements

---

(1) Ces six volumes connus sous le nom de "London Archives" comprennent : I° 1613 — II° 1688 — 1697 III° 1697 — 1726 IV° 1727 — 1754. V° 1754 — 1760. VI° 1760 — 1779.

(2) Ces dix-huit volumes sont désignés sous le nom "Archives de Paris" ; ils renferment les séries de 1631—1674—1675 — 1684 — 1685 — 1687 — 1688 — 1691 — 1692 — 1699 — 1700 — 1709 — 1710 — 1727 — 1728 — 1744 — 1745 — 1747 — 1748 — 1754 — 1755 — 1756 — 1757 — 1758 de janvier à août — 1758 de septembre à décembre — 1759 — 1760 — 1765.

palpitants d'intérêt. Elle fut copiée à grand frais dans les archives du ministère de la marine, de la guerre, des colonies, et dans la bibliothèque du roi, à Paris, d'après un ordre de la législature de l'état de New-York, puis traduite plus tard, — en partie, — dans la collection ci-dessus mentionnée.

Rien ne peut mieux donner l'idée des matériaux précieux accumulés dans ces dix-huit in-folios que le récit des tribulations du compilateur.

Les documents relatifs au Canada et à New-York occupaient deux divisions séparées. La première contenait une série de volumes reliés, débutant en 1663 et finissant brusquement en 1737. (1) Elle comprenait 70 volumes renfermant les dépêches du roi et de ses ministres aux gouverneurs et aux principaux fonctionnaires des colonies françaises. La seconde, qui est la plus intéressante et la plus fertile en secrets curieux, était comprise dans une suite de cartons où gisaient pêle-mêle, sans attache, sans pagination, sans le moindre ordre possible, une quantité incroyable de documents originaux concernant le Canada, depuis 1630 jusqu'à l'époque du traité de Paris, le 10 février 1763. Il y avait au moins une centaine de ces portefeuilles, renfermant chacun assez de matières pour être reliés en deux forts volumes. L'imagination ne pouvait se représenter exactement le travail de Sisyphe qui attendait le bibliophile conduit à cette mine par

(1) La perte des volumes qui suivent l'année 1737 est beaucoup à regretter.

sa bonne étoile. Il lui fallait lutter contre l'âcre poussière de ces manuscrits piqués des vers, tohu-bohu inconcevable où souvent les dates ne pouvaient faire trouver une issue. En vain le penseur s'essayait-il au travail. A chaque instant il se heurtait contre les anachronismes les plus fantastiques. Une dépêche de 1670 restait prisonnière entre les pages qui racontaient la défaite du baron de Dieskau ; un récit de la capitulation de Québec était réfugié derrière une immense lettre du gouverneur Dongan ; l'expédition de 1690 prenait part à l'attaque des forts Duquesne, Frontenac et William Henry ; l'histoire des Hurons flânait dans les rues de Manhattan ; les Ottawas s'immisçaient dans les affaires particulières de Boston, et ce n'était qu'à la longue que ce pêle-mêle assourdissant, que cette chinoiserie historique finissait par récompenser au centuple la patience et les longues recherches qu'ils avaient occasionnées.

Heureux encore lorsque le chercheur pouvait s'en retirer à aussi bon compte. M. Harrisse nous raconte dans ses " Notes pour servir à l'Histoire de la Nouvelle France " qu'on cherchait ces documents sous les combles, à l'aide d'une lanterne, et qu'en déplaçant des masses de boîtes et de liasses, un éboulement soudain faillit coûter la vie l'employé chargé d'explorer le grenier. "

Un peu plus loin, à côté de ces dix-huit in-folios se trouve l'intéressant journal tenu par un

avocat de Montréal, Simon Sanguinet, pendant l'invasion des Bastonnais en 1775-76, et comprenant le siège du fort St. Jean, la capitulation de Montréal et le siége de Québec ; celui de J. B. Badeaux des Trois-Rivières, pendant la même période ; celui de Hugh Finlay de Québec, et l'histoire du fort St. Jean, pendant les années 1775-76, manuscrit attribué à M. Foucher par un bibliophile distingué, M. Amable Berthelot. (1) Puis en files délaissées viennent cinq volumes en partie manuscrits sur les affaires du Canada ; (2) deux volumes de " Relations, " dont le premier contient un recueil de ce qui s'est passé au Canada, au sujet de la guerre tant des Anglais que des

(1) Ces manuscrits viennent d'être publiés par M. l'abbé Verreault.

(2) Ces volumes, qui ont appartenu à Jacques Chavannes, conseiller au parlement, contiennent d'importants détails sur l'affaire Bigot.

Voici les titres des parties manuscrites :

Liste contenant le nombre, les noms, les qualités des accusés, le prononcé sur l'accusation, le chiffre des amendes, des aumônes et des restitutions. Mémoire de Jean Victor Varin, ancien commissaire de la marine à Montréal, adressé à Monseigneur de Sartines, lieutenant-général de police. Mémoire sur le sieur Bréard, ancien contrôleur de marine à Québec, contre M. le procureur-général de la commission établie pour l'affaire du Canada. Réponse du même aux mémoires de M. Bigot et du sieur Péan. Mémoire de François Maurin, munitionnaire et fournisseur de vivres à messeigneurs les président et commissaires du conseil. Précis pour le sieur Pénissault, ci-devant intéressé dans la traite des vivres du Canada contre monsieur le Procureur du Roy. Mémoire pour le même ; Mémoire de Jean Corpron, munitionnaire à messeigneurs le

Iroquois depuis 1682 jusqu'à 1712, par un fin observateur, M. de Léry ; le récit du commandant DuBuisson sur l'attaque du fort Détroit par les Mascoutins et les Outagamis, "un morceau des plus dramatiques, disait M. Faribault, où le type indien éclate dans toute sa grandeur et dans toute son originalité pittoresque" : un cahier racontant un voyage fait au Mississipi en 1698 et 1699 par deux frégates du roi, l'une *La Badine*, commandée par d'Iberville, l'autre *Le Marin*, par le chevalier de Surgères ; un travail sur le sabre, la mort et l'enterrement du général Montgommery ; le livre du recensement de 1765, et enfin l'histoire de Montréal (1640–1672), par l'abbé Dollier de Casson, manuscrit de la bibliothèque Mazarine, découvert par l'hon. L. J. Papineau, et

---

président et le commissaire députés par Sa Majesté pour juger souverainement et en dernier ressort l'affaire du Canada. Mémoire pour le sieur Estèbe, servant à sa justification des accusations à lui faites dans le mémoire imprimé du sieur Bréard. Mémoire pour Guillaume Estèbe, écuyer, secrétaire du roy près la cour de Bordeaux, conseiller honoraire du Conseil supérieur de Québec, et ci-devant garde des magasins du roi en la même ville, accusé, contre monsieur le procureur-général du roi en la commission, accusateur. Notes du sieur Martel. Mémoire pour Daniel de Joncaire-Chabert, ci-devant commandant du petit fort de Niagara, contre M. le Procureur-Général de la commission établie pour l'affaire du Canada. Précis pour M. de Vaudreuil, grand'croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, ancien Gouverneur Général du Canada. Observations sur le commerce du Canada. Mémoire de François Bigot, ci-devant intendant de Justice, police, finances et marine au Canada. Conclusions rapportées le 22 août 1763. Observations pour le sieur Péan, capitaine aide-major des ville et gouvernement de Québec, et des troupes détachées de la Marine, Chevalier ; second mémoire du même.

qui vient d'être simultanément publié par les deux sociétés rivales de Québec et de Montréal. (1)

Elles peuvent se compter, les sociétés purement littéraires qui se soutiennent ainsi par la souscription annuelle d'un petit nombre de souscripteurs, et peuvent exhiber semblables trésors historiques. Pourtant — il faut malheureusement le reconnaître — avec de pareilles ressources à notre disposition, nous ne sommes parvenus qu'à jouir du triste spectacle de voir les étrangers posséder mieux que nous les secrets de nos chroniques et de nos annales.

La bibliothèque de l'état de New-York a fait traduire, imprimer et distribuer à ses frais les parties les plus saillantes de la correspondance officielle des anciens gouverneurs du Canada, et nous gardons sur nos rayons la version française complète et inédite.

---

(1) Outre ces manuscrits, la société littéraire et historique de Québec possède deux volumes intitulés " MATIERES CRIMINELLES " — 1er volume, 1682–1730. 2ème vol. 1738 à 1746.

Un volume de " *Matières de Police et de Voierie*" (1683–1756)

Un volume de " *Police* " (1695 à 1755.)

Six volumes de Procédure Judiciaire — MATIÈRES CIVILES. 1er volume 1665 à 1696. — 2ème volume 1701 à 1705. — 3ème volume 1706 à 1730. — 4ème volume 1730 à 1751. — 5ème volume 1752 à 1753. — 6ème volume 1752 à 1759.

Deux volumes de " Registre des Edits, Arrêts et Déclarations (Québec). 1er volume 1663 à 1700, avec index, et 2me volume de 1704 à 1736.

Un travail de l'honorable Roderigue McKenzie, ancien conseiller législatif, intitulé " Récits de la Compagnie du Nord-Ouest " — ce manuscrit appartient aujourd'hui à M. Cyrille Tessier — et des études sur la géologie du Lac Supérieur par l'amiral Bayfield.

En 1837, l'honorable M. Bancroft, plus tard ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, venait demander au président de la société la permission de compulser dans les archives les matériaux nécessaires au récit qu'il se proposait de faire du siége de Québec. Il était suivi, en 1845, par Jared Sparks, le biographe de Washington, et l'année dernière le savant et sympathique auteur des "Pionniers du Nouveau-Monde," M. Francis Parkman de Boston, cherchait dans les manuscrits de la société ses plus précieux renseignements pour les consigner dans l'ouvrage qu'il se propose de consacrer à la mémoire de La Salle et de Joliette.

Nombre de nos documents manuscrits ont été ainsi copiés, traduits et insérés dans les publications scientifiques américaines, et dernièrement encore, je lisais dans le troisième volume de l'histoire du Wisconsin — page 314 — par le général W. R. Smith, la traduction de cette relation du commandant Du Buisson trouvée si saisissante par M. Faribault.

Il faut bien peu de chose pour priver à jamais un pays de documents importants qui, une fois partis, ne peuvent plus être remplacés.

Une vieille histoire le prouvera.

Un jour — il y a de cela deux cent-neuf ans — trois hommes quittaient un port anglais sur un batiment qui prenait la direction de la haute mer.

Leur air était sombre, agité ; pendant la traversée ils furent moroses, taciturnes, fuyant leurs compagnons, évitant l'équipage.

Le 27 juillet 1660, l'ancre tombait au milieu de la rade de la petite ville de New-Haven, état de Connecticut, et les trois mystérieux voyageurs allèrent se perdre dans les rues de la cité. Ils y vécurent en paix pendant quelques mois, mais bientôt on sut le secret qui pesait sur ces existences souillées.

Whalley, le colonel Dixwell, Goffe avaient apposé leurs signatures au bas de l'arrêt de mort de Charles Ier ; tous trois portaient la tache du régicide.

Alors personne ne voulut les voir.

Partout où ils passaient les enfants crachaient sur leurs habits, les femmes leur jetaient des pierres, les hommes évitaient leur contact. Conspués, honnis de tous, ils allèrent demander aux cavernes de la montagne une pierre pour abriter leur tête, et, après la mort de l'un d'eux — Goffe — on trouva parmi ses papiers, les registres authentiques du "Journal de la chambre des communes."

De main en main ces originaux passèrent à l'honorable William Smith qui, malgré les offres, les demandes et les supplications de hauts personnages anglais, en fit cadeau à la société littéraire et historique de Québec où ils sont précieusement conservés aujourd'hui. (1)

(1) Ce sont neuf gros volumes in-folios portant date de 1642 à 1645 inclusivement, c'est-à-dire, quatre ans avant la mort de Charles Ier (1649.) Le dernier de ces volumes fut offert à la société, le 20 février 1835. En les donnant, l'hon. W. Smith écrivait sur le verso de la première page :

" Ces livres manuscrits ont appartenu au régicide Goffe qui, sous la restauration, s'enfuit en Amérique, fut caché dans une

Persuadée de l'importance du dépot confié à sa garde, la société littéraire et historique de Québec a signé un engagement avec les directeurs de la *Revue Canadienne* : ce contrat donnait à ces derniers la permission de publier ses manuscrits. La direction s'en est servie pendant quelque temps ; mais pareille mission n'appartiendrait-elle pas de droit au gouvernement canadien qui devrait créer un bureau d'archives chargé non-seulement de l'impression des documents précieux que nous avons sur nos rayons, ainsi que de la publication des importants manuscrits que possède la bibliothèque d'Ottawa, mais encore de la recherche et de la copie de ceux qui fourmillent en France, en Russie et en Angleterre ?

Dans quelques années, au lieu d'être enfoui sous la poussière qui couvre leurs in-folios, ces pages oubliées de notre histoire, éditées par la patrie, annotées et commentées par des hommes compétents, revivraient avec l'énergie et l'ardeur qui caractérisaient l'époque où elles furent tracées. Elles dérouleraient aux yeux de la jeunesse canadienne ces

---

grotte pendant plusieurs années et mourut à New-Haven, état de Connecticut."

Le colonel Dixwell était connu en Amérique sous le nom de James Davids ; à la longue, il finit par acquérir l'estime de ses nouveaux compatriotes et mourut, sans être molesté, en 1688. Il ne voulut pas que son nom fût connu et fit mettre sur sa tombe l'inscription suivante.

— J. D. Esqr. deceased March ye 8th in the year of his age. 1688. — Sa tombe se voit encore dans le cimetière des méthodistes, à New-Haven, ainsi que les pierres grossières qui recouvrent les cendres de Whalley et de Goffe. La première porte pour inscription — 1658. E. W. — et la seconde — 1680. M. G.

épisodes héroïques où la foi, le dévouement, les solides qualités de nos pères furent si rudement mises à l'épreuve. Elles lui rappelleraient que si le temps des Iroquois, des Agniers, des Hurons est passé, que si les branches et les feuilles mortes de la forêt ne craquètent plus sous le pied furtif du guerrier rampant vers le lieu de l'embuscade, la lutte se dresse encore devant elle, lutte sans trève contre les plaisirs énervants, le luxe, les folles passions, les heures perdues, ennemis qui scalpent, torturent, annihilent tout aussi sûrement une nation que le couteau du Peau-Rouge.

Aiguillonnée par l'exemple, notre jeunesse — qui ne demande pas mieux — se lèverait pour montrer à ce continent, à l'univers entier, ce qu'un petit peuple peut faire, jusqu'où il peut parvenir, lorsqu'il s'appuie sur la foi, les fortes études, l'amour des lettres, la saine politique, le respect de la vie de famille, les professions bien comprises, le commerce honnête, les spéculations raisonnées, les emplois consciencieusement remplis ; sur le travail accompli dans les conditions dictées par la morale et la sagesse.

La route pourrait peut-être lui paraître longue et monotone. Les heures de défaillance pourraient surgir ; alors, au moment du découragement, nous gagnerions le tertre voisin. Là, sous l'ombre d'un érable, chacun tirerait de son frac de gentilhomme, de sa vareuse d'ouvrier, de son havresac de soldat le livre qui raconte simplement, naïvement les annales du passé.

Peu à peu, en le feuilletant, les fatigues du chemin s'évanouiraient. Notre front brûlant se rafraîchirait. Nous finirions par nous appuyer de nouveau sur nos bâtons de voyage, et, retrempés par le sang des ancêtres, nous reprendrions, alertes et dispos, la route de l'avenir, laissant derrière nous le souvenir de notre honnêteté, de notre dévouement, de notre énergie, trois choses qui, renfermées dans un chapitre, sont toujours relues avec plaisir ; car elles se sont montrées si rarement, que pendant des siècles et des siècles on a cru plus prudent de les reléguer parmi les pages oubliées de l'histoire.

LE CRUCIFIX OUTRAGÉ.

UN PROCÈS DE SORCELLERIE A MONTREAL — 1742. (1)

Que de fois la pensée, fatiguée des travaux arides qu'impose le besoin de gagner le pain quotidien haletante et étouffée sous les ennuis, sous les menus détails de la vie, se reporte tout-à-coup vers

(1) Conférence faite en avril 1869, à l'université Laval, devant la société Casault.

l'époque où enfants, sans autre souci du lendemain que celui de retrouver le joujou déposé sous l'oreiller entre deux baisers maternels, nous nous pelotonnions autour du foyer, attentifs, joyeux, tristes ou transis d'épouvante suivant que la fée était bonne ou malfaisante, le lutin spirituel, l'ogre en appétit, le feu-follet léger et bleuâtre, la chasse-galerie échevelée, bruyante, fantastique.

Dans ce retour vers ces minutes roses de l'enfance, restées suspendues, hélas ! à la gaze de notre berceau oublié, ne vous semble-t-il pas, attiré par le charme séduisant, entendre vibrer encore la voix chevrotante de l'aïeule narrant l'émouvante légende, le vent d'automne l'écoutant et la chuchottant à la cime des peupliers et des sapins ?

Ces heures délicieuses comptées sans retour, ces bonnes veillées de jadis, qui nous les rendra, à nous les enfants vieillis par le réalisme et l'éternelle monotonie de la malice humaine, allant gravement dans la vie, le cœur meurtri, la figure fanée par l'expérience hâtive, et cherchant toujours, probablement en souvenirs d'autrefois, à cueillir çà et là le gracieux coup de baguette du sylphe menteur et inconstant qui joue devant nous avec le fil doré de l'avenir.

Forts de notre semblant de savoir, la mémoire superbement incrustée des mots impossibles qui forment l'argot scientifique, nous avons bondi au-dessus de ces chimères bonnes tout au plus pour le coin du feu où gît la cendre des jours perdus.

Un simple regard jeté en arrière, lorsque le spleen grise le présent ; voilà tout ce que nous accordons à ces fidèles camarades de jeunesse, restés au village, toujours feuilletant le poème mysterieux que notre science nous a fait brusquement effeuiller.

Il ne faut pas le mépriser pourtant ce poème : car jadis nos ancêtres le ramassèrent au pied des dolmens, des menhirs de la Bretagne, au fond des chemins creux de la Vendée, sur les gerbes dorées de la Franche-Comté et du Perche, au pied des vignes parfumées de la Saintonge et du Périgord. Le soir, ils en avaient causé, groupés autour du grand mât de la gabarre de Jacques-Cartier ; un peu plus tard, il égayait le bivouac où flambait le premier arbre coupé sur le promontoire de Stadacona, et depuis, on se l'était passé de main en main, de chaume en chaume, des bayous de la Louisiane jusque sous le canon des forts de la baie d'Hudson.



Portés au culte de la légende, à l'amour du mystérieux par cette vie solitaire de la forêt, cachant sous les frizelis de ses feuilles la fourrure du gibier recherché, aussi bien que l'œil ardent et haineux du Peau-Rouge, nos pères se voyaient malheureusement les dupes de plus d'un charlatan rusé.

L'impiété commençait déjà à se faire trappeur, coureur des bois, mousquetaire, et hier encore je la voyais pimpante, coquette, la moustache en croc, le

haut de chausses savamment plissée, la dague insolemment relevée sous la pression d'une main gantée, le chapeau à plumet sur le coin de la tête, surgir, l'air frondeur, le sarcasme sur les lèvres, hors d'un curieux procès conservé par un chercheur consciencieux, M. l'abbé Gasgnier.

Ce savant prêtre l'avait extrait des vieilles archives de Montréal pour l'insérer dans le curieux manuscrit qu'il a laissé sous le titre de "*la récolte de l'Ermite*," intitulé ainsi d'après la mode littéraire de 18[illegible], temps où le *Solitaire* d'Arlincourt et l'*ermite* de la Chaussée d'Antin faisaient tapage dans le monde des lettres.



En 1742, Montréal n'était pas la cité des palais, la rivale grandissante de New-York.

Elle avait, dit une vieille chronique exhumée par un littérateur charmant, Charles Leclère, la figure un peu longue. (1) Ses murailles étaient peu élevées et peu épaisses, n'étant qu'un simple revêtement défendu

---

(1) Agé de 45 ans Charles Leclère est mort de paralysie le 9 septembre 1870—à St. Paul de Chester, un des cantons de l'Est. Leclère était vif, enjoué, spirituel et maniait une fine plume. Il a éparpillé un peu partout nombre de jolies nouvelles, parmi lesquelles je cite de mémoire: *L'ermite de la caverne aux fées*, le *lac Maskinongé*, la *Fille de l'usurier*, la *Chute de Niagara*, *Un premier coup de scalpel*, la *Nuit du 31 décembre*, le *Capot d'orignal*, le *Grand diable d'enfer*, un *Jour de l'an*, *Cœur brisé*, *Tic-Toc* ou le *doigt de Dieu*, La *Fille d'Isaac*, *Mon village*, La *berline bleue*, et un roman inédit intitulé, si j'ai bonne souvenance: *Amour et vengeance.*

par quelques bastions ; sa fortification irrégulière suivait les sinuosités du terrain. A l'une des extrémitésé, était une éminence de terre rapportée supportant une bâtisse très-mal en ordre, et la ville elle-même n'avait, à proprement parler, que deux grandes rues longues et étroites.

Malgré ce peu de bruit amassé autour de son nom, c'était une ville où déjà l'on commençait à bien vivre : la bonne chère, le luxe, la munificence, l'hospitalité y tenaient leurs quartiers, et en ces temps-là l'ancienne bourgade d'Hochelaga s'acheminait lentement vers ce qu'elle est devenue aujourd'hui, la résidence fastueuse des nababs du commerce et de la banque.

La garnison modeste requise pour la défense de ses palissades et de ses maigres murailles coulait tranquillement ses jours, grâce au calme qui régnait depuis quelque temps sur la colonie.

Il passait bien de mois en mois certains frissons belliqueux ; mais on était loin de Versailles ; les Iroquois chassaient paisiblement sous les hautes futaies qui protégeaient leurs cantons, et l'on ne s'occupait guère qu'à recueillir avidement la moindre nouvelle concernant le voyage aventureux entrepris par de la Vérenderye aux montagnes rocheuses.

Parmi les corps cantonnés alors à Montréal se trouvait la compagnie de Lafrenière, qui comptait au milieu de ses soldats un enfant perdu de Paris, un peu l'ancêtre du zouave et du zéphir d'aujourd'hui, égayant de temps à autre les ennuis de la caserne par

quelques bons tours machinés contre les pékins du temps, posant en loustic partout et quand même, et ne craignant pas plus Dieu que le scalpel de l'Indien.

Il ne connaissait guère en ce monde d'autre mission que celle du gros préfet gascon Romieu qui l'expliquait un jour si joyeusement à son confrère en espiègleries, Henri Monnier.

— Vois-tu, mon cher, disait-il, chaque homme ici-bas accomplit sa destinée. La nôtre consiste à fournir des documents à ceux qui plus tard rédigeront le martyrologe du bourgeois.

Il n'épargnait pas plus les camarades du régiment ; et le sergent de garde fronçait infailliblement le sourcil, lorsqu'il lui fallait chaque soir prononcer le nom aristocratique — mais toujours marqué absent sur le rôle d'appel — de Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat.

Flavart ne s'occupait guère du légitime courroux de son digne sous-officier : il faisait sa punition sans sourciller ; puis, le lendemain soir, il était repris à faire cascader intrépidement par les deux uniques rues de la ville ses rares écus mêlés aux charmes de ses vingt-six ans.

Un jour néanmoins, il lui fallut rengaîner ses airs d'indépendance, sa fierté sauvage. Flavart était sommé de comparaître devant le procureur du roi, M. Foucher.

Une dernière esclandre avait jeté le fringant soldat sous la lourde main de ce haut justicier qui produisait

contre lui une charge terrible entraînant avec elle l'application de la torture, (1) la triple accusation de sortilége, de magie et de sacrilége.

* * *

C'est le 30 juin 1742 que maître Flavart comparaissait devant le tribunal suprême, et comme ce qui se rattache à l'ancienne jurisprudence criminelle de la colonie peut être bon à conserver, je laisserai parler les témoignages tels qu'ils figurent au dossier du procès, en réponse aux interrogatoires de Messire Jacques Joseph Guiton de Monrepos, conseiller du roi et son lieutenant civil et criminel.

Ils soulèvent un curieux coin du voile qui couvre la vie intime, les habitudes, voire même les superstitions et les locutions du temps.

— Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat, accusé. Je n'ai rien exigé pour mes prétendues magies. Charles Robidou m'a donné six livres sur les vingt qu'il m'avait offertes pour trouver l'auteur du vol d'une somme de cinquante écus ou trois cents francs. Je n'ai point profané le crucifix, ni les saintes écritures ; ce n'était pas là mon intention. Si je me suis servi de ces choses sacrées, ce

(1) Entre autres cas de torture, Garneau remarque ceux d'Antoine Hallé et du nommé Goulet accusés de vol en 1730, et celui de Pierre Beaudoin dit Cumberland, soldat de la compagnie de Lacorne, accusé d'avoir mis le feu aux Trois-Rivières en 1752. Ce dernier fut déshabillé et mis dans des brodequins, supplice qui consistait à comprimer les jambes. Le nombre de questions à faire était fixé, et à chacune d'elles la pression augmentait.

n'était que pour intimider les assistants et découvrir ainsi le voleur.

— Madame veuve DE CELLES (Marg. Perreau,) témoin. Jeudi soir, vers huit heures, je vis plusieurs personnes chez Charles Robidou ; j'y étais allée, à la demande de ma fille. En entrant, j'aperçus sur une table deux chandelles, un crucifix de bois, un miroir au milieu et un petit livre dans lequel Flavart lisait. Je le vis mettre quelque chose dans un papier, le faire brûler, en parsemer les cendres sur le dossier du miroir avec autres poudres et ingrédients, puis faire trois barres avec du charbon.

— Madame ROBIDOU, femme de Pierre Coquillard, de Longueuil. Jeudi au soir, étant allée chez mon frère Charles Robidou, je vis le nommé l'Advocat assis, un livre à la main, auprès d'une table où il y avait deux chandelles allumées et un miroir au milieu. Il demanda un crucifix : on lui en apporta un en bois noir ou cerisier de France. L'ayant entre ses mains, il distilla une certaine liqueur sur le derrière de la croix, puis il fit brûler trois petits morceaux de papier.

— François BARITEAU dit LA MARCHE, cordonnier. J'étais présent en compagnie du témoin ci-dessus. En voyant mettre des poudres sur le crucifix, je me retirai. L'Advocat me joignit alors en m'invitant à mettre mon doigt dans l'huile qu'il avait dans le creux de sa main : je refusai.

— Etienne LEGROS dit JASMIN, soldat. J'étais chez Robidou : Je vis un petit flacon et des cartes

qui, disait-on, avaient servi à la sorcellerie. L'Advocat versa de la liqueur sur le bout de son doigt pour le faire toucher à ceux qui étaient présents ; puis il mit de cette même liqueur sur les trois extrémités du dossier de la croix. Il l'essuya ensuite avec un morceau de papier qu'il fit brûler, alluma les deux chandelles qu'il avait éteintes, prit le crucifix pour en former trois barres sur la cheminée, mais n'ayant pas réussi, il se servit de charbon.

— Mademoiselle de Celles, confirme les déclarations précédentes : L'Advocat demanda un crucifix, qu'un nommé Lanoue, cordonnier, fut chercher chez lui. Après quelques difficultés, il le livra au soldat qui le mit, la face renversée, sur le dossier du miroir, et recommença sa lecture, faisant sur le dossier de la croix les mêmes cérémonies que sur le dossier du miroir. Après cela, il fit couvrir les feux, éteignit les chandelles l'une après l'autre et les papiers qu'il faisait brûler. Après chaque verset qu'il lisait, il faisait découvrir peu à peu les feux, y jetant, les uns après les autres, de petits paquets qu'il avait devant lui. Lorsque les chandelles furent éteintes, je vis l'Advocat soulever par temps le miroir, tenant le haut du crucifix entre ses mains. Sa tête était baissée, et il marmottait des prières en latin que je ne comprenais point. Les chandelles étant rallumées, je le vis ôter le crucifix de dessous le miroir, le prendre à la main et essayer avec le bois de la croix des barres sur la plate-bande de la cheminée. J'étais plus près de l'Advocat qu'aucune autre personne. Il invita

ensuite les personnes présentes à toucher une des trois barres, ajoutant qu'il devinerait, sans voir, laquelle on aurait touchée. Je le vis de suite prendre le crucifix et le porter près du feu, mais je ne puis affirmer s'il l'a brûlé ou passé seulement à la flamme.

— CHARLES ROBIDOU, âgé de vingt ans, cordonnier, demeurant en sa maison, sise faubourg St. Joseph de cette ville (Montréal).

Jeudi matin, m'étant aperçu qu'on m'avait volé trois cents livres dans une cassette déposée sur mon buffet, je racontai mon malheur à quelques personnes. Un soldat, le nommé l'Advocat, me dit que si je voulais lui donner vingt livres, il me ferait retrouver mon argent. L'espérance de le trouver me fit accepter cette offre, mais l'Advocat ne voulut rien entreprendre avant que je lui eusse donné six francs, ce que je fis, après les avoir empruntés.

— CHARLES LANOUE. La femme de Robidou avait peur : l'Advocat demanda alors un crucifix qu'on envoya chercher chez moi. Je ne sais qui alla le quérir, ni qui le donna à madame Robidou.

Deuxième interrogatoire : 8 juillet. FLAVART de l'ADVOCAT. — Je n'ai jamais demandé vingt livres à Robidou qui m'a donné six francs pour faire monter ma garde et acheter des ingrédients. Le crucifix appartenait à un nommé Lanoue qui fut le chercher lui-même, me l'apporta et me dit, en me le mettant dans la main :

— N'aille pas ensorceler mon crucifix.

Je lui répondis :

— Il n'y a pas de danger ; je ne suis pas sorcier. Les drogues dont je me suis servi étaient de l'arcanson pilé, de la poudre à tirer et de l'huile d'aspic. Quant à ce qui touche les trois barres, je m'entendais avec Lanoue. Il devait porter sa main en haut, ou sur l'estomac, ou la laisser pendre, ou bien encore la mettre dans les poches de son habit, selon qu'il toucherait à l'une des barres. L'arcanson a été pris chez Lanoue, l'huile était celle dont je me servais pour mon fusil, et la poudre appartenait à mon fourniment.

— CHARLES LANOUE. J'ai vingt-cinq ans, et suis cordonnier de mon métier. Je connais l'Advocat depuis un an, et je le garde pour loger, coucher ou manger quand il veut. J'ai prêté six francs à Robidou pour payer le soldat. Je ne suis pas allé quérir chez nous le crucifix. Tout le complot qu'il y avait entre moi et l'Advocat était de l'aider à lui faire connaître quelle marque on avait touchée, suivant comme je poserais ma main.

M. GUITON DE MONREPOS. — Où se trouve maintenant le crucifix ?

CHARLES LANOUE. Je l'ai remis à Messire Dault, curé de Montréal, qui est venu le chercher chez moi.

Le lieutenant-général donne ordre d'aller chercher le crucifix qui est rapporté au greffe. Il l'enveloppe d'une bande de papier, cacheté du sceau de ses armes et signe " Jacques-Joseph Guiton de Monrepos. "

— CHARLES ROBIDOU. — L'Advocat tenait un couteau à la main, sur la lame duquel il mit trois morceaux de papier de chaque côté du taillant. Il soufila dessus, puis je le vis mâcher du papier, le mouiller avec de l'eau, le presser dans sa main sous le manche du couteau, en faisant découler l'eau. Ces tours ont duré environ une heure.



Ici se terminaient le premier et le deuxième interrogatoire qui ne laissaient aucun doute dans l'esprit du conseiller sur la culpabilité de Flavart. Ils impliquaient de plus dans cette affaire le cordonnier Lanoue et Charles Robidou.

Désireux de démêler la quote-part qui appartenait à chacun d'eux, M. de Monrepos rappelait devant lui l'accusé et le 11 juillet lui faisait subir un troisième interrogatoire.

Mais il avait à faire à rude tête.

Flavart persista à dire que le crucifix appartenait à Lanoue qui avait été le chercher lui-même et le lui avait remis entre les mains. Sur cette déclaration solennellement jurée, un mandat de prise de corps était lancé le lendemain contre les deux nouveaux inculpés.

Charles Robidou, malgré sa confiance dans les loups-garous et les conjurations, avait excellent flair.

Sentant la mauvaise tournure que prenait le procès, il s'était furtivement esquivé la veille du jour où se

signait sa lettre de cachet, laissant derrière lui sa femme qui fut assignée, comparut bravement et, dans ses réponses conformes à celles qui précèdent, ajouta " qu'après les cérémonies faites, ce fut elle qui porta le crucifix chez Lanoue. "

Sa franchise n'empêcha pas la justice d'aller faire une descente chez elle ; heureusement dans son émigration chez les Bastonnais, le prudent mari s'était fait suivre de ses meubles. Les scellés passèrent donc dans la maison vide, sans pouvoir se reposer sur le plus léger ustensile domestique, et finirent par se placer prosaïquement sur un modeste cordon de bois oublié au milieu de la cour.

Cela contribua de plus en plus à mettre Robidou sur le cœur de M. de Monrepos, car le 7 août de la même année, l'huissier de Coste " faisant battre la caisse à défaut de trompette, assignait toujours le sacrilége à comparaître sur la place publique. "

— Nonobstant cela, dit naïvement la chronique, il ne reparut plus.

Moins heureux que son camarade, Lanoue amené en présence d'un des témoins — mademoiselle de Celles — répète que c'est la femme de Robidou qui fut chercher le crucifix chez lui et le remit aux mains de Flavart ; que, pour sa part de l'affaire, il n'a fait que le reprendre à la fin pour le porter à sa maison.

Flavart, enchanté de pouvoir se donner un gai camarade de galère, jure de plus en plus que Lanoue fut non-seulement le porteur, mais encore qu'il s'en

alla le chercher, et cela volontairement et très-joyeusement ; puis, les deux coquins confrontés l'un avec l'autre se confondent en serments, en conjurations et en appellent à tous les éléments pour se mieux démentir, et mystifier le brave conseiller du roi.

* * *

La discussion entre Flavart et Lanoue n'avait pas de raison pour finir, lorsque, le 27 août, le procureur du roi trancha dans le vif par son rapport.

Il concluait à la preuve des trois chefs d'accusation — sortilége, magie et sacrilège — pour réparation de quoi il demandait que Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat fût condamné à faire amende honorable, en chemise, la corde au cou, tenant entre ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, devant la grande porte et la principale entrée de l'église paroissiale de cette ville, au premier jour de marché, et là, étant nu-tête et à genoux, dire et déclarer à haute et intelligible voix, que méchamment et mal avisé, il a profané les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, ce, pour faire le divin . . . et en outre, qu'il fût condamné à être battu et fustigé de verges, par les carrefours et lieux accoutumés de cette ville, et qu'il fût banni de l'étendue de cette juridiction pendant trois ans, et tenu à garder son ban.

Ces conclusions étaient ratifiées le 30 août par le jugement de la cour de Montréal qui ajoutait de plus :

— Flavart de Beaufort sera conduit par l'exécuteur de haute justice, ayant écrit au par devant et derrière :

— " *Profanateur des choses saintes !* "

Ce fait, l'avons condamné à servir de forçat dans les galères du roi, l'espace de cinq années.

(Signé) GUITON DE MONREPOS.

Flavart avait de l'énergie, et, s'inquiétant fort peu de cette sentence, en appela au conseil supérieur de Québec.

Ce dernier confirma de nouveau ce qu'avait fait le tribunal de Montréal, retranchant toutefois deux ans aux cinq années de galères infligées.

De plus, son inséparable Lanoue conduit par les archers de la maréchaussée devait assister Flavart de Beaufort, lors de l'amende honorable, puis être blâmé en la manière accoutumée et payer trois livres d'amende au roi. Robidou, que l'on tenait toujours à revoir, serait admonesté en la chambre d'audience, et là, laisserait trois livres d'aumônes ; quant à Anne Lanoue, sa femme, grâce à ses dix-sept ans, elle était renvoyée hors de cause.

A quelque temps de là, un certificat signé en date de vendredi, le 5 octobre 1742, par M. Fr. Daine, conseiller, et M. Porlier, greffier, constatait l'exécution de la sentence.

* * *

Le clergé catholique s'émut de ce sacrilége. Par son mandement du 10 septembre 1742, Monseigneur de Pontbriand ordonnait une amende honorable et une procession de l'église paroissiale à Bonsecours. Deux ans plus tard — le 1er mars 1744 — ayant obtenu la croix des autorités, cet évêque instituait la fête du crucifix outragé : elle devait être célébrée le premier vendredi de mars de chaque année, et, en 1804, monseigneur Plessis la remettait au premier octobre, attachant à ce jour une indulgence plénière obtenue par un bref du pape, en date du 28 mars 1802.

Depuis, le monde a marché, laissant derrière lui le forçat dans son bagne, le conseiller du roi dans sa tombe, et accrochant l'*Union Jack* à la hampe du drapeau fleurdelisé. Le progrès s'est emparé de notre pays, et, comme les autres, il commence à regorger de ces travailleurs que Marchal nous dépeint, " bien nourris, bien vêtus, bien payés, qui savent que ce n'est pas Dieu qui tonne, ne croient ni aux anges ni aux démons, travaillent le dimanche, s'enivrent le lundi et finissent toujours par être mécontents, car manquant du pain de l'âme, ils éprouvent des aspirations plus grandes que leur salaire, et se demandent avec colère en vertu de quelle loi les uns voyagent assis sur des planches, tandis que d'autres s'endorment assis sur des coussins. "

Sans s'en douter, ils font partie des loustics de jadis devenus les casseurs, les intrépides, les athées d'aujourd'hui. Mais Dieu, pour s'en moquer, leur a octroyé le don de rendre saint tout ce qu'ils touchent, et l'humble croix de 1742 a suivi la loi commune.

Le crucifix du cordonnier Lanoue est enfoui dans le sanctuaire des hospitalières de Québec, et au libre-penseur y allant en curieux comme à l'humble croyant venant y adorer son Christ, les religieuses de l'Hôtel-Dieu raconteront, sans se faire prier, la légende du crucifix outragé.

LE CANADA EN EUROPE. (1)

C'était en 1869.

Malade, brisé par le travail, légèrement mordu par l'ennui, j'étais allé demander à l'Europe un peu de changement et de repos.

L'*Hibernian* avait fait merveille : en dix jours l'Atlantique était franchi.

(1) Notes de voyage lues en décembre 1870, au concert donné par l'Union musicale de St. Jean, à la salle St. Patrice, Québec.

L'Irlande m'éblouit.

L'Angleterre m'enrhuma.

La France me fit pleurer ; pleurer de joie et d'orgueil : car alors pour la France nous ne pleurions pas autrement.

Oui, c'était bien là cette " terre de souvenance " telle que je l'avais entrevue dans mes rêves les plus charmants. Elle était forte, grande, belle, énergique, toute ruisselante de gloire et d'enseignement ; car, à cette époque, l'histoire ne se faisait que pour la France seule.

Pendant deux mois, j'eus le vertige de Paris.

Puis, lorsque le calme se fit, je songeai qu'en France, il y avait pour moi un coin de terre où se trouvait véritablement la patrie. Je partis cheminant vers l'Océan et refaisant pieusement ce pélerinage que nos aïeux, les gens de la Saintonge et du pays d'Aunis faisaient, il y aura bientôt 250 ans, lorsqu'ils venaient au nom du Christ et des fleurs de lys, convertir et coloniser la Nouvelle-France.

Choyé, dorloté par l'idéal d'une famille Saintongeaise, je fis un rêve magnifique.

C'était l'époque du feu comte Messire de Frontenac.

Devant moi défilaient les vieux noms de nos annales, de Vaudreuil, Lemoyne de Sérigny, de Palluau, de la Galissonnière, de Verchères, Legardeur de Tilly, de la Saussaye, Legardeur de Beauvais, de Pommeroy, de Salabery, etc., etc., tout cela mêlé à

notre vieille bourgeoisie, Marchand, Chauveau, Boyer, Archambault, noms moins sonores, mais plus solidement faits pour résister aux secousses des temps.

Presque tous avaient conservé un souvenir du Canada.

L'un avait le portrait d'un arrière grand-père qui avait joué d'estoc et de taille contre l'Iroquois ; l'autre assurait qu'un de ses aïeux avait été officier de marine *ès-pays de Nouvelle-France ;* un troisième se rappelait vaguement avoir entendu dire qu'autrefois sa famille possédait une large concession seigneuriale sise dans la direction du Labrador.

Et les causeries d'aller leur train, et les points d'interrogation de pleuvoir.

Parlait-on français au Canada ? Les Iroquois et les Algonquins se faisaient-ils toujours la guerre ? Les Indiens étaient-ils aussi nombreux et aussi féroces qu'autrefois ? Faisait-il aussi froid au Canada qu'en Sibérie ? Le Saint-Laurent était-il aussi large que le Rhône ? Quelle espèce d'animal était le caribou ? Que sais-je enfin ? on puisait à pleines mains dans mon érudition canadienne.

Oh ! les bonnes gens ! et les heures charmantes que nous passâmes alors ensemble dans la belle patrie du pilote Jean Alphonse de Xaintoigne, de Pierre du Gua, seigneur de Mons, fondateur de Port-Royal, d'Antoinette de Guercheville, bienfaitrice de Pentagoët, et de Samuel de Champlain, le grand fondateur de notre vieux Québec.

Nous étions au mois d'août : le temps était chaud, le soleil ardent et les vignes ployaient sous la grappe. On se plaignait bien par ici par là de la sécheresse ; mais en somme, la vendange promettait d'être bonne ; tout le monde souriait et partout régnaient l'aisance et la paix.

Depuis.... ah ! depuis, la Prusse a passé sur la France ! Comme partout ailleurs, le deuil est venu au pays d'Aunis et dans la Saintonge — ces deux contrées si remplies de souvenirs canadiens — et cette famille que j'avais laissée souriante et dévouée, pleure les morts de la patrie et la patrie elle-même appauvrie et démembrée.

* *
*

A côté de ces tendres souvenirs, de ces liens affectueux conservés au Canada, que d'ignorance et d'oubli n'ai-je pas trouvé ailleurs pour mon pays !

Je visitais à Paris la fameuse bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Un de ces bons gros gardiens de musée qui passent doucement leur journée à débiter par cœur le boniment des curiosités qui défilaient sous les yeux des spectateurs ébahis, conduisait le troupeau de touristes échu à sa garde.

Je faisais comme mes collègues en curiosité : livres, vieilles armures, tableaux, reliques, le tout passait lentement devant moi, aux éclats de voix de notre cicerone :

— Ceci, disait-il, en faisant ronfler ses r — à la façon des vieilles cartouches du métier — est une version des hymnes du Propre de l'Abbaye de Sainte-Geneviève, copiée tout au long de la main de son auteur, le grand Pierre Corneille.

— Cela, mesdames et messieurs, c'est la plus belle, la plus grande collection existante de livres introuvables ailleurs qu'ici, les éditions des Aldes et des Elzevirs.

Chacun s'entassait autour du massif historien, se faisant tout oreilles pour saisir les moindres sons de sa voix de basse taille, lorsque tout-à-coup sa baguette indiqua un objet qui m'était plus familier que la tabatière du grand Frédéric, déposée à ses côtés.

C'était une superbe paire de raquettes.

— Cet instrument oblong et natté, dit-il, est un engin de locomotion dont se servent les Canadois, tribus limitrophes de la région des Esquimaux, pour descendre les côtes glacées et interminables de leur bizarre pays !

Sans s'en douter, l'inoffensif gardien de musée se faisait l'écho d'une bonne partie de la France qui, malgré nos triomphes à l'exposition universelle, malgré le passage de nos braves et intelligents zouaves pontificaux, malgré nos relations commerciales, ne connaît que vaguement l'ancienne Nouvelle-France, et ignore comment vivent, pensent et travaillent

1,500,000 Canadiens, tous Français perdus de ce côté de l'Atlantique.

Je n'eus que trop tôt une nouvelle preuve de cette impardonnable ignorance.

* *
*

Je revenais d'Italie.

En six heures nous avions dégringolé le Mont-Cenis à grands coups de locomotive. La Savoie avait passé ainsi qu'un rêve de peintre devant mes regards éblouis, et déjà, comme le dit ce coloriste à la manière de Goya — Théophile Gautier — le chemin de fer avait avalé les tringles de la voie ferrée d'une bonne partie de la Bourgogne, lorsqu'arrivé en gare à Mâcon, on vint nous prévenir qu'il y avait là deux heures d'arrêt.

Minuit sonnait à l'horloge du bureau, et tout en fumant un cigare sous ce ciel bleu qui avait vu naître, grandir et acclamer Lamartine — puis voyait dernièrement arriver le cercueil de cet homme qui avait failli gouverner la France, cercueil parti obscurément de Paris escorté par une douzaine d'amis fidèles, — je me laissai empoigner par l'irrésistible désir de causer du doux poète avec un Mâconnais pur sang.

Près de moi, il n'y avait qu'un employé de la gare, et, — chose peu rassurante pour un homme qui tient à se délasser d'une promenade en chemin de fer — il paraissait en train de battre énergiquement la semelle de l'ennui.

Mais comme il s'agissait de Lamartine, il ne fallait pas hésiter et, prenant mon courage à deux mains, je pris le ton d'un bourgeois décidé et lui improvisai la phrase banale, mais ordinairement bien reçue :

— Un temps superbe, n'est-ce pas, chef ?

Et allant jusqu'à la hardiesse, je continuai bravement :

— Une vraie nuit, comme les aimait Lamartine.

— Oui, monsieur ! répondit-il sèchement.

Je compris que mon homme abordait le monosyllable pour mieux lorgner de l'œil un coin douillet et bien capitonné où deux sacs de nuit dodus et rondelets promettaient à la fatigue et au sommeil un nid des plus moëlleux.

Je ne me crus pas battu et continuant, en dépit de ce laconisme peu invitant :

— La mort de ce grand homme a dû laisser bien des regrets ici ; et, si j'ai bonne souvenance, l'auteur des *Harmonies* et des *Méditations* mettait fort en pratique la fin de ces beaux vers :

Voilà les toits de chaume où ma mère attentive
Versait sur la blessure ou le miel ou l'olive ;
Ouvrait près du chevet des vieillards expirants,
Ce livre où l'espérance est promise aux mourants,
Recueillait leurs soupirs sur leur bouche oppressée,
Faisait tourner vers Dieu leur dernière pensée,
Et tenant par la main les plus jeunes de nous,
A la veuve, à l'enfant qui tombaient à genoux,
Disait en essuyant les pleurs de leurs paupières :
— Je vous donne un peu d'or, rendez-leur vos prières.

— Vous vous les rappelez sans doute, monsieur ?

J'avais cru naïvement l'éditeur du grand poète, qui terminait une note mise au bas de ces stances, par les mots stéréotypés :

— " Ces vers que tout le monde a lus. "

Mon employé de chemin de fer me regarda fixement comme si j'eusse été de la police secrète ; puis, se rapprochant insensiblement du coin convoité :

— Non monsieur ; un employé en France ne se compromet jamais à lire les brochures de l'aristo celui-ci, ou les pamphlets du démocrate celui-là. Il s'absorbe tout entier dans son devoir qui consiste à être ponctuel comme un créancier.

Certainement je ne m'attendais pas à voir Lamartine emboîter le pas derrière la cohue si nombreuse de ceux qui ne sont pas prophètes dans leur pays ; aussi repris-je timidement :

— Mais, monsieur, moi-même je suis employé du gouvernement canadien ; j'arrive d'Amérique, et veuillez croire que chez nous M. de Lamartine n'a jamais compromis personne.

A ces mots, mon interlocuteur m'enveloppa dans une effluve d'admiration.

— Comment ? monsieur vient d'Amérique ! Que je suis heureux de vous rencontrer ! Sans doute vous avez dû connaître là-bas mon frère Pierre Daubert ? Il habite un endroit qui s'appelle le Nebraska.

J'eus toutes les peines du monde à faire comprendre à M. Daubert aîné que le Nébraska et le Canada étaient deux contrées différentes : aussi distantes l'une de l'autre que Mâcon l'était de la Sibérie.

Les deux heures d'arrêt du train y passèrent.

* * *

Cet employé de chemin de fer devait être le cousin de l'homme de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, dont la famille — fort disséminée par les départements de France — s'est faufilée jusque sous les lambris de Versailles.

J'errais dans la longue enfilade des salles superbes de ce château royal où la du Barry laissait tomber avec cette petite moue câline derrière laquelle se cachait le rire sardonique de Voltaire, les mots qui eurent un si douloureux dénouement sous les murs de Québec en 1759 :

— Bah ! que nous importe à nous les quelques arpents de neige de là-bas ?

Au milieu de tout ce rendez-vous des arts chantant les louanges de la monarchie, de la république et de l'empire, j'allais songeant aux échos morts des orgies royales de jadis, à ces cliquetis de verres qui s'échappaient joyeusement le long de ces immenses salons pendant que nous, nous tombions au cliquetis des sabres et des bayonnettes rouillées par les sueurs et le sang d'une longue lutte ; lorsque tout-à-coup, dans la

galerie dite des Batailles, je me trouvai en face d'un modeste buste en plâtre, signé par Duret.

Sur le socle étaient ces simples mots :

— Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, lieutenant-général, mort devant Québec. (1)

Un peu plus loin, dans la salle des Marines se trouvaient perdues, au milieu des œuvres de Giraud, de Barry, de Crépin, de Gilbert, de Van Bree, du marquis de Rossel, de Louis Garneray, de Mayer et de Bellangé, quatre modestes toiles signées par Théodore Gudin.

L'une représentait Jacques Cartier découvrant le fleuve Saint-Laurent, en 1535 ; l'autre l'expédition de la Salle à la Louisiane en 1682 ; la troisième le combat du *Pélican* monté par d'Iberville contre trois vaisseaux anglais amarinés après quatre heures de combat en face du fort Nelson ; et la quatrième la prise du même fort par d'Iberville, le 13 septembre 1697.

C'était là tout ce que le génie de la France avait jugé à propos de consacrer à ceux qui ont su s'immortaliser ici, en portant haut, ferme et longtemps la hampe du drapeau fleurdelisé. (2)

---

(1) Une frégate de la marine française, porte le nom de *Montcalm* ; une corvette cuirassée celui de *la Galissonnière* ; une à vapeur, le nom de *Champlain*, et un aviso celui de *Vaudreuil*.

(2) J'ai vainement cherché dans la galerie de Versailles ce portrait du commandeur Aymard de Chastes que M. Francis Parkman assure y avoir vu.

* *
*

Cette ignorance, ou plutôt cette indifférence des choses de notre pays, s'est frayé un chemin jusque dans une contrée qui devrait au moins nous connaître comme valeur monétaire, puisque ses marchés sont encombrés par nos bois et nos produits.

Pourtant, en Angleterre, on ne la pousse pas jusqu'à l'oubli ; car, les temples et les musées se souviennent.

Le général Wolfe, tué en même temps que Montcalm, repose sous un monument magnifique — à côté des tombes royales — dans l'Abbaye de Westminster : et le manteau où il fut enveloppé mourant sur les plaines d'Abraham, le 12 septembre 1759, reste déposé sous une vitrine du musée de la Tour de Londres, par ordre du roi Guillaume IV, en face de deux gros canons de bronze arrachés aux remparts de Québec.

Dans la rivale de l'abbaye — la cathédrale de Saint Paul, — un superbe monument a été élevé à la mémoire du général Sir Isaac Brock, tué — le 13 octobre 1812 — à la bataille de Queenstown, dans le Haut-Canada.

Malgré ces bribes de souvenir plus prononcées que celles de Versailles ; malgré l'immense quantité de brochures sur la colonisation, distribuée là-bas par notre gouvernement ; malgré nos relations commerciales de chaque jour, le Canada est inconnu à une foule d'Anglais.

En quittant Liverpool, nous avions parmi les passagers du *North American* un ministre protestant, homme instruit et parfaitement élevé, qui joignait à ces deux excellentes qualités, celle de se moquer du mal de mer.

Souvent nous causions ensemble et, infailliblement, la conversation tombait sur nos mœurs, nos habitudes, notre manière de vivre. Il n'en revenait pas de tout le bien que je lui disais de nos excellents paysans, et franchement il croyait que je gasconnais, lorsque je faisais allusion, à leur esprit de famille, d'économie domestique et de nationalité française.

Le Canada ne lui apparaissait que comme un pays où l'on se mangeait les uns les autres — je ne parle pas au figuré — et toujours il me quittait en me disant qu'il avait parfaitement pesé le pour et le contre, et que son sacrifice était bravement fait.

Les jours de grosse mer, il allait — une bible à la main — se mettre pieusement devant une fresque que la compagnie Allan avait fait peindre, pour égayer la physionomie du salon du bord ; et là, en face de ces farouches indiens qui faisaient caracoler leurs petits chevaux noirs sur le cadavre de l'ennemi vaincu et brandissaient en l'air une chevelure sanglante, il priait, songeant à sa femme et à ses enfants, groupés sans doute autour d'un bon feu, dans le fond du Lancashire.

Tous, vous vous apitoierez sur le triste sort du brave apôtre : car, si mes notes de voyage ne me font

pas défaut, il était destiné à une des grasses sinécures de la province, la cure protestante de Chambly.

J'aime à croire que ce martyr ne regrette pas trop son dévouement, à l'heure qu'il est, et je suis certain qu'il serait le premier à applaudir le courage que je montre ici ce soir, en osant paraître devant un auditoire qui passe en Europe pour avoir les dents si aiguës.

LES LARMES DU CHRIST.

LÉGENDE CATHOLIQUE.

Un soir — l'époque moderne allait bientôt commencer — un homme, le corps brisé par les fatigues d'une vie de trente-trois années de souffrances et d'apostolat, l'âme meurtrie par la méchanceté et par l'ingratitude des siens, s'était réfugié au fond d'une grotte du jardin des Oliviers. Là, le front couché dans la poussière, les mains jointes sur ses

genoux, il laissait tomber, au milieu de la solitude et de l'abandon qui l'enveloppaient, des paroles de prières et de sanglots. Dès l'instant où sa tunique blanche avait frôlé les parois de ce réduit, les prophéties d'autrefois allaient avoir leur dénouement ; car, il était écrit que l'âme de cet homme serait triste jusqu'à la mort, et cette nuit, qui s'étendait si calme, si belle, si silencieuse sous le ciel de la Judée, ne devait plus être appelée, dans la suite des temps, que la nuit de l'agonie.

* * *

Quelles pouvaient donc être les sombres et poignantes pensées qui faisaient alors perler de froides sueurs sur le visage du Fils de Dieu ?

Pourquoi ce perpétuel voile de tristesse — qu'une main d'en haut était venue poser sur la face du Sauveur, dès sa sortie de la crèche de Bethléem — était-il encore là, planant au-dessus de sa tête sacrée, maintenant que l'instant suprême approchait ?

" Les peuples de Galilée l'ont vu pleurer, écrivait Donoso Cortès, la famille de Lazare l'a vu pleurer, Jérusalem l'a vu inondé de ses larmes. Tous, tous ont vu des larmes dans ses yeux : qui a vu le rire sur ses lèvres ? Et que voyaient ces yeux troublés devant qui étaient toutes choses, celles du passé, celles du présent, celles de l'avenir ?

" Voyaient-ils le genre humain naviguant sur une mer calme et heureuse ? Non, non ! Ils voyaient

Jérusalem tombant sur Dieu, les Romains tombant sur Jérusalem, le protestantisme tombant sur l'Eglise, les révolutions allaitées par le protestantisme tombant sur les sociétés, les socialistes tombant sur les civilisations, et le Dieu terrible, le Dieu de justice tombant sur tous. "



Ce soir là donc, où tout s'était donné la main pour le trahir, le renier, le crucifier, l'immense flot de larmes échappé de ses paupières s'était mis à refluer violemment vers sa source, fouetté et refoulé par la main de son Père. Partout où ses yeux rougis voulaient se reposer, ils n'entrevoyaient dans la pénombre de la grotte que cyniques ambitions, haines atroces, dissimulations perfides, amitiés menteuses, crimes incroyables entassés au milieu de débris de sceptres, de fragments de trésors, de lambeaux de mîtres, de tronçons d'épées. L'horrible vision, soutenue par la main de fer de l'athéisme, du blasphême, de la malhonnêteté, de la débauche, du parjure, de l'amour vendu, allait se déroulant lentement devant ce cœur défaillant, et déjà un long cri d'angoisse s'était échappé des lèvres du Fils de Dieu, lorsque soudain tout disparut, pour faire place à quelque chose de plus horrible et de plus satanique.



Ces hommes qu'il était venu sauver, ces hommes pour qui il venait de commencer à se sacrifier, ces

hommes à qui il allait léguer la goutte la plus pure de son sang divin — l'église catholique, apostolique et romaine — se pressaient les uns contre les autres, s'excitaient de la voix, s'encourageaient mutuellement, puis, se divisant par groupes, se ruaient sous le nom de démagogues, de libres penseurs, de révolutionnaires, de socialistes, de tolérants, contre cette dernière trace du Sauveur laissée à la terre pour l'engager à se souvenir du ciel, et essayaient de la faire disparaître, en la foulant sous leurs pieds. L'église militante se mit alors à défiler majestueusement devant l'Agonisant. La poussière de ses autels que l'on martelait sans relâche, se prit à jaillir jusque sur le rebord de sa robe, et les figures de ses ministres, des Papes ses successeurs, pauvres, méprisés, bafoués, errants comme le Maître, vinrent se refléter dans la prunelle du regard divin, si morne et pourtant si résigné.

C'était Pierre — qui dormait à quelques pas de là — Pierre chassé de Rome par l'empereur Claude, traqué comme une bête fauve, et crucifié, la tête en bas.

Derrière lui, marchaient Anaclet exilé par Dioclétien, puis Clément I proscrit par Trajan et mourant privé de tout secours dans la ville déserte de Chersonèse : Corneille enlevé du Saint-Siége par ordre de l'empereur Gallus et martyrisé loin de Rome : Luce I exilé par Valérien et Gallien : Libère emprisonné dans la Thrace par l'empereur Constance : Jean I attiré sous de faux prétextes à Ravenne

par le roi Théodoric et n'y trouvant que la mort au fond d'un cachot : Agapet I forcé d'aller mourir à Constantinople par le roi Théodore : Silvère refusant de condamner le concile de Chalcédoine, envoyé par l'empereur Justinien à Patare en Lycie, puis à l'île de Palmaria, pour y périr de faim et de misère : Vigile exilé sept ans par le même empereur et expirant à Syracuse : Martin I chassé par Constant II, bafoué en route, jeté sur un navire, promené pendant quinze mois de rivages en rivages, d'îles en îles jusqu'à Constantinople où il reçoit toutes sortes d'ignominies, puis déporté secrètement dans la Chersonése Taurique où la mort vient le chercher au milieu de la plus affreuse des misères : Sergius I arrêté par Justinien II : Grégoire III assiégé dans Rome par les iconoclastes : Etienne III obligé de se réfugier en France pour ne pas tomber entre les mains du farouche roi lombard, Astolfe : Etienne IV retenu prisonnier dans la basilique de Saint-Pierre même par le roi Didier : Léon III tout sanglant et tout maculé de boue, les yeux crevés, la langue arrachée, et subissant ces tortures au milieu de Rome, le centre de la catholicité.



Placée en tête-à-tête avec toutes ces horreurs et ces abominations, la face du Sauveur suait le sang. Une épouvantable terreur comprimait son âme ; il priait, mais pendant que ses lèvres bleuies et gonflées murmuraient des paroles de pardon pour tous ces crimes.

l'implacable vision continuait à se dérouler sur les parois de la grotte.

* * *

C'était Jean VIII couvert de chaînes, et mourant empoisonné. Puis à sa suite apparaissaient Etienne V fuyant devant une émeute et s'en allant mourir en France, où il était venu chercher refuge ; Adrien III mourant en France comme Etienne V ; Etienne VI, étranglé dans sa prison par les ordres d'Adalbert, marquis de France ; Léon V, rendant l'âme dans un cachot ; Sergius III chassé de Rome par une faction ; Jean XI périssant au fond d'une oubliette ; Benoit V fait prisonnier par Othon, empereur d'Allemagne, et terminant sa vie dans l'exil à Hambourg ; Jean XIII exilé à Capoue ; Benoit VI fait prisonnier, enfermé au château Saint-Ange et étranglé par l'anti-pape Boniface VII ; Jean XIV s'éteignant de faim, en prison ; Jean XV, Grégoire V, Sylvestre II, " le plus grand esprit du temps, " dit M. Guizot, Benoit VIII, Grégoire VI, exilés du Saint-Siége ; Clément II fuyant le cachot qu'on lui préparait et allant mourir en Germanie ; Léon IX, fait prisonnier par les Normands ; Grégoire VII, toujours de l'aveu de Guizot, " le plus grand des papes du moyen âge, " assiégé dans Rome par Henri VI, empereur d'Allemagne et se réfugiant à Solerne pour s'y coucher dans la tombe ; Victor III élu dans l'exil ; Urbain II y passant une partie de son pontificat ; Pascal II prisonnier d'Henry V

d'Allemagne, trépassant d'épuisement et de douleurs à Bénévent ; Gélase II, pour éviter le même sort, quittant Rome et s'en venant mourir à Cluny ; Innocent II, Eugène III, Alexandre III, Luce III, Innocent III, Innocent IV, Alexandre IV, Urbain IV, Clément IV, Grégoire X, Nicolas III, Martin IV, Honorius IV, Nicholas IV, Célestin V, Benoit XI, Urbain V, Grégoire XI s'acheminant tristement vers le sol de l'étranger, loin de cette chaire de Pierre qui leur avait été confiée en dépôt sacré ; Eugène IV n'échappant que par la fuite à la fureur des Romains qui l'avaient fait prisonnier ; Pie VII arraché du Vatican par Napoléon I ; Pie IX, chassé par la révolution, se réfugiant à Gaëte, puis retournant à Rome pour y souffrir et lutter bravement contre les ennemis de la Papauté et du Catholicisme. . . . .

* *
*

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

* *
*

Longtemps, longtemps encore, l'affreux cauchemar passa et repassa devant le Sauveur atterré : son âme ne pouvait encore s'habituer à une semblable ingratitude envers ceux qu'il avait marqués du sceau de son

héritage et de son apostolat. L'holocauste lui paraissait impossible ; il élevait les mains vers son père : il allait le supplier une seconde fois d'éloigner de lui la terrible coupe, lorsqu'un cri de sublime résignation s'échappa de sa poitrine :

— Mon père ! si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite !

* *
*

Le sacrifice était accepté : le monde venait d'être sauvé.

* *
*

Seulement, depuis cette nuit lugubre de l'agonie, les larmes du Christ ont continué à suinter lentement sur les joues de chacun de ses successeurs.

En s'asseyant sur le trône de Saint-Pierre, chaque pape doit aller les puiser au fond du calice amer du jardin des Oliviers. Dès qu'il l'a porté à ses lèvres, il se fait une sourde rumeur parmi les hommes qui ont aidé à crucifier leur Dieu. Ivres de sang et de vertige, ils se précipitent en foule sur les murs du vatican, pour renverser d'un seul coup ce vase de la divine tribulation qui doit rester toujours là comme un éternel monument de leur déïcide. Mais écrasés aussi par une éternelle malédiction, leur rage restera toujours impuissante. Les larmes du Christ sont là pour protéger les portes de son Eglise, et toujours.

elles feront trouver à ceux qui voudront s'élever contre elles, les gémonies sur les bords du Tibre, la roche tarpéïenne aux pieds du Capitole.

L'ABBÉ LAVERDIÈRE.

A l'étal de la marée, lorsque les matinées de juin deviennent chaudes et embaumées, vous auriez pu voir, au pied de l'escalier visqueux et verdâtre de la douane de Québec, un prêtre de taille moyenne, à l'œil noir, vif, au teint basané, aux épaules carrées, détacher de son organeau le câble qui retenait prisonnière une solide et jolie chaloupe

— comme on sait les construire dans l'île d'Orléans — pousser au large, puis, du vent plein les voiles, courir dans le baissant vers les côtes verdoyantes du Château-Richer.

Impassible, la main sur la barre, le chapeau légèrement incliné par la brise, ce hardi marin qui disparaissait ainsi petit à petit dans les profondeurs bleues de l'horizon, était l'abbé Laverdière qui, joyeux comme un écolier, s'en venait demander à sa paroisse natale une journée de repos nécessité par la nature aride et fatigante des importants travaux qu'il s'était imposés.

C'était là, dans ce ravissant village du Château-Richer, que Charles-Honoré Laverdière était né le 23 octobre 1826.

Elevé pieusement et humblement par une honnête famille de cultivateurs, il puisa de bonne heure, sous le chaume paternel, ces sentiments de modestie et d'énergie qui firent l'honneur de sa vie.

Son cours classique fut rapide et brillant. Parmi ses camarades de classe, se trouvait M. l'abbé Verreault, et de cette époque date une vieille amitié qui, resserrée par les souvenirs de l'enfance et consolidée par les mêmes goûts historiques, n'a été brisée que par la mort.

Au sortir du collége, M. Laverdière se voua à l'état ecclésiastique, et le 3 octobre 1851, il était agenouillé aux pieds de Monseigneur Baillargeon qui, pour la première fois, conférait la dignité de la prêtrise.

Le jeune prêtre était arrivé à la réalisation du rêve de sa vie, et sa piété exemplaire, sa profonde science du cœur humain, ses connaissances théologiques, l'inaltérable douceur de son caractère, le désignaient d'avance comme une précieuse acquisition pour une maison d'éducation.

Le séminaire de Québec se l'agrégea, et pendant des années il fut successivement professeur de troisième, de seconde, de mathématiques, de physique, de chimie, de musique vocale et instrumentale, et plus tard professeur titulaire de la chaire d'histoire à l'Université Laval et conservateur de l'importante bibliothèque de cette institution.

C'était là, à travers les longues files où s'étalaient ses livres chéris qu'il faisait bon de voir l'abbé Laverdière, la soutane toute poussiéreuse, les mains tachetées d'encre, expliquer comment l'Université avait obtenu possession des Heures de Marie Stuart ; montrer ses collections d'incunables et faire toucher du doigt ses Alde, ses Estienne, ses Plantin et ses Elzévir.

Bibliophile, comme l'étaient Charles Nodier et Brunet, comme le sont encore Paul Lacroix, Edwin Tross et Harrisse, il n'y avait pas un coin de cette vaste salle qui ne fût connu de l'abbé. L'hôte le plus petit, le plus obscur, était choyé à l'égal des plus précieux in-folios, et la collection de brochures canadiennes recueillies par ses soins est peut-être unique en son genre. L'œil du maître rayonnait partout dans cet immense royaume de l'intelligence, et que de notes,

de conseils, de renseignements précieux se sont éparpillés là, sur ce parquet, prodigués à pleines mains par ce modeste savant qui donnait sa science au premier venu avec la candeur et l'insouciance d'un enfant.

Nul mieux que l'abbé Laverdière, n'avait su se rendre maître des secrets de notre histoire — surtout depuis 1500 jusqu'à 1700 — et lui seul connaissait et emporte malheureusement avec lui une foule de choses curieuses sur cette époque reculée et si intéressante.

Ne refusant jamais un service, loyal, franc, délicat, d'une politesse exquise mais sans rafinerie, ayant toujours sur les lèvres une excuse pour ceux que l'on attaquait devant lui, l'abbé joignait à ces charmantes qualités un grand amour pour le travail, sous quelque forme qu'il vînt à lui, musique, peinture, beaux-arts, lettres ou sciences.

Chez lui, le sentiment artistique était on ne peut plus développé.

La musique le jetait dans des ravissements ineffables, et combien de veilles n'a-t-il pas consacrées à éditer le " Chansonnier des Colléges, " les cantiques à l'usage des maisons d'éducation, les trois éditions des chants liturgiques, la dernière édition du Graduel et du Vespéral, la Semaine Sainte, le Rituel Romain, et sa dernière œuvre, le Paroissien noté.

Pendant plusieurs années il professa le dessin au séminaire, et de mon temps, quelques-unes de ses compositions pleines de finesse et de délicatesse de

ton, servaient encore de modèles aux élèves. En architecture son goût était d'une grande sûreté, et plus d'une fois — pendant la récréation — il s'est amusé à modeler avec la pointe d'un couteau des petits navires ou des fouillis de sculpture pleins d'élégance et d'originalité.

Causeur aimable, d'une grande timidité avec les étrangers, mais doux, confiant et enjoué avec ses amis, l'abbé était, comme tous les savants, d'une incroyable distraction.

Un soir — c'était dans le temps où tout le monde était soupçonné d'être Placide Lépine — il y avait réunion chez un de nos hommes de lettres. La biographie de l'abbé Casgrain venait de paraître, et je ne me rappelle plus trop comment cela était, mais cet endiablé de Lépine avait trouvé le moyen de faire défiler pêle-mêle là-dedans M. Laverdière, le tombeau de Champlain et M. Stanislas Drapeau.

Ce malencontreux souvenir souleva de suite une longue dissertation de la part de l'abbé Laverdière, et peut-être aurait-elle duré longtemps, si elle n'eût été interrompue par une odeur trop accentuée pour être agréable.

Des perquisitions sévères furent ordonnées, séance tenante, et bientôt l'on découvrit que, tout en discutant, l'abbé avait allumé sa lanterne sourde, avec l'intention de regagner sa chambre, mais que, dans un magnifique mouvement oratoire, il l'avait gravement glissée dans la poche de son manteau, où depuis

cinq minutes elle se donnait à cœur joie de petits airs de volcan incompris.

L'abbé Laverdière écrivait difficilement, mais son style était d'une remarquable clarté et ses renseignements d'une exactitude à toute épreuve.

Un jour, il se mit en tête de retrouver la chapelle que Champlain avait bâtie et dédiée à Notre-Dame de Recouvrance. D'ailleurs, aucunes données précises ; mais, d'après l'abbé, les précieuses ruines devaient exister entre le presbytère et la cathédrale de Québec. Alors, prenant son compas et son crayon, il esquisse un plan de la ville, telle qu'elle était en 1634, plan perdu depuis longtemps, mais qu'il refit d'après les anciens actes de concession, et un beau matin, la soutane retroussée, le pic à la main, l'abbé Laverdière ouvrait bravement la tranchée en arrière de la cathédrale, faisant de droite, de gauche, voler roches et poussière, et répondant flegmatiquement à ceux qui riaient de lui :

— Le mur est là ; il doit aller tomber près du maître-autel de la cathédrale.

Soudain le fer grince sur la pierre ; une étincelle jaillit, et l'abbé tout en sueur, passe sur son front un foulard à larges carreaux, et jette un regard de joie à ceux qui l'entouraient.

Notre-Dame de Recouvrance venait d'être retrouvée !

Cette patience à toute épreuve était indispensable à l'homme qui toute sa vie ne fit que des travaux de bénédictin.

En 1858, en collaboration avec les abbés Ferland, Plante et Bois, il surveilla l'impression des relations des Jésuites, trois tomes très-grands, in-8, à deux colonnes, qui contenaient toute la collection imprimée à Paris au commencement du XVIIe siècle, et devenue introuvable aujourd'hui.

Pour compléter cet immense travail que nous devons à l'esprit d'entreprise de M. Augustin Côté et à la patriotique intervention du curé de Maskinongé, l'abbé Laverdière le fit suivre d'une table synthétique, véritable chef-d'œuvre de précision et d'analyse.

Plus tard, lors de la mort de M. Ferland, le séminaire le pria d'éditer la seconde partie du cours d'histoire canadienne laissée inachevée par ce savant professeur, et comprenant les périodes de 1663 à 1759. Ce fut probablement ce travail qui lui suggéra l'idée de publier son " Histoire du Canada à l'usage des maisons d'éducation, " ouvrage devenu classique aujourd'hui, et que M. l'abbé Cyrille Légaré apprécie en ces termes :

— Les évènements s'y développent avec clarté. Les faits y sont présentés, avec ces détails particuliers qui permettent de les retenir. Le style y sait unir la simplicité à la correction. M. Laverdière n'avait qu'un but en publiant cet abrégé : aider nos élèves à étudier nos annales. Il a fait plus, il a composé un

livre qui attache le lecteur et lui procure le plaisir de rafraîchir sa mémoire, sans le condamner à l'aridité ordinaire à ce genre d'écrits."

Vers cette époque se place aussi la publication de différents opuscules sur la découverte du tombeau de Champlain, sur Notre-Dame de Recouvrance, ainsi qu'une brochure "à la mémoire du Père Enémond Massé, S. J.," cette dernière en collaboration avec l'abbé Casgrain.

Il trouvait aussi le temps d'écrire dans *L'Abeille*, journal publié par les élèves du séminaire de Québec, et redigea au jour le jour — suivant l'ancienne tradition — la relation de ce qui se passait de plus remarquable sous ses yeux. Ce dernier travail est inédit. Il en est de même d'un catalogue complet des élèves qui ont étudié au grand et au petit séminaire, ainsi que quelques pages d'un nouvel ouvrage classique sur l'histoire du pays.

Mais l'œuvre de toute sa vie, les deux grands ouvrages qui porteront à la postérité le nom de M. Laverdière, ce sont les "Œuvres de Champlain" et le "Journal des Jésuites," ce complément indispensable des relations, mais plus libre dans ses allures, comme le disait lui-même l'abbé. Fait en collaboration avec M. l'abbé Casgrain, ce dernier travail "s'occupe naïvement à consigner jour par jour une foule de détails intimes qui pouvaient être utiles non-seulement aux membres de la compagnie de Jésus, mais encore à tous ceux qui plus tard voudraient étudier à

fond notre histoire. Ces détails, peu importants alors, sont aujourd'hui d'un grand intérêt, à cause de la lumière qu'ils peuvent jeter sur ces époques reculées. " (1)

Cet ouvrage, édité avec un grand luxe typographique par M. Brousseau, est devenu rarissime aujourd'hui. Détruit par un incendie, à peine y en a-t-il quatre-vingts exemplaires en circulation, dont cinquante appartiennent au gouvernement fédéral.

Les " Œuvres de Champlain " faillirent avoir le même sort.

Nul ne pourra redire toute la vigueur et la constance qu'il a fallu pour mener à bonne fin cette entreprise colossale. Depuis déjà six ans, M. Laverdière rêvait d'offrir au public une source historique qui menaçait de se tarir d'un jour à l'autre ; l'édition originale des " Œuvres de Champlain " se faisait de plus en plus rare, et l'on ne connaissait plus guère qu'un seul exemplaire du voyage de 1603, celui de la Bibliothèque impériale de Paris.

Ce rêve longtemps caressé devient tout à coup réalisable.

M. George Desbarats mettait à la disposition de l'Université " tout un matériel bien assorti de caractères antiques, avec le personnel nécessaire pour compléter l'œuvre. "

L'impression commença, mais lentement, comme M. Laverdière aimait à faire toute chose.

---

(1) Préface du " Journal des Jésuites. "

— Ne fallait-il pas éclaircir certains passages obscurs ?

— Or, ajoutait-il, beaucoup le sont devenus par le changement des circonstances et des temps. Rien de plus facile que de laisser passer inaperçues les difficultés de ce genre, continuait-il malicieusement : mais approfondissez la question. Il faut étudier les lieux, comparer les plans anciens et modernes, les concilier, les raccorder, recourir aux titres et aux documents primitifs ; et, après un travail d'un grand mois, vous n'avez à mettre au bas de la page qu'une toute petite demi-ligne.

Si même tout se fût terminé là ; mais dans cette demi-ligne, l'abbé découvrait tout-à-coup que tel mot rendait mieux l'idée que tel autre. Alors il courait à la cure soumettre ce cas grave à l'abbé Casgrain, son collaborateur habituel, puis revenait prendre conseil de son assistant-bibliothécaire, M. Louis Gauthier, et ne se décidait à raturer qu'aprés avoir soupesé longuement le pour ou le contre. D'autres fois, c'était l'orthographe d'un vieux nom qui l'embarrassait. Vite de prendre son chapeau et d'aller frapper à la porte de son ami M. l'abbé Plante, ou mieux encore, si le cas l'exigeait, de se mettre bravement à remuer les antiques paperasses du greffe.

Pendant tout ce temps, M. Paul Dumas, le chef d'atelier, bayait aux corneilles, fumait d'interminables pipes, et demandait à tue-tête son " bon à tirer. "

— Doucement, mon ami, doucement, disait alors d'un petit air tranquille, M. l'abbé Laverdière. Lorsque " Champlain " sera terminé, on ne me demandera pas compte du temps consacré à son impression, mais de l'exactitude et de la fidélité de mon travail.

Malgré ces lenteurs et ces minuties de bon bibliophile, le travail venait d'être heureusement terminé ; les clichés étaient à Ottawa, et le chef-d'œuvre de la typographie canadienne allait être distribué aux souscripteurs, lorsque, dans une seule nuit, un désastreux incendie vint détruire le précieux travail et tous les ateliers de M. Desbarats.

Il était neuf heures du matin lorsque l'on vint apporter la dépêche qui faisait part à M. Laverdière de la terrible catastrophe.

Il la prit, la lut tranquillement ; puis, se tournant vers un ami qui était là :

— Ceci me cause un grand chagrin ; réellement M. Desbarats ne méritait pas une pareille épreuve.

— Et votre Champlain ? vos six années de travaux, reprit l'autre : est-ce que vous n'y songez plus ?

— Si, si, repartit l'abbé d'un air rêveur ; j'y songe bien encore.

Puis après une pause :

— Tenez, mon ami, pour vous dire la vérité sur mon Champlain, je ne suis pas fâché de ce qui lui arrive. Par ci, par là, s'étaient glissées quelques incorrections, une virgule de trop ou de moins, que sais-je,

moi ? Mais mon chef d'atelier a eu le bon esprit d'en conserver une révise, et Dieu inspirant M. Desbarats, ma seconde édition n'en sera que plus exacte.

Exacte ! dans ce seul mot, M. Laverdière avait résumé toute sa vie.

L'abbé avait eu raison de compter sur la bonne volonté de M. Desbarats, car le 13 février 1869, ce dernier lui écrivait :

— Vos raisons et la conduite du séminaire à mon égard sont trop bonnes pour que je ne cède pas. Champlain se réimprimera à Québec ; il m'aura coûté quelques trois mille louis. " (60,000 frs.)

Les travaux recommencèrent, et M. Laverdière voulut imprimer lui-même la première page de cette merveilleuse édition. Peu à peu elle passa par toutes les péripéties de sa sœur aînée, jusqu'au jour où le dernier " bon à tirer " devait être signé.

Ce matin-là, l'atelier s'était fait plus matinal que d'habitude. Des festons de feuilles et de fleurs couraient sur les murs de l'imprimerie, et les ouvriers en chemises blanches se tenaient debout, recueillis près de leurs casses.

Tout à coup la porte s'ouvre, et l'abbé Laverdière entre, tenant à la main le fameux " bon à tirer. "

Il avait revêtu sa soutane neuve pour ce jour de fête, et ses joues rougissaient de plaisir ; mais en voyant ces préparatifs inusités, il s'arrête tout ému.

Alors l'imprimeur, M. Ignace Fortier, s'avançant gravement lui dit :

— M. l'abbé, vous avez voulu imprimer la première feuille de cette magnifique édition de Champlain ; vous nous ferez l'honneur d'imprimer la dernière.

Et il lui offrit le barreau de la presse.

L'abbé le prit en tremblant, déboutonna sa soutane, retroussa ses manches, se pencha pendant quelques instants, puis relevant fièrement la tête, s'écria, les yeux pleins de larmes :

— Enfin, messieurs !

— Non, M. l'abbé, tout n'est pas fini, repartit le chef, M. Paul Dumas. Nos ouvriers, avant de vous quitter, ont voulu vous offrir ce gage de l'estime et de la reconnaissance qu'ils vous témoignent, pour avoir bien voulu les associer à votre grande œuvre.

Et, à son tour, il lui tendit une superbe plume en or.

Le lendemain, un dîner modeste mais plein d'entrain était offert par l'abbé à ses intelligents typographes, dans l'atelier même où ils avaient composé les " Œuvres de Champlain, " et pas un de ceux qui étaient là n'a encore oublié le plaisir de cette joyeuse journée.

L'atelier ! c'était là que l'abbé Laverdière avait passé les meilleures heures de sa vie, c'était là aussi qu'il devait être surpris par les premières étreintes de l'agonie.

Le 10 mars 1873, vers 9 heures du matin, il entrait chez M. Delisle, imprimeur, rue Port Dauphin,

et le saluait gaiement. Ce dernier lui posa une question ; mais ne recevant pas de réponse, il se retourna et vit M. Laverdiére étendre les deux mains vers un pilier et rouler lourdement sur le parquet.

Il venait d'être foudroyé par une apoplexie de poumons.

Apprentis et typographes s'empressèrent autour de lui et l'étendirent sur une table où, trois quarts d'heure après, M. l'abbé Bolduc le confessait et lui donnait le Saint-Viatique.

Vers l'après-midi, il fut assez bien pour être transporté à sa chambre, au séminaire, et même de cinq à six heures, un mieux sensible se déclara. Néanmoins le pouls battait irrégulier, et les médecins hochaient la tête en ne présageant rien de bon.

Jusque-là, l'abbé avait continué lui-même à prendre ses remèdes, mais à minuit, en acceptant une dernière potion, il murmura à l'oreille d'un confrère qui le veillait :

— Tous ces gens ont un air bien mystérieux ; je crois que les médecins me décomptent.

Quelques heures après, la respiration devenait de plus en plus stridente, le sang se retirait des extrémités et le froid montait toujours.

Les prières des agonisants commencèrent alors, et lorsqu'elles furent terminées, tout était fini.

Plus heureux que bien d'autres, l'abbé Laverdière gît dans " sa bonne ville de Champlain, " au milieu de tout ce qui a su réjouir son cœur.

Artiste, il se repose maintenant au milieu des toiles ravissantes de Bounieu, des frères Lagrenée, de Philippe et de Jean-Baptiste Champagne, de Parrocel d'Avignon, de LeBrun et de Vanloo qui décorent la petite chapelle du séminaire. Il dort bercé par ces noëls, ces cantiques et ces chants sacrés qu'il aimait tant, à côté des amis qui formèrent son cœur et protégèrent sa jeunesse MM. Holmes, Demers, Casault, Parant, en face de cet autel où, au milieu de toutes les sciences qu'il possédait, il a su puiser la seule nécessaire :

— La science de bien mourir.

Ce n'était pas pour de tels hommes que Montaigne poussait ce cri de désespoir :

— Nous n'apprenons à vivre que lorsque la vie est passée.

FIN.



LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Cette édition a tout l'air de venir d'outre-tombe. Sous presse depuis bientôt deux ans, elle a désespéré les uns, provoqué l'oubli des autres et découragé plus d'une fois l'auteur.

Ne fait pas imprimer qui veut quatre volumes, à soixante lieues de chez soi, sans qu'il en coûte. Les coquilles, les erreurs de mise en pages, la mauvaise

distribution, les caractères tombés, tous ces mille et un riens qui font la vie si dure à l'homme de lettres, pleuvent alors sur le malheureux qui n'a plus d'autres ressources que de se plonger dans une correspondance longue, méticuleuse, pleine d'ennui. (1)

Heureux encore si les contrariétés de l'auteur et de l'éditeur s'arrêtaient sur le pas de l'imprimerie ! Mais tout semble se coaliser contre eux.

Ainsi, rien de plus simple au monde que de glisser sous enveloppe un certain nombre d'épreuves, écrire lisiblement le nom de la personne à qui elles sont destinées, celui de l'endroit qu'elle habite, et confier le tout à la poste. Cela va tellement de soi que des revises envoyées à mon adresse, au bureau de Montréal, me sont parvenues, il y a deux semaines par le courrier . . . . d'Angleterre ! Treize galées ont ainsi fait le tour du Royaume-Uni, sans faire hausser ou baisser d'un cran la patience de l'auteur, — car il en est arrivé à la conclusion que la plus terrible épreuve subie par l'apôtre de la douceur,

---

(1) En France la position de correcteur d'épreuves n'est certes pas une sinécure : demandez plutôt au malheureux qui revoyait celles de Balzac — Ici, ce n'est plus même une position et l'auteur est obligé de tout faire, de tout imaginer, de veiller à tout.

Heureusement que j'ai rencontré en M. Léopold Devisme, employé au ministère de l'Instruction Publique, un homme dévoué, aussi érudit que modeste, qui s'est astreint à la revise de mes épreuves et m'a aidé de ses conseils.

Je l'en remercie.

Malgré nos efforts, des incorrections se sont glissées çà et là. Inutile d'en faire le relevé ; le lecteur bienveillant aura la complaisance d'y suppléer.

Saint-François de Sales, fut lorsqu'il corrigea les revises de son " Introduction à la vie dévote. "

Aujourd'hui, mes tribulations cessent et celles du lecteur commencent.

Mais, avant de le laisser en tête-à-tête avec ces quatre volumes, je crois faire acte de courtoisie à son égard et être bon camarade envers mes confrères en littérature, en publiant la liste de mes souscripteurs.

Aux uns cela prouvera qu'ils sont plus nombreux qu'on ne pense ; aux autres, que l'on sait apprécier leurs efforts, encourager leurs travaux. Cette nomenclature — où toutes les classes de la société se coudoient — prouvera mieux qu'une savante dissertation que le peuple Canadien-Français aime et veut lire. A preuve : parmi tous les noms que renferme cette liste, pas un seul qui n'ait été spontanément souscrit, sur la demande d'un ami.

On aurait dit qu'un chacun avait lu et longuement médité la douloureuse réflexion de Scaliger :

— Amis, écrivait-il, voulez-vous connaître un des grands malheurs de la vie ? Eh ! bien vendez vos livres !

SOUSCRIPTEURS.

MM.

" Adam L. S. ; St. Hyacinthe.

" Allaire L. N. ; marchand à commission, 7, rue St. Piérre, Québec.

" Alleyn Richard ; avocat, Québec.

" Archambault Eugène ; notaire, St. Jean d'Iberville.

" Archambault F. X. ; avocat, Montréal.

" Archambault L. A. l'honorable ; conseiller législatif et ministre des Travaux Publics pour la province de Québec.

" Armstrong D. M. C. l'honorable ; conseiller législatif, Sorel.

" Arpin Charles ; banquier, St. Jean d'Iberville.

" Arpin Louis ; prêtre ; curé de St. Norbert du Cap Chastes, comté de Gaspé.

" Audet François ; fournisseur de marine, encoignure des rues Sous le Fort et St. Pierre, Québec.

" Audet Georges J. ; marchand de cuir, 54 et 56, rue St. Pierre, Québec.

" Auger Jacques ; notaire, 43, rue Anne, St. Roch, Québec.

" Auger J. C. ; notaire, Terrebonne.

M. Authier L. R. ; South-Durham.

" Bachand P. ; avocat, député à l'assemblée législative de la province de Québec, par la ville de St. Hyacinthe.
" Baillargé Charles ; architecte et ingénieur de la ville de Québec.
" Balcer Adolphe ; négociant, Trois-Rivières.
" Balcer Georges ; négociant, Trois-Rivières.
" Barry D. R. ; avocat, Québec.
" Baril M. ; prêtre, collége des Trois-Rivières.
" Baudry J. Ubalde ; protonotaire, Beauharnois.
" Baudry J. A. U. ; ingénieur, Montréal.
" Baudry J. U. ; 3, Côte de la Place-d'Armes, Montréal.
" Beau Charles Jr. ; commis-marchand, 25, Côte St. Lambert, Montréal.
" Beaubien J. O. ; prêtre, vicaire, Maskinongé.
" Beaubien Louis ; député à l'assemblée législative de la province de Québec par le comté d'Hochelaga.
" Beaubien J. O. l'honorable ; conseiller législatif, ancien ministre, St. Thomas de Montmagny.
" Beauchemin C. H. ; teneur de livres, St. Jean d'Iberville.
" Beaudet J. T. ; négociant, Tingwick.
" Beaudry C. ; prêtre, collége de Joliette.
" Beaugrand H. ; homme de lettres, rédacteur-propriétaire de l'*Echo du Canada :* au nom de l'association Montcalm de Fall's River, Massachusett, E. U.

M. Beaujeu de Raoul ; député à l'assemblée législative de la province de Québec par le comté de Soulanges, Côteau du Lac.

" Beaulieu C. H. ; juge de paix, Sorel.

" Béïque F. L. ; avocat, 42, rue St. Vincent, Montréal.

" Bélanger L. ; avocat, Montréal.

" Bélanger Victor ; négociant en quincailleries, conseiller de ville, Québec.

" Béliveau J. U. ; médecin, Sorel.

" Bellefeuille de Lefebvre Edouard ; avocat, homme de lettres, 13 rue St. Lambert, Montréal.

" Bender Albert ; protonotaire, greffier de la paix, St. Thomas de Montmagny.

" Bender Eugène ; ingénieur civil, Québec.

" Bernard A. X. ; prêtre, directeur du collége de Sorel.

" Bertrand Alexis ; négociant en grains, St. Jean d'Iberville.

" Bertrand Théodore ; 70, rue St. André, Montréal.

" Bérubé S. ; assistant-shérif, Rimouski.

" Bilodeau Louis ; officier de douane, 121, rue St. Jean, Québec.

" Billy Louis Adolphe ; avocat, Rimouski.

" Blais F. X. L. ; prêtre, curé de la Rivière du-Loup, (en bas.)

" Blais L. H. ; avocat, ancien député, St. Thomas de Montmagny.

" Blanchard P. J. ; assistant-protonotaire, Arthabaskaville.

M. Blanchet J. G. l'honorable ; député par le comté de Lévis et président l'assemblée législative, de la province de Québec, Lévis.
" Bleau A. L. ; Montréal.
" Blois de Alphonse ; avocat, homme de lettres, Sorel.
" Blondin Louis ; protonotaire, St. François du Lac.
" Blondin Pierre ; négociant, Trois-Rivières.
" Blumhart W. ; propriétaire du journal le *Canadien*, Québec.
" Boivin, J. ; prêtre, collége de St. Hyacinthe.
" Bolduc Henri ; notaire, Québec.
" Bolduc Siméon ; médecin, St. Michel de Bellechasse.
" Bondy D. D. ; avocat, Montréal.
" Bonneau E. ; prêtre, aumonier de la garnison, archevêché de Québec.
" Bonnement Emile ; agronome, chevalier de la légion d'honneur, Montréal.
" Bouchard Georges ; caisse d'économie, St. Roch de Québec.
" Boucher Anselme ; prêtre, curé de Ste. Anastasie de Nelson.
" Boucher C. ; Sorel.
" Boucher O. J. ; prêtre, curé de Clarence Creek ; Ontario.
" Boucher de Boucherville Georges ; greffier du conseil législatif.
" Boucher de Grosbois Tancrède ; médecin, St. Bruno.

M. Bouchette Joseph ; employé au ministère des terres de la couronne, Québec.
" Bourget Louis ; négociant, Québec.
" Bourque L. A. ; prêtre, curé de Ste. Rosalie de Bagot.
" Bourret L. A. ; prêtre, curé de St. Isidore de Lauzon.
" Bossé F. X. ; prêtre, curé, Rivière aux Renards, Gaspé.
" Bossé Joseph G. ; avocat, rue St. Louis, Québec.
" Bramley J. H. ; agent consulaire des Etats-Unis, Sorel.
" Branchaud A. ; avocat, Beauharnois.
" Brault H. A. ; notaire, Montréal.
" Breen Thomas ; ingénieur civil, St. Thomas de Montmagny, (4 exemplaires.)
" Brossoit J. ; notaire, Beauharnois.
" Brossoit Thomas ; avocat, Beauharnois.
" Broster Charles ; marchand de bois, Trois-Rivières.
" Brousseau Joseph ; cultivateur, Sault-au-Récollet.
" Brunet A ; avocat, 38, rue St. Jacques, Montréal.
" Bryson J. l'honorable ; conseiller législatif, Ottawa.
" Bureau J. F. V. ; avocat, Trois-Rivières.
" Bureau J. N. ; avocat, ancien maire de Trois-Rivières.

" Cardin L. P. P. ; notaire, Sorel
" Caron Edouard l'honorable ; lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

M. Caron George ; négociant, ancien député, St. Léon.
" Carreau J. P. ; avocat, St. Jean d'Iberville.
" Carter William Hill ; huissier-audiencier, Sorel.
" Cartier Jos., junior ; banque de Molson, Sorel.
" Cartier L. E. D. ; notaire, Sorel.
" Casaubon D. ; commis-marchand, Sorel.
" Casssidy F. ; avocat, député à l'assemblée législative de la Province de Québec ; maire de la cité de Montréal.
" Cauchon Joseph E. l'honorable ; avocat, député à la chambre des Communes, ancien ministre, ex-président du Sénat, Québec.
" Cazeau, révérend messire ; prêtre, vicaire général, archevêché de Québec.
" Cazeau Vincent ; officier de douanes, 14, rue Ste. Famille, Québec.
" Celles de Arcade ; négociant, St. Jean d'Iberville.
" Chabot Julien ; agent général des vapeurs de la compagnie du St. Laurent.
" Chalut J. O. ; Sault-au-Récollet.
" Champagne J. A. ; avocat, Montréal.
" Chapdelaine V. H. ; notaire, Sorel.
" Chapleau J. A. l'honorable ; député à l'assemblée législative, par le comté de Terrebonne ; Solliciteur-général pour la province de Québec, (2 exemplaires.)
" Chapman W. ; étudiant en droit, homme de lettres, Beauce.
" Charland Alfred N. ; avocat, St. Jean d'Iberville.

M. Chartier Victor ; prêtre-vicaire de St. Simon de Bagot.

" Chassé F. ; employé au ministère des terres de la couronne, Québec.

" Chauveau Alexandre ; avocat, député à l'assemblée législative par le comté de Rimouski, Québec.

" Chauveau P. J. O. l'honorable ; ancien ministre de l'instruction publique, ex-président du sénat, Québec.

" Chenevert J. A. ; imprimeur, Sorel.

" Cherrier Adolphe ; bureau du protonotaire, Montréal.

" Chicoine J. A. ; avocat, agent d'émigration, Montréal.

" Chinic Eugène, junior ; commis-marchand, Québec.

" Cholet Isaïe Charles ; commis-marchand, Montréal.

" Choquet A. ; notaire, Montréal.

" Chouinard Antoine ; prêtre, curé de Paspébiac, Baie des Chaleurs.

" Chouinard Honoré J. B. ; étudiant en droit, U.-L., Québec.

" Christin Alp. ; 98, rue St. Jacques, Montréal.

" Cinq-Mars A. ; bureau de la police, Montréal.

" Colfer J. P. H. ; prêtre, curé de St. Antoine de Tilly.

" Collet Charles ; prêtre, secrétaire de S. G. Mgr. l'archevêque de Québec.

M. Couillard T. B. ; avocat, Beauharnois.
" Couture F. Elzéar ; prêtre, directeur du petit séminaire de Rimouski.
" Couturier Jules ; rentier, chez M. LeRomain, avocat, rue Royale, Nantes (Vendée).
" Côté Félix ; entrepreneur, St. Jean d'Iberville.
" Crébassa John G. ; notaire, Sorel.
" Crémazie Joseph ; libraire, Québec.
" Crépeau Eugène ; avocat, Arthabaskaville.
" Crevier Ed. ; prêtre, curé de Sainte Marie de Monnoir.
" Dagen G. ; bureau du protonotaire, Montréal.
" Dagenais Auguste ; avocat, Montréal.
" Dagneau Napoléon ; négociant, Trois-Rivières.
" Daigle J. ; négociant, député à l'assemblée législative par le comté de Verchères, Belœil.
" Dastous Louis A. ; négociant, Rimouski.
" D'Auteil E. ; employé au ministère de l'Agriculture, Ottawa.
" David Ferdinand ; échevin, député à l'assemblée législative, par la ville de Montréal.
" Delâge J. B. ; notaire, Québec.
" Delagrave Charles ; médecin, Québec.
" Delagrave Henri ; avocat, Québec.
" Délisle A. M. ; ancien député, 444, rue Ste. Catherine, Montréal.
" Desforges A ; agent de la compagnie du Richelieu, Québec.
" Desgeorges Georges ; Montréal.
" Dionne Elizée l'honorable ; conseiller législatif, Ste. Anne de la Pocatière.

M. Dolbec A ; avocat, 223, rue Notre-Dame, Montréal.
" Dorion A. ; député à l'assemblée législative par le comté de Sorel, St. Ours.
" Dorion L. E. ; trésorier de la cité, Québec.
" Dostaler l'honorable ; conseiller législatif, Berthier.
" Doutre Alphonse ; Montréal.
" Doutre Gonsalve ; avocat, Montréal.
" Drolet Gustave ; avocat, 328, rue Bleury, Montréal.
" Drolet Gaspard ; auditeur au ministère des finances, Québec.
" Drouin A. A. R. ; instituteur St. Jean, Isle-d'Orléans.
" Dubeau J. B. Z. ; marchand épicier, 28, rue de la Couronne, Québec.
" Duchesnay-Juchereau A. l'honorable ; ancien sénateur, Québec.
" Duchesnay Edmond ; étudiant en droit, U. L., Québec.
" Dufresne Alexandre ; ancien député, maire de St. Athanase d'Iberville.
" Dugas C. Aimé ; avocat, Montréal.
" Dugas F. ; député à l'assemblée législative par le comté de Montcalm.
" Duguay J. ; négociant, ancien député aux Communes, St. Antoine de la Baie du Febvre.
" Duhamel Joseph ; avocat, Montréal.
" Dumoulin P. B. ; notaire, Trois-Rivières.
" Dunbar James ; avocat, rue St. Louis, Québec.

M. Dunn Oscar ; homme de lettres, Montréal.
" Dunsford A. D. ; banque de Molson, Sorel.
" Duplessis J. B. C. ; Baltic, New-London County, Connecticut, E.-U.
" Dupré L. L. ; prêtre, évêché de St. Hyacinthe.
" Duquet Cyrille ; bijoutier, rue de la Fabrique, Québec.

" Elliott Joseph ; assistant-trésorier de la Province de Québec.
" Evanturel Arthur ; major, employé au ministère des finances, Québec.

" Fabre E. E. monseigneur S. G. ; évêque de Gratianopolis, coadjuteur de Montréal.
" Fanning W. ; greffier des votes et délibérations à la chambre des Communes, Ottawa.
" Fauteux P. G. ; officier de douane, Montréal.
" Ferrier T. l'honorable ; conseiller législatif et sénateur, Montréal.
" Fiset L. J. C ; avocat, protonotaire, Québec.
" Fiset Romuald ; médecin, député à la chambre des Communes, Rimouski.
" Fontaine J. O. ; employé au ministère des travaux publics, Québec.
" Fontaine R. E. ; avocat, St. Hyacinthe.
" Forget A. E. ; avocat, 10, rue St. Jacques, Montréal.
" Forgues Sélim, notaire, St. Michel de Bellechasse.

M. Fortier Ed., Baltic, New-London county, Connecticut, E. U.

" Fortier Frs. Narcisse ; prêtre, curé de St. François, Isle d'Orléans.

" Fortier Louis ; greffier des requêtes à l'assemblée législative de Québec.

" Fortier-Taschereau ; avocat, Québec.

" Fortin C. ; négociant, Beauharnois.

" Fortin Edouard ; commis marchand, Montréal.

" Fortin P. ; prêtre, curé de Ste. Agnès de Dundee.

" Fortin P. l'honorable ; médecin, député à l'assemblée législative ; ministre des terres de la couronne, Québec.

" Fournier Achille ; shérif, Rimouski.

" Fournier Télesphore l'honorable ; député à la chambre des Communes ; ministre de la justice pour la Puissance du Canada, Québec. (2 exemplaires.)

" Fraser de Berry J. l'honorable ; conseiller législatif, St. Marc.

" Fraser Siméon ; notaire, l'Avenir.

" Frechet L. W. T. ; secrétaire-trésorier de la compagnie de construction du Canada, Montréal.

" Frechette Edmond P. ; notaire, rue St. Vincent, Montréal.

" Frechette O ; libraire, rue St. Jean, Québec.

" French Henry W. ; négociant, Québec.

" Frigon L. G. ; négociant, Trois-Rivières.

M. Gagnon de Belle-Isle ; négociant, 99, rue d'Aiguillon, Québec.
" Gariépy A. ; banque d'épargne, Montréal.
" Garon S. G. ; notaire, Rimouski.
" Gaspé de Aubert ; employé au ministère des postes, Québec.
" Gauthier D. ; avocat, Sorel.
" Gauthier F. X. ; avocat, Trois-Rivières.
" Gauvreau E. A. ; prêtre, vicaire, Baie du Febvre.
" Gauvreau F. E. ; pharmacien, Faubourg St. Jean, Québec.
" Gauvreau L. P. ; ingénieur civil, Québec.
" Gauvreau P. ; architecte au ministère des travaux publics, Québec.
" Gauvreau P. L. ; notaire, Rimouski.
" Gendron P. ; notaire, député à l'assemblée législative par le comté de Bagot, Ste. Rosalie.
" Geoffrion C. A ; avocat, Montréal.
" Geoffrion F. l'honorable ; notaire, député à la chambre des Communes ; ministre de l'intérieur pour la Puissance du Canada, Verchères.
" Gérin Denis ; prêtre, vicaire de St. Maurice.
" Gérin Elzéar ; avocat, homme de lettres, député à l'assemblée législative par le comté de St. Maurice, Trois-Rivières.
" Germain A. ; avocat, Sorel.
" Giard Alexis F. ; commis marchand, Québec.
" Giard Arthur L. ; employé au ministère des finances, Québec.
" Giard Louis ; médecin, député ministre de l'instruction publique, Québec.

M. Gill Charles ; avocat, député aux Communes, Sorel.
" Gingras J. E. l'honorable ; conseiller législatif, Québec.
" Gingras N. ; prêtre, curé de la Baie St. Paul.
" Girouard D. ; avocat, Montréal.
" Giroux Edouard et frères ; pharmaciens, 52, rue St. Pierre, Québec.
" Glackmeyer Charles ; greffier de la cité de Montréal.
" Gleason John ; avocat, Rimouski.
" Globensky Aug. Godfroy ; St. Dominique, Montréal.
" Globensky A. P. A. ; 486, rue Craig, Montréal.
" Godin J. N. ; négociant en quincailleries, Trois-Rivières.
" Godin J. Philippe ; négociant, Trois-Rivières.
" Gonthier L. ; prêtre, curé de St. Gilles de Beaurivage, comté de Lotbinière.
" Gosselin A. H. ; prêtre, curé de Ste. Jeanne de Neuville.
" Gosselin X. ; prêtre, vicaire, St. Roch, Québec.
" Gougeon L. ; étudiant en droit, 375, rue St. Paul, Montréal.
" Grant T. H. ; secrétaire du bureau de commerce, Québec.
" Gravel M. ; prêtre, évêché de St. Hyacinthe.
" Grégory J. U. ; chef du département de la marine, Québec.
" Guay Charles ; prêtre, St. Joseph de Lévi.

M. Guay F. X. ; prêtre, curé de N. D. du Lac de Témiscouata.
" Guay J. J. ; prêtre, curé d'Embrum, Ontario.
" Guay P. M. ; M. D. L., médecin, St. Romuald de Lévi.
" Guévremont P. ; shérif, Sorel.
" Guimond C. ; négociant, Beauharnois.

" Hainault L. shérif, Beauharnois.
" Hébert J. B. C. ; notaire, 31, rue Garneau, Québec.
" Héroux J. N. ; prêtre, curé de la station d'Arthabaska.
" Holton L. H. l'honorable ; ancien ministre, député aux Communes, Montréal.
" Hubert, H. R. ; protonotaire, Montréal.
" Hudon Théophile, négociant, rue St. Joseph, faubourg St. Roch, Québec.
" Hudon M. ; prêtre, vicaire, St. Pierre Isle d'Orléans.
" Huot Edouard ; employé au ministère des douanes, Québec.
" Huot Lucien ; avocat, 44, rue St. Vincent, Montréal.
" Huot Philippe ; notaire, 5, rue St. Louis, Québec.

" Irvine George l'honorable ; avocat, député à l'assemblée législative par le comté de Mégantic, ancien ministre, Québec.

" Jay P. E. ; ingénieur, faubourg St. Jean-Baptiste, Montréal.

" Jeannotte F. X. ; prêtre, curé de Belœil.
" Jetté L. A. ; avocat, député aux Communes, 42, St. Vincent, Montréal.
" Jobson T. R. ; notaire, St. Jean d'Iberville.
" Joly H. G. ; avocat, député à l'assemblée législative par le comté de Lotbinière, Québec.
" Joncas Charles ; courtier maritime, Québec.
" Joseph J. O. ; avocat, magistrat stipendiaire, Percé.
" Jullien A. M. Louis ; 11, Boulevard de la Gare-Marseille ; propriétaire à St. Louis de Kamouraska. (3 exempl.)
" Labbé Joseph O. ; marchand-épicier, rue St. Georges, Québec.
" Labelle A. ; prêtre, curé de St. Jérôme de Terrebonne.
" Labelle Cyrille ; négociant, Sorel.
" Labelle Louis ; négociant, Sorel.
" Laberge E. ; médecin, député à l'assemblée législative par le comté de Chateauguay ; Ste. Philomène.
" Lacoste Alexandre ; avocat, Montréal.
" Lachapelle E. P. ; médecin, Montréal.
" Laflamme L. ; avocat, député aux Communes, 223, rue St. Jacques, Montréal.
" Laflèche Z. R. ; négociant, Sorel.
" Lafleur J. B. ; banque Jacques-Cartier, Montréal.
" Lafontaine P. L. ; Roxton Falls.
" Lafontaine L. D. ; médecin, député à l'assemblée législatif par le comté de Napierreville.

M. Laforce Narcisse ; propriétaire de l'Hotel du Chien d'Or, Québec.
" Laframboise L. ; 89, rue St. Jacques, Montréal.
" Laframboise M. ; député à l'assemblée législative par le comté de Shefford, ancien ministre, Montréal.
" Lafrenière Arthur B. ; bijoutier, Sorel.
" Lagacé P. ; prêtre, principal de l'école Normale Laval, Québec.
" Lahaye P. L. ; prêtre, curé de St. Jean Deschaillons.
" Lajoie P. D. ; prêtre, curé de Joliette.
" Laliberté Napoléon ; prêtre, archevéché de Québec.
" Lalonde E. ; député à l'assemblée législative par le comté de Vaudreuil ; St. Marthe.
" Lamontagne Hector ; négociant, Montréal.
" Lamontagne G. ; bijoutier, faubourg St. Roch, Québec.
" Lamontagne T. G. ; négociant, Ste. Anne des Monts, Gaspé.
" Lamothe P. N. ; 112, St. Denis, Montréal.
" Lanctot O. ; commis-marchand, Montréal.
" Langelier Charles, Son Honneur M. le maire de St. Jean d'Iberville.
" Langelier F ; avocat, député à l'assemblée législative par le comté de Montmagny ; Québec.
" Langevin Edmond ; prêtre, grand-vicaire, Rimouski.
" Langlois J. B. ; Montmagny.

M. La Palme S. ; notaire, Sorel.
" Laporte P. A. ; prêtre, curé de St. Patrice de Brandon.
" LaRochelle L. N. ; ingénieur, député à l'assemblée législative par le comté de Dorchester ; St. Anselme.
" LaRochelle Alex. ; banque des marchands, Sorel.
" LaRocque G. ; médecin, député à l'assemblée législative par le comté de Chambly ; Longueil.
" LaRue Alfred ; 152, rue des Allemands, Montréal.
" LaRue A. L. ; rue St. Louis, Montréal.
" LaRue Jules E. ; avocat, Québec.
" LaRue P. ; médecin, député à l'assemblée législative par le comté de Portneuf ; St. Augustin.
" Laurier Wilfrid ; avocat, député aux Communes par les comtés de Drummond et d'Arthabaska ; St. Christophe.
" Laverdière C. H. ; prêtre, conservateur de la bibliothèque de l'Université-Laval, Québec.
" Lavergne Edouard ; notaire, St. Pierre de la rivière du Sud.
" Lavigne Arthur ; négociant, rue St. Jean, Québec.
" Laviolette C. Gaspard ; commis marchand, Montréal.
" Laviscount A. K ; syndic officiel, St. Jean d'Iberville.
" Lavoie J. ; avocat, protonotaire, Gaspé.
" Le Cavalier N. ; notaire, député à l'assemblée législative par le comté de Jacques Cartier ; St. Laurent.

M. Le Claire J. Bte. ; prêtre, vicaire de St. Guillaume d'Upton.
" Leclerc Alfred ; pharmacien, Québec.
" Leclerc Georges ; médecin, secrétaire de la chambre d'Agriculture, 615; rue Craig, Montréal.
" L'Ecuyer Joseph ; notaire, St. Jean d'Iberville.
" Le Droit T. ; président de l'Institut Canadien, Québec.
" Leduc F. ; négociant, Beauharnois.
" Lefebvre D. T. ; prêtre, collége de Montréal.
" Lefèvre F. ; avocat, Montréal.
" Lefèvre ; 6, rue St. Jacques, Montréal.
" Légaré Pierre ; avocat, assistant-greffier du conseil législatif, Québec.
" Le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.
" Lemaire F. H. l'honorable ; notaire, conseiller législatif et président du conseil ; St. Benoit.
" Lemay L. P. ; homme de lettres, conservateur de la bibliothèque de l'assemblée Législative, Québec, (2 exemplaires.)
" Lemieux E. ; professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval, Québec.
" Lemieux F. X. ; avocat, Québec.
" Lemoine J. M. ; avocat, homme de lettres, Québec.
" Le Page F. J. ; 37½ rue des Fossés, faubourg St. Roch, Québec.
" Lepage F. X. ; négociant, rue de la Couronne, Québec.

M. Lépine M. David ; shérif, St. Thomas de Montmagny.
" Léry de Chaussegros, A. C. l'honorable ; avocat, conseiller législatif et sénateur, Québec.
" Lesage Siméon ; avocat, député ministre des travaux publics, Québec.
" Lespérance Charles ; employé au ministère des travaux publics, Québec.
" Letellier de St. Just L. l'honorable ; sénateur, ministre de l'Agriculture pour la puissance du Canada, Rivière Ouelle.
" Letendre Prîsque ; Avocat, Rimouski.
" Levasseur Nazaire ; journaliste, Québec.
" Loranger M. l'honorable juge ; Sorel.
" Loranger L. O. ; avocat, conseiller de ville, Montréal.
" Loranger J. M. ; avocat, Montréal.
" Lorimier de Chevalier J. C. C. ; avocats, Montréal.
" Lottinville de S. ; avocat, Trois-Rivières.
" Lusignan Alphonse, avocat, secrétaire privé du ministre de l'intérieur pour la puissance du Canada, Ottawa.
" Lussier Jos. Noël ; prêtre, curé de Ste. Emélie de l'Energie, Joliette.
" Lynch W. W. ; avocat, député à l'assemblée législative par le comté de Brôme, Knowlton.
" Macdonald L. G. ; avocat, St. Jean d'Iberville.
" Mackay P. ; avocat, Québec.
" Magnan Ls. ; commis-marchand, 45, rue Sanguinet, Montréal.

M. Maillet L. L. avocat, 33, rue St. Vincent, Montréal.

" Mailloux Elie ; député aux Communes par le comté de Témiscouata, St. Arsène.

" Malhiot G. l'honorable ; avocat, député à l'assemblée législative par la ville de Trois-Rivières, ministre des terres de la couronne.

" Malouin Jacques ; avocat, Québec.

" Marchand F. G. ; notaire, député à l'assemblée législative par le comté de St. Jean.

" Marchand F. J. protonotaire, St. Jean d'Iberville.

" Martel M. ; médecin, Lewiston, Etats-Unis.

" Martel Jos. L. ; prêtre, curé de St. Jean Chrysostôme, Levis.

" Martel O. artiste, Montréal.

" Martigny de Lemoyne A. ; régistrateur, Beauharnois.

" Martigny de Lemoyne R. A. ; assistant-régistrateur, Beauharnois.

" Martin Jean Baptiste ; Son Honneur le Maire de la ville de Rimouski.

" Martineau D. ; prêtre, curé de St. Charles de Bellechasse.

" Massiah C. W. ; homme de lettre, Montréal.

" Masson Edouard l'honorable ; ancien conseiller législatif, Montréal.

" Masson L. R. ; député aux communes par le comté de Terrebonne.

" Mathieu J. M. ; prêtre, curé de Ste. Justine de Newton, Vaudreuil.

" Mathieu M. ; avocat, ancien député, Sorel.

M. Mayer Joseph ; notaire, Beauharnois.
" McCallian John ; négociant, Sorel.
" McDougall William ; avocat, député aux Communes par la ville de Trois-Rivières.
" McGreevy J. M. l'honorable, ancien conseiller législatif, député aux Communes.
" Melançon J. : 165 rue Lagauchetière, Montréal.
" Mercier Honoré ; avocat, ancien député, St. Hyacinthe, (2 exemplaires)
" Méthot Ovide F. X. ; député à l'assemblée législative par le comté de Nicolet, St. Pierre-les-Becquets.
" Messier J. S. ; avocat, St. Jean d'Iberville.
" Métivier D. D. ; médécin, St. Jean d'Iberville.
" Miville de Chêne G. ; avocat, Québec.
" Mireault Gilbert ; avocat, Montréal.
" Moffatt W. ; caissier de la banque nationale, Montréal.
" Monnette F. ; hôtellier, St. Jean d'Iberville.
" Montambault D. F. ; avocat, Québec.
" Montminy M. ; prêtre, vicaire de Beauport.
" Montpetit André ; avocat, chef des traducteurs français à l'assemblée législativé, Québec.
" Moreau, Edouard ; notaire, surintendant de la colonisation au ministère de l'agriculture, Québec.
" Moreau L. Z. ; prêtre, (pour l'évêché de St. Hyacinthe).
" Morison L. F. ; St. Hyacinthe.
" Moussette S. P. ; notaire, 7 St. Vincent, Montréal.

M. Murphy Owen, Son Honneur le maire de Québec.

" Nantel A. ; prêtre, supérieur du séminaire de Ste. Thérèse de Blainville.
" Nelson A. ; 132 haut de la rue St. Urbain, Montréal.
" Nelson R. Hamilton ; employé au ministère des finances, Québec.
" Nesbitt Edouard ; comptable au ministère des travaux publics, Québec.
" Noël Elizée ; notaire, Tingwick.
" Noncourt de Nazaire ; avocat, Trois-Rivières.
" Normand J. B. ; entrepreneur, Trois-Rivières
" Normand T. E. ; Son Honneur le maire de la cité des Trois-Rivières.

" Oliva James ; avocat, St. Thomas de Montmagny.
" Oliver John ; constructeur de navires, 3 rue Ste. Anne, Québec.
" Orsonnens d' Gustave d'Odet ; lieutenant-colonel d'état-major ; Orsonnens, Côte Ste. Catherine, Montréal.
" Ouëllette O. A. ; syndic officiel, Montréal.
" Ouimet, Charles ; avocat, magistrat stipendiaire, Beauharnois.
" Ouimet Gédéon, l'honorable ; député à l'assemblée législative, premier ministre et ministre de l'instruction publique pour la Province de Québec. (2 exemplaires.)
" Ouimet J. Alphonse ; avocat, 15, St. Vincent, Montréal.

M. Pacaud Ernest ; avocat, Arthabaskaville.
" Pacaud Edouard ; avocat, Arthabaskaville.
" Panet Louis l'honorable ; conseiller législatif et sénateur, Québec.
" Papineau T. G. ; 32, rue St. Jacques, Montréal.
" Paquin L. D. ; avocat, Trois-Rivières.
" Paradis D. ; prêtre, curé de St. Antoine de la Baie du Febvre.
" Paradis E. Z. ; avocat, St. Jean d'Iberville.
" Paré Alfred ; secrétaire de la correspondance des bois et forêts, au ministère des terres, Québec.
" Paré Alphonse ; commis-marchand, Lachine.
" Patenaude N. F. ; médecin, Sorel.
" Patry P. ; prêtre, curé de St. Pascal de Kamouraska.
" Pauzé Jos. A. ; avocat, Montréal.
" Pelletier C. A. P. ; avocat, deputé aux Communes par le comté de Kamouraska, Québec.
" Pelletier Cyrias H. ; avocat, greffier en chancellerie, Québec.
" Pelletier J. E. E. ; notaire, basse-ville, Québec.
" Peltier G. ; Sorel.
" Peltier Hector ; M. D., professeur en médecine au collége Victoria, Montréal.
" Pepin, H. P. ; notaire, 6, rue St. Jacques, Montréal.
" Perchard H. G. ; officier de Douane, St. Jean d'Iberville.

M. Picard J. ; notaire, député à l'assemblée législative par les comtés de Richmond et Wolfe ; Wotton.
" Piton T. Jas. ; commis-marchand, Montréal.
" Plinguet M. ; prêtre, curé de l'île du Pads, Berthier.
" Poiré N. G. ; prêtre, curé de St. Anselme de Dorchester.
" Poisson A. ; homme de lettres, député régistrateur, Arthabaskaville.
" Poulin Peter ; négociant, Ottawa.
" Pouliot P. ; prêtre, curé de St. Gervais de Bellechasse.
" Pouliot J. E. R. ; avocat, Rivière-du-Loup, (en bas.)
" Poupore John ; député à l'assemblée législative par le comté de Pontiac, Chichester.
" Powell C. T. ; assistant-shérif, Arthabaskaville.
" Pozer C. H. ; avocat, député aux Communes par le comté de Beauce, Québec.
" Pratten Henry J. ; Palais de Justice, Québec.
" Prevost E. G. ; médecin, Sorel.
" Prevost W. ; député aux Communes par le comté des Deux-Montagnes, Ste. Scholastique.
" Primeau A. P. ; médecin, Beauharnois.
" Primeau F. ; prêtre, curé de Sherrington, Napierville.
" Proulx J. B. G. l'honorable ; conseiller législatif, Nicolet.
" Proulx J. B. N. ; employé au ministère des terres de la couronne, Québec.
" Prud'homme J. N, ; négociant, Beauharnois.
" Pruneau J. B. ; notaire, maître de poste, Québec.

M. Quesnel Auguste ; shérif, Arthabaskaville.
" Racine Antoine S. G. ; monseigneur, évêque de Sherbrooke.
" Raiche L. G. A. ; négociant, maître de poste, Clarence Creek.
" Rainville L. ; notaire, Arthabaskaville.
" Rainville H. ; avocat, 30 rue St. Vincent, Montréal.
" Rapin et Frères ; hôtelliers, Beauharnois.
" Raymond J. S. ; grand-vicaire, supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe.
" Repentigny de Joseph ; prêtre, Ste. Thérèse de Blainville.
" Rhéaume J. P. ; avocat, ancien député, Québec.
" Richard Edouard ; député aux Communes par le comté de Mégantic, Arthabaskaville.
" Rinfret Georges ; commis-marchand, Québec.
" Rinfret Ol. Frs. ; avocat, Montréal.
" Rinfret Tancrède ; négociant, maison Léger & Rinfret, Québec.
" Ritter A ; négociant, Sorel.
" Rivard P. ; propriétaire de l'hôtel Rivard, Montréal.
" Rivard S. ; 41, rue St. Vincent, Montréal.
" Rivet S. ; prêtre, vicaire d'Aylmer, Ottawa.
" Robertson T. G. l'honorable ; député à l'assemblée législative par le comté de Sherbrooke, ministre des finances.
" Robitaille A. ; étudiant en droit, U.-L., 11, rue et faubourg St. Jean, Québec.

M. Robitaille L. A. ; surintendant des bois et forêts, Québec.
" Robitaille Théodore ; l'honorable, député aux Communes, ancien ministre, Bonaventure, (2 exemplaires.)
" Rocheleau E. ; négociant, Trois-Rivières
" Ross J. J. l'honorable ; conseiller législatif, ancien ministre, Ste. Anne de la Pérade.
" Rouleau F. Fortunat ; avocat, Rimouski.
" Rousseau L. ; prêtre, St. Thomas de Montmagny.
" Roussel Georges ; commis-marchand, Québec.
" Roussel P. ; prêtre, directeur de l'Université-Laval, Québec.
" Roy Charles F. ; arpenteur, député à l'assemblée législative par le comté de Kamouraska, Ste. Anne de la Pocatière.
" Roy Euclide ; avocat, 68, Place Jacques-Cartier, Montréal.
" Roy J. ; St Hyacinthe.
" Roy Odilon ; avocat, Québec.
" Royal Joseph l'honorable ; député, secrétaire provincial et ministre de l'instruction publique ; province de Manitoba, St. Norbert. (3 exemplaires.)
" Roza N. ; constructeur de navires, St. Roch, Québec.

" Saint-Aubin de D. ; notaire et percepteur du revenu, Matane.

M. Saint-Georges de Alfred ; médecin, député aux Communes, Cap-Santé, Portneuf.
" Saint-Germain A. F. ; St. Laurent.
" Saint-Pierre E. ; avocat, Montréal.
" Saucier Jean-Baptiste ; négociant, Ste Flavie de Rimouski.
" Senécal L. A. ; ancien député, St. Thomas de Pierreville, Yamaska.
" Seers L. A. ; avocat, Beauharnois.
" Shortis James ; négociant, Trois-Rivières.
" Sicotte L. W. ; bureau du cadastre, Montréal, (2 exempl.)
" Simard E. ; notaire, député greffier de l'assemblée législative, Québec.
" Saucisse Henri, entrepreneur, 199, rue St. Dominique, Montréal.
" Stuart Charles ; 700, rue du Palais, Montréal.
" Sulte Benjamin ; homme de lettres, employé au ministère de la milice, Ottawa. (4 exempl.)
" Suzor Cyrille T. ; avocat, Québec.
" Sylvestre Louis ; cultivateur, député à l'assemblée législative par le comté de Berthier ; Berthier, (en haut.)

" Taché Lady ; St. Thomas de Montmagny.
" Taché Eugène ; député ministre des terres de la Couronne, Québec.

" Taillon A. A. ; banque des marchands, Sorel.
" Taillon L. O. ; avocat, Montréal.
" Tessier Cyrille ; notaire, Québec.

M. Tessier Jos. ; prêtre, curé de St. Germain d'Arthabaska.
" Théberge Sévère ; avocat, Beauce.
" Théroux B., père ; huissier, Arthabaskaville.
" Théroux B., fils ; protonotaire, Arthabaskaville.
" Thibaudeau Homère ; commis-marchand, Montréal.
" Thibaudeau Isidore l'honorable ; député aux Communes, ancien ministre, Québec.
" Thibaudeau J. Rosaire ; négociant, Montréal.
" Thibault Charles ; avocat, rue N.-D., Montréal.
" Toupin J. ; prêtre, curé de la rivière des Prairies.
" Tourangeau Adolphe ; notaire, ancien député, Québec.
" Toussignant P. L. ; homme de lettres, Arthabaskaville.
" Tremblay Ernest ; étudiant en droit, Montréal.
" Tremblay P. A. ; arpenteur, député aux Communes par le comté de Charlevoix, Québec.
" Trudel F. X. A. ; avocat, député à l'assemblée législative par le comté de Champlain. Montréal.
" Turcotte Arthur ; avocat, Trois-Rivières.
" Turcotte Alphonse ; négociant, St. Maurice.
" Turcotte-Buteau J. E. ; traducteur français, assemblée législative, Québec.
" Turcotte Ernest ; négociant, Sorel.
" Turcotte Nazaire ; négociant, B.-V., Québec.
" Turgeon J. O. ; avocat, Montréal.

" Valin P. N. ; constructeur de navires, député à l'assemblée législative par la ville de Québec.

M. Varin Ernest ; banque d'épargnes, Montréal.
" Varin G. A. ; secrétaire du bureau des cadastres au ministère des terres de la couronne, Québec.
" Venner W. : Sr., banquier, St. Roch de Québec.
" Verreault P. G. ; notaire, député à l'assemblée législative par le comté de l'Islet, St. Jean Port-Joli.
" Verret A. H. ; secrétaire du chemin de fer du Nord, Québec.
" Vézina F. ; caissier de la banque nationale, Québec.
" Vézina Ludger ; banque nationale, Québec.
" Vilbon C. A. ; avocat, 61, rue St. Jacques, Montréal.
" Vilbon Jacques M. ; bureau du shérif, Montréal.
" Voyer L. N. ; surintendant de la police provinciale, Québec.

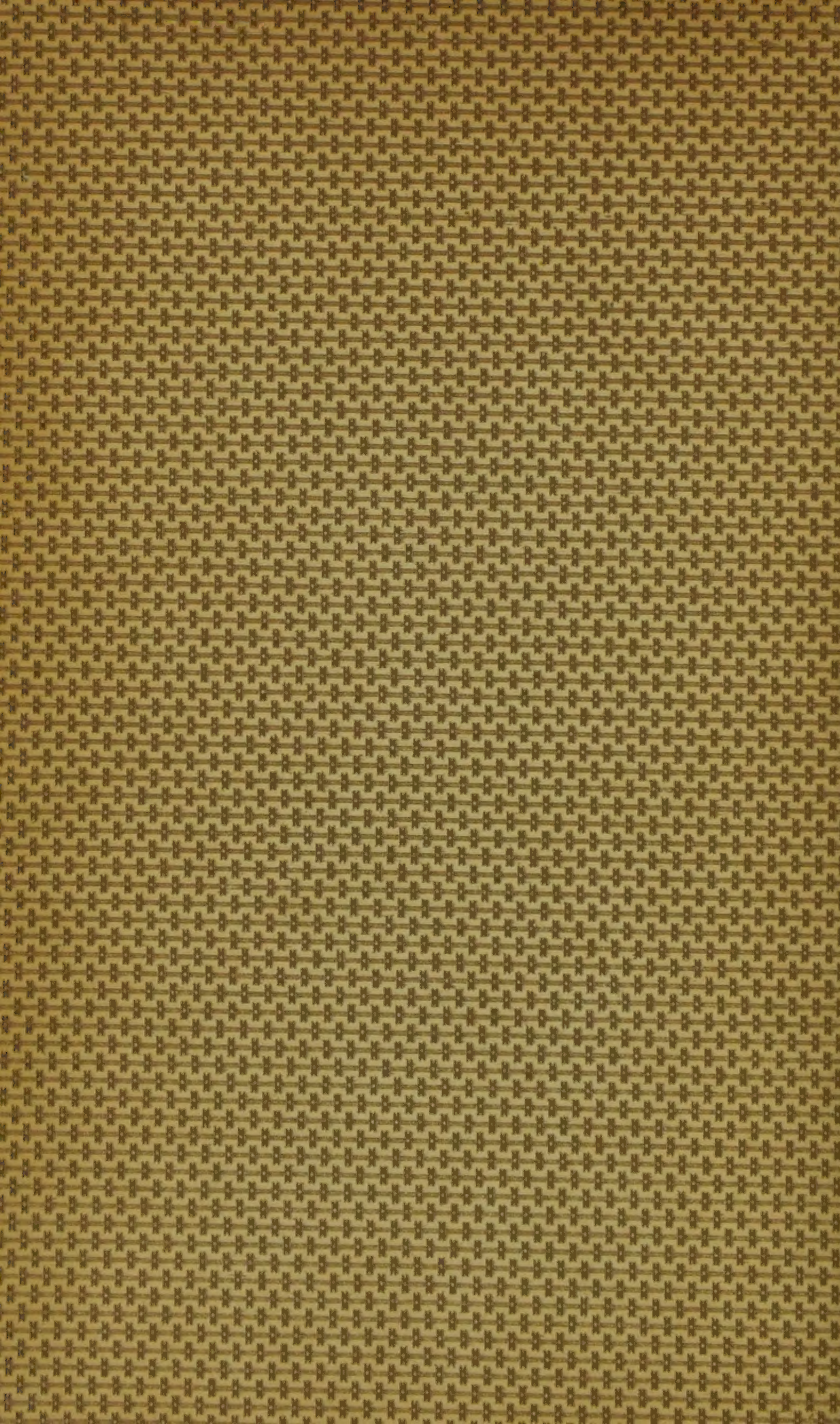
" Wight Hy. ; Manchester, New H., Etats-Unis.
" Winter P. Charles Alphonse ; prêtre, curé de la ville de Rimouski.
" Wurtel J. ; 3, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Montréal.—Imprimerie de Duvernay Frères, et Dansereau.



Faucher de Saint-Maurice, Narcisse
H.E.

Choses et autres, études et
conférences.

